est de devenir respectée d'Afrique

r nos clients et le nom de nos carburants et lubrifiants

Notre objectif est de créer une entreprise dynamique, axée sur la performance, capable d'offrir des avantages durables à ses clients, ses collaborateurs et aux communautés locales où nous intervenons.

Nous souhaitons que nos collaborateurs soient fiers de travailler pour Vivo Energy. Par conséquent, notre modèle organisationnel a pour élément essentiel de donner à chacun des responsabilités et des obligations à mesure égale.

ıell sont commercialisées sous licence

Shell Licensee

HAVAS

en avant-première

BlackBerry® Z10

Toute la technologie *BlackBerry*® dans un smartphone.

+ ÉTUI OFFERT

BlackBerry® Z10 Mobile

Découvrez en avant-première chez TUNISIE TELECOM, le premier Smartphone 3G+ entièrement tactile de *BlackBerry*® à partir de **199 DT*** avec un étui offert. Le nouveau *BlackBerry*® Z10 est doté du nouveau OS 10 ultra performant.

Plus que des Solutions
www.tunisietelecom.tn/B2B
1288

TT
ENTREPRISES

* L'offre est valable pour toute souscription au forfait de 200 DT INTENSE, SERENITY PRO, OPTIMUM+ et Mobi Max.

BlackBerry, RIM, Research in Motion, SureType, SurePress ainsi que les marques déposées, les noms et les logos qui leur sont associés sont la propriété de Research in Motion Limited et sont enregistrés et /ou utilisés aux Etats Unis et dans les pays du monde entier. Utilisés sous licence de Research in Motion Limited.

Taoufik Habaieb

Vivement la fin de l'anarchie et le retour du civisme

Tout est dans la transmission du pouvoir, non par le verdict des urnes, ou par un complot, mais sous la pression d'une forte crise et un impératif de consensus. Premier mouvement islamiste porté au pouvoir par des élections et confronté à cette épreuve, Ennahdha ne veut céder la place qu'à un homme investi de toute sa confiance. Cela vaut à ses yeux plus que tout accord et toute garantie. Officiellement, c'est pour réunir les conditions favorables à la tenue d'élections incontestables, mais aussi pour ne s'occuper que de cela, sans regarder dans le rétroviseur. Il n'aura pas en effet à remettre en question les décisions prises, réviser les nominations effectuées et aller fouiller dans les dossiers… Bref, quelqu'un qui prendra le relais et ne regardera qu'en face, tournant la page des deux gouvernements qui l'auront précédé.

La base du mouvement islamiste comme ses instances en font une condition absolue. D'où l'attachement non négociable jusqu'à nouvel ordre à Ahmed Mestiri. En face, il faut certes préparer les élections, mais aussi gérer le pays, c'est-à-dire prendre les décisions qui s'imposent. La porte, au lieu d'être fermée, comme l'entend Ennahdha, est ainsi ouverte, risquant même d'être largement ouverte. Le blocage était inéluctable.

Au-delà de ces enjeux respectifs, force est de reconnaître l'absence de toute vision effective quant aux réponses immédiates à apporter à la situation dans le pays. Aucun des nominés n'a été auditionné sur sa lecture du contexte et son plan d'action. Les priorités ne sont pas fixées et nul ne sait à quoi s'emploiera le futur chef de gouvernement, ne serait-ce que durant ses cent premiers jours. Tout s'est concentré sur les personnes et non sur les visions, les urgences et les programmes.

Ce mauvais départ pris dans « la démarche gouvernementale du Dialogue national» est imputable à l'opposition. Elle n'a pas su capitaliser sur la forte mobilisation populaire qu'elle avait suscitée au lendemain de l'assassinat de Brahmi, avec ce sit-in interminable au Bardo et ces grandes manifestations à répétition tout au long du mois d'août dernier. La forte pression ainsi exercée sur Ennahdha et ses alliés de la Troïka, décisive au début, et bien prise en considération, pouvait ainsi amener à des réponses positives immédiates. Relève à la tête du gouvernement, limitation des prérogatives de l'ANC, création d'un groupe d'experts pour finaliser la constitution et clôture des travaux dans un délai très rapproché : il n'était pas très difficile de l'obtenir.

Avec beaucoup d'habileté, Ennahdha a su gérer la crise. Encaissant le coup, louvoyant, jouant sur les contradictions entre les différentes composantes de l'opposition, multipliant les annonces rassurantes au début, repoussant les échéances, précisant progressivement les termes et conditions de sa lecture de la feuille de route, il a gagné du terrain, repris confiance en lui-même, rassuré ses troupes et desserré l'étau que lui imposait l'opposition. Jusqu'à renverser la vapeur et se trouver en pole position dans le Dialogue national. Cédera-t-il sur Mestiri ?

Ce n'est pas l'unique question que se posent les Tunisiens. Comment affronter le terrorisme, restaurer la sécurité, relancer la machine économique, nettoyer le pays de tous ces monticules qui jonchent les rues, mettre fin à l'anarchie et favoriser le retour du civisme? C'est la grande mission du nouveau gouvernement qui tarde à se former et à se mettre à l'œuvre.■

T.H.

في الكيران
عالساقين
لكاس العالم
ماشين
ماشين

#MechineMechine
/cocacola
www.coca-cola.tn

UIB
PLATINE

Conseil • Service Personnalisé • Exclusivités • Distinction

Entrez dans un univers de privilèges

SOCIETE GENERALE
UIB
الإتحاد الدولي للبنوك
UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

UIB CONTACT 81 10 25 25
www.uib.com.tn

SOMMAIRE

10 23

A la une

10 Dialogue national : chronique d'un échec annoncé

Nation

18 Une décision inappropriée !
Par Mansour Moalla

23 Dossier : Quelle diplomatie pour la Tunisie ?

26 Etre diplomate: pas rose tous les jours
Par Raouf Ben Rejeb

32 Liberté, ordre, justice et rien de plus
Par Walid Bel Hadj Amor

Economie

34 MPBS en Bourse : du bois, que de richesses créées !

36 Sofiène Sellami : le défi de faire aboutir et...transmettre

38 Haro sur la Caisse générale de compensation
Par Hédi Sraieb

Société

40 Xénophobie et islamophobie : un vent mauvais souffle sur la France et l'Occident
Par Mohamed Larbi Bouguerra

44 La réforme du système éducatif tunisien : mère de toutes les batailles
Par Habib Touhami

47 Il y a un siècle, les pérégrinations peu connues de Roland Garros en Tunisie, ailleurs qu'à Bizerte
Par Houcine Jaïdi

Mohamed Ennaceur

47

90

53 L'inculpation inique de l'artiste universitaire Nadia Jelassi
Par Habib Mellakh & Houcine Jaïdi

58 Le centenaire de la guerre de 14-18 et... le mariage de ma grand-mère
Par Mohamed Larbi Bouguerra

60 Habib Bourguiba Jr : notre histoire

63 Mohamed Kraiem : le syndicaliste, le PDG et le ministre de Bourguiba

67 Juifs et musulmans : L'histoire commune et des évidences remises en question

72 Lorsque la malédiction s'acharne sur les stars
Par Abdessatar Latrech

77 Mustapha Masmoudi

83 Mohamed Masmoudi (1934 – 2013) : un homme de culture engagé
Par Ahmed Ounaies

86 L'adieu à un ami
Par Tewfik Baccar

88 Le médecin général Mohammed Kamel Chebbi : un parcours remarquable

90 Vivre à Djedda : entre rigueurs des traditions et aspirations à la modernité
Par Raouf Ben Rejeb

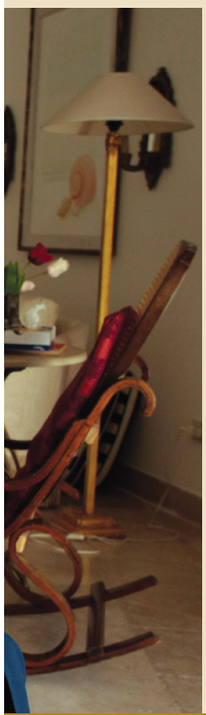

Billet

112 Le syndrome de la patate chaude
Par Hédi Béhi

Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Taoufik Habaieb

CONSEILLER
Hédi Behi

COLLABORATEURS

•Hélé Béji • Anissa Ben Hassine Kalfat • Walid Bel Hadj Amor • Ahmed Ben Hammouda • Monia Ben Jémia• Raouf Ben Rejeb • Mohamed Larbi Bouguerra • Faouzia Charfi • Mounira Chapoutot • Remadi • Habib Dalala • Rafik Darragi •Samy Ghorbal• Mourad Guellaty • Azzedine Guellouz • Safya Hachicha • Mohamed Ali Halouani • Houcine Jaidi • Jaoua •Tawfik Jelassi • Dr Essedik Jeddi • Moez Joudi • Elyès Jouini • Emna Kallel • Maher Kallel• Noureddine Ketari • Chedli Klibi • Salsabil Klibi • Habib Mallakh • Samir Marrakchi • Abdelwahab Meddeb • Emna Menif • Mansour Moalla • Ahmed Ounaïes • Mehdi Taj •Habib Touhami • Olfa Youssef • Riadh Zghal • Dr Saadeddine Zmerli • Dr Sofiène Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur de Studio)

Raïd Bouaziz
(Designer)

PHOTOS
Mohamed Hammi - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Jihen Ouaz
(Directrice Marketing)

Bourane Ennaifer Hajem
(Directrice Communication)

APPUI

Habib Abbassi
Lamia Alayet
Myriam Ben Zineb
Samira Chtila Krifa
Sérine El Anes
Fayçal Mejjadi
Leïla Mnif
Hamdi Mzoughi
Chaouki Riahi

IMPRESSION
Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène,
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333
abonnement@leaders.com.tn
marketing@leaders.com.tn
redaction@leaders.com.tn

www.leaders.com.tn

Sultanat d'Oman, l'ami discret

Les Tunisiens sont de plus en plus appréciés au Sultanat d'Oman. Médecins, paramédicaux, enseignants, magistrats, mais aussi experts et techniciens sont encore plus nombreux à y obtenir des contrats avantageux. Signe d'appréciation, malgré la limite d'âge absolue fixée à 60 ans dans la fonction publique, certaines dérogations sont exceptionnellement accordées. Actuellement, la Tunisie compte 3000 coopérants dont 20 708 enseignant. L'ambassadeur du Sultanat à Tunis, Hussein Ben Amor Ben Abdallah Al Brahim, s'en félicite, annonçant l'arrivée début novembre à Tunis de nouvelles missions de recrutement, cette fois-ci pour des médecins et des paramédicaux. Par ailleurs, de grandes facilités sont offertes aux entreprises tunisiennes qui s'implantent à Oman.

Montréal en direct : le Canada encore plus proche

Plus qu'un vœu pieux à réaliser pour les 25 000 Tunisiens installés au Canada et leurs familles en Tunisie, l'ouverture d'une ligne aérienne directe Tunis-Montréal-Tunis sera un levier puissant d'intenses échanges. Mohamed Frikha vient d'y essayer sa compagnie Syphax Airlines à la faveur d'un vol promotionnel, fin octobre, marqué par un forum d'affaires. En très peu de temps, les ambassadeurs des deux pays, Riadh Essid à partir d'Ottawa et Sébastien Beaulieu de Tunis, ont tout mobilisé pour réussir l'opération et on les a retrouvés en renfort à Montréal. Signe d'intérêt, c'est la première fois depuis la révolution qu'une délégation tunisienne d'opérateurs économiques se rend au Canada, et qui plus est, conduite par un membre du gouvernement, le ministre Ridha Saidi, en charge des Affaires économiques.Les opportunités sont multiples : étudier, travailler et investir au Canada, mais aussi monter des partenariats pour des projets en Tunisie et susciter des flux touristiques. C'est aux Tunisiens d'en tirer le meilleur profit. Un conseil d'affaires est en cours de montage sous la houlette de Chiheb Slama (Groupe Slama), un ancien de HEC Montréal, des lignes de crédit sont sollicitées auprès des autorités fédérales et des bourses d'études supplémentaires auprès d'universités, un bureau de la FIPA sera bientôt rouvert à Montréal et une prospection intensive de différentes formes de coopération est conduite par l'ambassadeur dans les provinces les plus éloignées et moins prisées jusque-là par les Tunisiens, comme l'Alberta et la Colombie britannique. Juste pour mieux comprendre les enjeux, si les Tunisiens ne sont que près de 25 000 (21 000 immatriculés au registre consulaire), avec 2000 étudiants dont 260 boursiers, les Libanais sont au nombre de 600 000, les Marocains de 120 000 et les Algériens de 70 000. Les compagnies aériennes marocaine et algérienne assurent chacune un vol quotidien sur Montréal. Syphax Airlines se bat sur ce créneau pour obtenir les autorisations nécessaires en vue de commencer par une, puis deux fréquences hebdomadaires. Il suffit d'un vol direct, pour que les exportations, notamment de produits frais (poisson, etc.), et le trafic passagers se multiplient. Plus d'excuse alors pour ceux qui hésitent encore à saisir tant de bonnes opportunités.

Abdallah Triki ira-t-il à l'OCI (Djedda)?

La Tunisie post-révolution a-t-elle une stratégie de présence utile dans les postes clés au sein des organisations internationales ou fait-elle de ces postes une récompense et une sinécure pour les protégés des partis au pouvoir ? Après l'Alecso et la Ligue arabe, nous en aurons une nouvelle démonstration pour ce qui est de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) dont le siège est établi à Djedda. Entre soutien à un candidat compétent qui y travaille déjà et parachutage d'un ancien membre du gouvernement, la décision est à prendre. Certaines sources laissent entendre que la Tunisie, réduisant sa voilure, présentera la candidature d'Abdallah Triki, ancien secrétaire d'Etat aux Affaires arabes et africaines sous le gouvernement Hamadi Jebali, à un poste de chef de département. Trois autres candidats de la région arabe sont en lice (le Yémen, le Maroc et le Koweït). Il appartiendra à la prochaine réunion ministérielle de l'OCI de désigner ou d'élire un parmi les quatre candidats qui dirigera le département culturel du secrétariat général de l'OCI. Au cours de cette même réunion seront élus ou désignés deux autres S.G.adjoints des régions Afrique (affaires économiques) et Asie (science et technologie). Pourquoi pas un Tunisien, diplomate de haut niveau ?

Quant au poste de secrétaire général, jadis tenu par Habib Chatty (1979 – 1984), il est occupé depuis 2004 par Dr Ekmeleddin Ihsanoglu, dont le mandat expire à la fin de cette année. Son successeur sera, pour la première fois depuis la création de l'OCI en 1971, un Saoudien, Iyad Madani, ancien directeur du quotidien Okaz et ministre du Hajj, de la Culture et de l'Information, élu en février dernier.

Dr Samia Cherif, primée aux Etats-Unis

Comment optimiser l'utilisation de l'eau même médiocre (salinité) dans l'irrigation tout en protégeant les sols. Pour avoir réussi une recherche très appréciée en la matière, aboutissant à une modélisation valable aux quatre coins du monde, Dr Samia Cherif, maître de conférences à l'Institut supérieur des sciences biologiques appliquées de Tunis (ISSBAT), vient de recevoir une brillante distinction aux Etats-Unis. Il s'agit du prix McKee pour la protection, la restauration et l'utilisation durable des eaux souterraines, décerné par la Fédération mondiale de l'environnement et de l'eau (WEF) qui lui a été remis lors du 86ème congrès annuel de la WEF tenu, début octobre, à Chicago.

L'équipe de recherche conduite par Dr Cherif est composée notamment du Dr Foued El Ayni et Dr Amel Jrad (directrice) du CITET (Centre international des technologies de l'environnement) ainsi que du Pr Malika Trabelsi-Ayadi, de la faculté des Sciences de Bizerte. Dr Cherif a, en effet, abouti à un modèle qui a retenu l'attention des chercheurs internationaux. Il prend en compte les besoins spécifiques des plantes à irriguer, les caractéristiques climatologiques (température et pluviométrie) de la zone concernée et la salinité de l'eau. Ce modèle calcule la qualité d'eau nécessaire à l'irrigation tout en évitant la salinisation du sol.

photo non contractuelle

Audi A4

Le Rythme du Progrès.

A partir de 899 DT HT / mois*

L'Audi A4 Attraction 1.8 TFSI boite mécanique à 74 980 DT TTC, équipée du volant cuir multifonction 4 branches, de l'affichage multifonction et du climatiseur automatique. Les finitions Ambition Luxe 1.8 TFSI boite automatique et Ambition Luxe 2L TDI boite automatique sont équipées en plus des sièges électriques en cuir « Milano », des feux Xénon et LED avant et arrière et bien d'autres équipements.

Pour tout achat d'une Audi A4 Ambition Luxe 2L TDI, un bon de 1000 DT de carburant vous est offert.

*Pour un autofinancement de 25 250 DT TTC et une durée de remboursement de 60 mois.
Sous condition d'approbation de votre dossier. Dans la limite du stock disponible.
Pour tout renseignement: 71 105 805

Terminal Audi, Route régionale 23 Tunis la Goulette 2060. Tél: 71 269 070 Fax: 71 269 075.

TLG TUNISIE LEASING

Tunisie Leasing Imm. Tunisie Leasing Group Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène.
www.tunisieleasing.com.tn

www.audi.tn

Audi
Vorsprung durch Technik

Présidence de la République

• **Le colonel-major Sami Ben Sik Salem**, nommé premier conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires sécuritaires

• **Taoufik Gasmi**, nommé directeur général de la sécurité du chef de l'Etat et des personnalités officielles

Diplomatie

Nouveaux ambassadeurs de Tunisie

• **Mohamed Ben Ayed**, à Nouakchott
• **Noureddine Erray**, au Koweït
• **Abderrazek Kilani**, représentant permanent auprès de l'ONU à Genève

Ministère des Affaires étrangères

Sont nommés au grade de ministres plénipotentiaires hors classe, Messieurs :

• **Abdelhamid Erraii**
• **Mahmoud Khemiri**
• **Tarek Azzouz**
• **Mohamed Samir Koubaa**

Ministère de la Défense nationale

• **Le colonel-major Ali Fetnassi,** nommé procureur d'Etat général, directeur de la justice militaire

Ministère de la Justice

• **Le colonel Saber Khefifi,** nommé directeur général des Services pénitentiaires, succédant au colonel-major Habib Seboui

Ministère de l'Intérieur

• **Mounir Ksiksi,** nommé directeur général et commandant de la Garde nationale

• **Abdessatar Selmi,** nommé directeur général de la Sûreté publique

Médias

Shems FM

• **Lotfi Zeghdana,** nommé directeur général de la radio Shems FM

Croix-Rouge internationale

• **Markus Brudermann,** nommé chef de la délégation régionale du Comité international de la Croix-Rouge à Tunis

Institut français de Tunisie

• **Patrick Flot** succède à Valéry Frelan en tant que conseiller de coopération et d'action culturelle et directeur de l'Institut français de Tunisie

DÉCÈS

• Hédi Belkhoja, un grand diplomate

L'un de nos plus grands diplomates vient de nous quitter à l'âge de 76 ans, comme il a vécu. Très discrètement. Hédi Belkhoja, ancien ambassadeur et consul général, a été inhumé le 8 octobre dernier au cimetière du Jellaz. Grand, toujours élégant, il fut un vrai gentleman et un diplomate jusqu'au bout des ongles. C'était un de nos meilleurs diplomates, peut-être le meilleur de sa génération.

Né le 21 janvier 1937 à Tunis, il intègre le ministère des Affaires étrangères à la fin des années 1960. Après une formation à Genève, il est affecté au Consulat général de Paris. C'est là que naîtra sa vocation et son intérêt pour la communauté tunisienne à l'étranger. En 1981, il revient en France comme consul général à Marseille, muté quelques années plus tard dans les mêmes fonctions à Paris. Fort de sa connaissance des préoccupations des Tunisiens expatriés, c'est tout naturellement qu'il devient consul général des affaires consulaires. Il fut aussi directeur chef de cabinet du ministre des Affaires étrangères (le regretté Mahmoud ■■■

Solutions Entreprise

Plus qu'une banque, un partenaire

Consciente des challenges que relève votre entreprise chaque jour, Attijari bank lance « **Solutions Entreprise** », une offre packagée qui englobe un ensemble de produits et de services nécessaires pour votre activité à des conditions avantageuses.

Pour plus de renseignements, visitez nos centres d'affaires et nos agences pour découvrir notre gamme de produits destinés aux entreprises (Financement, Placement, Gestion de flux, Commerce extérieur, Solutions de e-banking...). Nos chargés d'affaires et nos conseillers mettent à votre disposition leur expertise pour une prise en charge efficace de vos opérations et pour vous accompagner dans vos projets de développement.

التجاري بنك
Attijari bank

www.attijaribank.com.tn

Vous allez changer d'avis sur la banque.

F L O U S S Y

ÉPARGNE

ÉPARGNEZ POUR MIEUX VIVRE.

Epargnez à votre rythme !
Avec le contrat **FLOUSSY**, **CARTE VIE** vous permet de réaliser les projets qui vous tiennent à cœur ou juste d'anticiper les aléas de la vie.
Bénéficiez d'un taux de rémunération minimum garanti sur les 10 premières années et du meilleur taux de rendement du marché depuis 1995. Plus de détails sur notre site internet.

CARTE
– VIE –

www.carte.tn

■ ■ ■ Mestiri), avant d'être désigné ambassadeur de Tunisie à Beyrouth. Il fut un connaisseur hors pair du dossier fort complexe de l'émigration. Il était aimé et apprécié par la communauté tunisienne en France. Affable, toujours souriant, serviable à souhait, d'une disponibilité légendaire, il cachait sous sa bonhomie jamais démentie, une exigence de perfection et une compétence jamais prise en défaut ainsi qu'une connaissance approfondie des dossiers et des hommes. En France, il avait formé avec l'ambassadeur feu Hédi Mabrouk un duo harmonieux (les deux Si Hédi) qui faisait honneur à la Tunisie et la fierté des Tunisiens vivant là-bas.

Hédi Belkhoja était le frère de M. Ahmed Belkhoja, ancien maire de Tunis décédé au mois de juillet dernier. Leur autre frère est Zizi (Hassine) Belkhoja, la gloire du volley-ball tunisien, un grand joueur; un immense entraîneur et un directeur technique jamais égalé. Le volley-ball national lui doit beaucoup. A la suite de la perte cruelle de M. Hédi Belkhoja, nous partageons l'immense peine des siens et de la famille diplomatique nationale. Nous leur présentons nos condoléances les plus attristées priant Allah le Tout-Puissant d'accueillir le défunt dans Sa Haute Miséricorde et d'accorder à tous ses proches réconfort et consolation. *«Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons»*.■

Ali El Hili : l'homme qui affectionnait l'enseignement par-dessus tout

Professeur émérite, ancien doyen de la faculté des Sciences et cofondateur de l'association « Les Amis des oiseaux », Ali El Hili est décédé le samedi 19 octobre 2013. Il a été inhumé dans ses îles natales de Kerkennah. Hommage d'un ami de longue date, Rachid Sfar, ancien Premier ministre.

En l'espace de quelques jours, un deuxième camarade de classe Ali El Hili nous quitte, je viens d'apprendre la triste nouvelle...Il sera enseveli aujourd'hui à Chergui aux Iles-Kerkennah....Je ne pourrai même pas être aux côtés de sa famille à qui j'adresse mes condoléances attristées...J'ai reçu chez moi Ali il y a deux mois...Il se portait bien, nous avons évoqué de nombreux souvenirs...ceux de notre scolarité à Sfax bien entendu, mais également tous les efforts qu'il a déployés, notamment pendant les années 1970 et 1980, quand il avait assumé avec abnégation et compétence les fonctions de directeur de l'enseignement supérieur puis celles de doyen de la faculté des Sciences de Tunis.

En 1982, il avait été séquestré pendant toute une journée dans les locaux administratifs de la faculté par un groupe d'étudiants de la Tendance islamiste.

Il a su être patient pour dialoguer avec eux et dénouer pacifiquement la dérive sans intervention de la police.... Il a même refusé de déposer plainte... L'enseignement était pour Ali un véritable sacerdoce....

Il avait en 1972 refusé la proposition du Premier ministre Hédi Nouira qui souhaitait lui confier la charge de ministre de l'Enseignement supérieur... Il a préféré rester auprès de ses étudiants...■

Rachid Sfar

• Mohamed Mongi Jemmali

Professeur émérite à la faculté de Médecine de Sousse, direteur de recherche à l'INSERM.

• Dr Hassouna Marrakchi

Chirurgien en ORL, il faisait partie de la première génération de chirurgiens ORL tunisiens rentrés de France au lendemain de l'indépendance, s'investissant dans la pratique hospitalière et la formation médicale. Lauréat de la faculté de Médecine de Montpellier (1962) et ancien interne du service du Pr Yves Guerrier à l'hôpital Saint-Charles, il fera ses premières armes à Sfax (1963-1968), avant de se joindre aux professeurs Mustapha Attallah et Noureddine Zaoui à l'hôpital Charles-Nicolle à Tunis. Il y restera pendant vingt ans, jusqu'en 1988. Acquis à l'action sociale, Dr Marrakchi avait rejoint dès le début des années 1960 le mouvement des Lion's Clubs et participera ainsi avec Dr Habib Toumi à la fondation du Lion's Club de Sfax (1968) puis ralliera le Club Doyen de Tunis.

• Ismail Ayari

Procureur d'Etat général, ancien chef de cabinet du ministre de la Justice.

• Ali Kassar

Banquier à Paris

• Borhane Errais

Chronique d'un échec annoncé

Ennahdha cédera-t-il sur Mestiri?

Un consensus est-il réellement possible, face à un raidissement total d'Ennahdha, l'éparpillement de l'opposition, l'absence de tout candidat proposé par le Quartet et le veto de Marzouki ? Avec grande amertume, Houcine Abbassi ne pouvait que constater l'échec des pourparlers et annoncer la suspension du Dialogue national. Ennahdha n'acceptera de transmettre le pouvoir qu'à un homme de confiance absolue : Ahmed Mestiri.

Alors que l'opposition s'en tient à une personnalité compétente et la plus indépendante possible du mouvement islamiste, comme Mohamed Ennaceur ou Mustapha Kamel Nabli. Le blocage est total. Il vient aggraver une crise politique déjà bien profonde. Comment s'en sortir ?

Pourtant, tout avait bien démarré. Les deux démarches, constitutionnelle et gouvernementale, semblaient progresser sous de bons augures. Les élus qui s'étaient retirés, après l'assassinat de Mohamed Brahmi, de l'Assemblée nationale constituante ont accepté de reprendre leurs sièges. Sous la Coupole du Bardo, les efforts de consensus sur nombre de questions relatives à la nouvelle instance en charge des élections, mais aussi la Constitution, aboutissaient jusque-là à des points positifs laissant espérer une accélération significative de la finalisation des travaux.

De premiers signes d'entente… trompeurs

A quelques encablures de l'ancien palais beylical, le Quartet et les 21 partis signataires de la feuille de route pour le Dialogue national commençaient leurs réunions dans la rutilante bâtisse qui a servi de siège à la Chambre des Conseillers et accueilli après la révolution la Haute Instance de Ben Achour, avant d'abriter à présent le ministère des Droits de l'Homme et de la Justice transitionnelle. Au premier étage, salles de réunion et salons se prêtent aisément au Dialogue. Les premières réunions furent des plus conviviales et les échanges cordiaux, l'accord sur le choix d'un chef de gouvernement s'annonçait alors sans poser de grandes difficultés. D'emblée, Ennahdha, tout comme Nida Tounès, a annoncé qu'il n'avait pas de candidat à proposer, demeurant ouvert à examiner les différentes suggestions. Chacun des partis se lance alors à présenter son candidat ou à se rallier à l'un ou l'autre. Une première liste de 18 nominés est fixée. On y retrouve pêle-mêle, sans critères poussés précis, Radhi Meddeb, Chawki Tebib, Mokhtar Trifi, Mansour Moalla, Ahmed Mestiri, Kais Saied, Jalloul Ayed, Chedly Ayari, Mustapha Kamel Nabli, Mohamed Ennaceur, etc. Les coulisses bruissent d'autres noms : Wided Bouchammaoui, Sadok Rabeh, Nouri Jouini, Habib Essid, Abdelkérim Zebidi… Il suffit qu'un nom soit avancé pour qu'immédiatement se déclenchent contre lui des campagnes médiatiques de dénigrement, frisant parfois la bassesse. Un SMS d'alerte est-il lancé, de la salle même de réunion, comme l'affirme Hamma Hammami ?

Des contacts sont pris avec les uns et les autres, par les partis participants, afin de les sonder sur leur disponibilité. Mansour Moalla sera le premier à s'excuser, rappelant que le poste doit revenir à une personnalité

compétente ne dépassant pas la soixantaine. Ahmed Mestiri déclinera lui aussi la proposition. Sa position variera plusieurs fois, mais il finira par accepter (voir encadré). Cherchant à s'ériger en indépendant et ne pas constituer le candidat d'Ennahdha, il dira qu'il n'acceptera que s'il est sollicité par le Quartet. Réponse immédiate de Houcine Abbassi : *«Le Quartet n'a pas été mandaté pour proposer un candidat»*. Kais Saied, Wided Bouchammaoui et d'autres estiment qu'ils ne peuvent pas assumer, dans les conditions actuelles, pareille charge. Un critère de tri est convenu : ne retenir que ceux qui jouissent d'une expérience gouvernementale. Du coup, Radhi Meddeb, Chawki Tebib et Mokhtar Trifi sont écartés, malgré leurs chances, selon certains partis. Une short list de quatre nominés est finalement arrêtées, comprenant Ahmed Mestiri, Mohamed Ennaceur, Mustapha Kamel Nabli et Jalloul Ayed, avant que les deux premiers se retrouvent en ultime finale.

Mestiri, rien que Mestiri

Les débats se durcissent. Ennahdha, qui avait jusque-là affirmé n'avoir aucun candidat, s'attache de plus en plus à Ahmed Mestiri. Fethi Ayadi, président de son Conseil de la choura, n'hésitera pas à l'affirmer en indiquant que c'est le choix unique sur lequel Ennahdha ne fera aucune concession. Resté en dehors des délibérations au sein du Dialogue national, Hamadi Jebali montera au créneau pour soutenir sur France 24 et divers autres médias tunisiens la même position, qualifiant Mestiri de «père de la démocratie». A quelques heures de l'échéance fatidique du samedi 2 novembre à minuit, fixée pour le choix du chef de gouvernement, le blocage était total. Rebondissant sur une rencontre fortuite la veille, entre Mestiri et Ennanceur, dans les salons de l'ambassade d'Algérie, à l'occasion de la réception offerte pour la fête nationale, certains proposeront d'amener les deux nominés finalistes à se rencontrer et à se mettre d'accord sur une formule à leur convenance. On part alors sur un ticket à l'américaine ou une cohabitation à la française : Mestiri-Ennaceur, le premier président du gouvernement et le second, vice-président, voire l'inverse pour certains. Aucune rencontre n'interviendra et Ennahdha reste inflexible. Une prolongation de 36 heures est accordée pour favoriser le consensus. Rien ne s'y fera. On part dans tous les sens, rouvrant la première liste des nominés, proposant d'autres candidats. A la recherche du troisième homme, on avance le nom de l'ancien ministre de la Santé, puis de la Défense Abdelkérim Zebidi. Torpillage immédiat de la part de Marzouki (voir encadré). Ahmed Néjib Chebbi revient avec une proposition: retenir les quatre nominés finalistes en confiant à Ahmed Mestiri la présidence du gouvernement, tout en désignant Mohamed Ennaceur et Mustapha Kamel Nabli en tant que vice-présidents et confiant à Jalloul Ayed un grand ministère. Proposition rejetée. Hamma Hammami dira: *«Autant choisir tous les autres membres du gouvernement»*. Ne s'avouant pas vaincu, il proposera Houcine Abbassi. Nouveau refus d'Ennahdha : c'est Mestiri ou rien.

«Que de concessions faites !»

Le leader du Front populaire, pourtant bien assagi ces dernières semaines, se lâchera pour dénoncer la mainmise d'Ennahdha sur le Dialogue national : *«Dès le départ, ce parti n'a que difficilement accepté l'initiative du Quartet, signé la feuille de route et engagé les débats, agitant la menace de soumettre notre*

Les calculs de Nejib Chebbi

Quelle mouche a donc piqué Ahmed Nejib Chebbi d'avoir choisi de faire cavalier seul au sein de l'opposition, en soutenant Ahmed Mestiri dont il sait pertinemment qu'il est incapable physiquement de mener à bien le rôle qu'on est en droit d'attendre d'un chef de gouvernement, surtout dans les conditions actuelles ? La décision du leader d'Al Joumhoury est d'autant moins compréhensible qu'elle a été prise au mépris des engagements conclus au sein du Front du salut et certainement sans l'assentiment des cadres de son parti. Est-il conscient des répercussions éventuelles sur l'Union pour la Tunisie et l'opposition, sur l'unité et même l'existence de sa formation déjà fragilisée par des défections à répétition. Et puis ce soutien ne va-t-il pas crédibiliser ces rumeurs « malveillantes » sur son rapprochement réel ou supposé avec Ennahdha.

■ Isam & Nejib Chebbi

On reste perplexe sur la grille de lecture à adopter pour comprendre les motivations de Chebbi et surtout le zèle qu'il a mis à défendre la candidature du «grand militant». D'ailleurs, c'est lui qui, le premier, est monté au créneau pour démentir les rumeurs de son retrait, les mettant sur le compte de «certaines parties malintentionnées» ; c'est lui qui l'a défendu mordicus lors d'une réunion au point d'indisposer la présidente de l'UTICA et l'amener à quitter la salle.

D'aucuns établissent un lien de causalité entre ce soutien et les ambitions présidentielles de Chebbi. On sait que son obsession, sa raison d'être, c'est la présidence de la République et on n'a rien dit si on n'a pas précisé cette donne, parce qu'elle permet de saisir les acrobaties dialectiques du leader d'Al Joumhoury. Il s'estime le plus apte, de par son passé militant et les expériences accumulées en 50 ans d'action politique. Carthage vaut bien un rapprochement avec Ennahdha, lequel passe aujourd'hui par un soutien ferme à Ahmed Mestiri. ■

Mustapha

choix au vote de l'ANC, dominé comme on le sait par ce parti. Ennahdha et ses partenaires au sein de la Troïka doivent comprendre que ce dialogue a été instauré suite à une grave crise dont ils assument la pleine responsabilité. Maintenant, s'ils ne veulent pas en tenir compte, qu'ils gardent leur configuration actuelle avec Ali Laarayedh!» Au sujet de Mestiri, Hamma Hammami estime que *«la question ne repose pas sur le militantisme historique que nul ne conteste, ou une garantie politique que certains cherchent avec force, mais sur un présent avec toutes ses spécificités, et une réelle capacité physique pour abattre un travail fou exigeant 14, voire 16 heures, de concentration continue»*. Il rappellera qu'à l'origine, les revendications du Front populaire étaient multiples, à commencer par la dissolution de l'ANC, mais il a accepté de faire un grand nombre de concessions, croyant pouvoir faciliter ainsi le consensus. Or, nous nous retrouvons face à un blocage total imposé par Ennahdha.

Face à cet imbroglio, Rached Ghannouchi est resté imperturbable : *«Nous n'avons pas d'alternative à Ahmed Mestiri et nous ne voyons pas de raison pour le refuser sauf l'opposition pour l'opposition ou la recherche d'une personnalité moins indépendante»*, a-t-il affirmé. *«Ennhadha,* a-t-il ajouté, *a accepté de transmettre le pouvoir non pas par des élections ou un complot, mais à la faveur des concertations et du consensus, et ce dans le but de permettre l'organisation d'élections libres et transparentes qui seront à l'abri de toute contestation. En passant de la légitimité électorale à celle du consensus, et en cédant le pouvoir à un groupe séculier, le mouvement islamique montre sa bonne volonté de faire prévaloir le consensus.»*

Abbassi, encore plus déterminé

Les traits tirés par le stress de ces longues réunions et les pressions subies de toutes parts, Houcine Abbassi, qui a fait montre d'une grande patience et d'une réelle volonté de recherche du compromis, s'avouera finalement vaincu. D'une voix cassée, lui qui aurait tant annoncé une bonne nouvelle aux Tunisiens en cette veille du nouvel an de l'Hégire, reconnaîtra, lundi soir peu avant minuit, devant la presse, l'échec des pourparlers. *«Dès le début, nous nous attendions à des tentatives de parasitage du Dialogue national,* dira-t-il, *et nous nous sommes employés à barrer la route à ceux qui veulent le torpiller. Un mauvais signal est venu s'ajouter, aujourd'hui, de l'ANC où des élus de la majorité ont tenté de réviser en leur faveur absolue le règlement intérieur de l'Assemblée. Nous ne croyons pas à l'échec et nous œuvrerons à parvenir à aplanir les difficultés par le dialogue et la concertation».* Loin de lâcher prise, Abbassi affirmera que le Quartet initiateur du Dialogue national s'emploiera à reprendre les concertations en vue de bâtir une nouvelle plateforme favorable à un consensus. Il n'hésitera pas, le cas échéant, à dénoncer ceux qui compromettent le dialogue et à proposer des personnalités qu'il estime capables de diriger le gouvernement.

Certes déçu par ce blocage, Houcine Abbassi garde cependant espoir. Le Quartet ne baissera pas les bras. Si aucune date précise n'a été fixée pour la reprise du dialogue, l'aggravation de la crise politique, sur fond de menaces sécuritaires et d'enlisement économique et financier, souligne davantage l'urgence d'une sortie de crise.■

Taoufik Habaieb

Le CPR : une victoire à la Pyrrhus ?

Une fois de plus, le CPR (avec ses satellites, Wafa, Courant républicain, etc.) a justifié sa réputation de mauvais génie du mouvement Ennahdha. Très tôt, ce parti composé d'anciens gauchistes repentis et de cryptoislamistes, s'est enfermé dans un manichéisme sous-tendu par une phraséologie révolutionnaire passée de mode en assimilant ses adversaires à des suppôts de la contre-révolution, et se présentant comme le héraut et la conscience d'une révolution à laquelle il n'avait pas contribué, ou si peu. Depuis son entrée dans la coalition gouvernementale, il a été à l'origine de tous les mauvais choix de son puissant partenaire : l'ostracisme dont a fait l›objet, pendant des mois, Nidaa Tounès, la diabolisation de son fondateur, le mépris de l'opposition qualifiée souvent de 0,0%, par allusion à son score aux élections d'octobre 2011, la loi sur l'immunisation de la révolution, le soutien aux mal-nommées ligues de protection de la révolution et tout récemment le rejet de la candidature de Abdelkerim Zebidi au poste de chef de gouvernement, torpillant ainsi le dialogue national. Car même dans cette affaire, il n'a pas été de bon conseil et il a suffi que le nom de l'ancien ministre de la Défense soit prononcé pour que les dirigeants de ce parti, encouragés certainement par Marzouki en sous-main, se répandent en calomnies à propos de Zebidi sur les réseaux sociaux et les antennes des radios, reprenant notamment la vieille antienne de l'affaire Baghdadi. Zebidi a bien saisi le message. Moncef Marzouki ne veut pas de lui. Sa riposte coule de source : il se retire.

■ Abdelkerim Zebidi

En faisant sans cesse dans la surenchère, le CPR n'a pas seulement saboté l'initiative de l'UGTT, à laquelle il n'avait pas d'ailleurs adhéré, il a désespéré des millions de Tunisiens qui voyaient leur vœu d'un gouvernement de technocrates et indépendant des partis gérer le pays s'évanouir et fourni des arguments à Ennahdha pour se dérober à ses engagements. Les dirigeants du CPR doivent aujourd'hui se frotter les mains d'avoir réussi dans leur entreprise. Mais à quel prix ? Sans doute celui d'avoir replacé le pays dans l'œil du cyclone, alors qu'on commençait à s'en éloigner, et d'avoir donné un mauvais signe aux investisseurs tunisiens et étrangers. Une victoire, certes pour le CPR, mais à la Pyrrhus.■

H.B.

For the third year in a row, we are chosen the best airline in Europe.

Every year, Skytrax, the world's largest airline passenger satisfaction survey asks millions of passengers around the world to choose their favourite European airline.

For the past three years, the answer has always been the same.

Turkish Airlines remains the best airline in Europe.
We would like to thank you and congratulate our employees for making this possible.

Globally Yours | TURKISH AIRLINES

Voted Europe's Best Airline at the 2013 Skytrax Passengers Choice Awards

turkishairlines.com

A STAR ALLIANCE MEMBER

Une décision inappropriée !

Par Mansour Moalla

Deux problèmes graves

L'économie tunisienne souffre depuis l'Indépendance de deux graves déséquilibres qu'on n'est pas parvenu à corriger jusqu'à ce jour malgré tous les efforts entrepris. Il s'agit d'un double déficit persistant. Celui qui concerne la création d'emplois qui a toujours été insuffisante par rapport à la demande, provoquant ainsi une aggravation continue du chômage qui frappe quelques centaines de milliers de personnes (600 à 700.000) dont plus de 200.000 diplômés. Il s'agit en second lieu du déficit de nos paiements extérieurs, nos exportations de biens ne couvrant que 70% en moyenne de nos importations ; nos exportations de services (tourisme et revenus de nos travailleurs à l'étranger) ne suffisent pas à combler ce déficit qui est celui de la balance courante et qui représente d'année en année un pourcentage important du PIB évoluant entre 7 et 10% de 2008 à 2011. On doit emprunter des fonds à l'extérieur à la fois pour couvrir ce déficit (de l'ordre de 2 milliards de dinars) et aussi pour rembourser le principal de la dette extérieure (encore 2 à 3 milliards de dinars) et enfin constituer des réserves de change suffisantes. D'où l'aggravation continue de notre dette extérieure qui, avec d'autres facteurs, explique aujourd'hui la détérioration de notre crédit à l'extérieur et la forte dégradation de la monnaie nationale.

Ces deux problèmes majeurs, emploi et balance des paiements, expliquent qu'entre 1971 et 1974, années les plus prospères depuis l'Indépendance avec un taux de croissance moyen de 9,9% et un déficit courant le plus bas constaté jusqu'ici atteignant par rapport au PIB 2,4% en 1971 et 0,4% en 1974, on ait cherché à leur trouver des solutions dans l'expansion de l'industrie et des exportations industrielles et dans le développement du tourisme, secteur créateur d'importantes ressources en devises.

Toute une série de mesures ont été prises à cet effet dont notamment la création de l'Agence de promotion des investissements (API), du Fonds de la promotion et de la décentralisation industrielle (Foprodi) et des trois agences foncières pour mettre à la disposition de l'industrie, du tourisme et du logement des terrains aménagés leur facilitant l'implantation.

Objectifs et contenu de la loi d'avril 1972 (1)

C'est dans ce contexte qu'a été imaginée, étudiée et mise en œuvre la fameuse loi du mois d'avril 1974 qui est utilisée depuis quarante ans et dont le trentième anniversaire a été célébré élogieusement en 2002. Il s'agit de dire pourquoi a-t-on créé cette loi, quel est son contenu, quels ont été

ses résultats, comment ont-ils évolué et quel peut être son avenir pour pouvoir juger de ce qu'il faut penser de son devenir pour pouvoir juger de l'opportunité de sa mise en cause en 2004 et 2008 et du fait qu'on reprend l'attaque aujourd'hui dans une situation économique dégradée et un déficit aggravé tant au point de vue emploi qu'au point de vue balance des paiements.

Et en effet, la loi d'avril 1972 avait pour objectif de contribuer aussi bien à la promotion de l'emploi qu'à l'amélioration de notre balance des paiements. Il s'agissait d'encourager efficacement les promoteurs et les entreprises à investir, à créer des emplois et à exporter : trois objectifs majeurs depuis toujours et pour longtemps encore. Celui de l'exportation est le plus difficile et qui appelle le maximum d'encouragements, la production pour le marché international nécessitant des aptitudes spéciales tant au point de vue qualité du produit que des délais de livraison qui ne doivent pas souffrir des imperfections de l'environnement. On a donc institué un régime spécial pour l'exportation qui s'applique aussi bien aux entreprises tunisiennes qu'aux entreprises étrangères et qu'aux entreprises mixtes, comme les statistiques le montreront plus loin.

Ce régime spécial concerne le contrôle des changes et le statut fiscal de l'exportation. On ne peut pas soumettre un exportateur aux difficultés qui peuvent naître de ce contrôle des changes qui peut provoquer un retard préjudiciable pour la fabrication et pour les livraisons. Aussi a-t-on libéré les entreprises exportatrices de ce contrôle des changes.

Leurs importations sont payées avec leurs propres ressources en devises qui, converties en dinars, leur permettent de faire face à leurs achats de biens et services en Tunisie pour procéder à la fabrication des biens à exporter moyennant quoi, elles conservent le produit de leurs exportations à l'extérieur. Ainsi elles n'ont pas à souffrir du contrôle des changes, comme si elles étaient installées dans leurs propres pays qui ont supprimé en général un tel contrôle… On ne fait ainsi que les mettre dans la même position. On leur évite un handicap mais on ne leur accorde pas un avantage et c'est dans notre intérêt.

Reste le problème fiscal. Leur statut les exonère de l'impôt sur les bénéfices. C'est l'avantage le plus important qui est probablement de nature à les décider à s'installer en Tunisie, le coût réduit de la main-d'œuvre n'étant pas spécial à la Tunisie mais concerne la plupart des pays en voie de développement, avantage quelque peu contrarié par la productivité relativement moins importante de cette main-d'œuvre. L'exonération fiscale s'applique à toutes les entreprises exportatrices, qu'elles soient tunisiennes, étrangères ou mixtes. Il est de mauvaise foi de dire qu'elle ne s'applique qu'aux étrangers et institue une inégalité fiscale. Il y a égalité entre tous les exportateurs mais il ne peut y avoir, dans notre cas, dans l'état de notre balance des paiements depuis l'Indépendance, entre l'exportation et la production pour le marché local. L'exportation exige la connaissance des marchés, une organisation minutieuse, le respect de la qualité et des délais, toutes disciplines qui sont relativement moins exigées par la production et la vente sur le marché intérieur.

Si l'on veut un jour réduire ce qu'on a appelé une «dichotomie», il faudrait progressivement réduire l'imposition des sociétés industrielles et les libérer progressivement de ce qui reste du contrôle des changes. Il n'y aura jamais d'égalité parfaite. La discrimination fiscale est pratiquée dans tous les pays lorsque c'est de leur intérêt. Notre intérêt à nous est d'encourager l'exportation et les controverses idéologiques relevant de la pure théorie ne doivent pas nous concerner étant donné l'énorme enjeu en cause.

Les résultats de la loi d'avril 1972

On s'en rend compte surtout lorsqu'on examine les résultats de cette loi d'avril 1972 aussi bien dans le domaine de l'emploi que dans celui de la balance des paiements.

En premier lieu, le nombre d'entreprises exportatrices créées sous le régime de la loi 1972 a été important. En trente ans, de 1972 à 2002, le nombre d'entreprises a atteint 2 261, soit 75 entreprises en moyenne par an. Il augmentera de 2002 à 2012, soit en 10 ans, de 39 entreprises par an et atteindra 2 650 entreprises, soit 66 entreprises par an durant 40 ans : une baisse de rythme étant donné qu'à deux reprises en 2004 et 2008, on a voulu appliquer l'impôt de 10% sur les bénéfices de l'exportation, ce qui a fait que 200 entreprises ont fermé au cours des deux dernières années les plus perturbées. Les intentions d'investissement déclarées durant les 8 premiers mois de 2013 ont baissé de moitié par rapport à la même période de l'année 2012. L'annonce imprudente et extravagante d'une éventuelle reprise de la même menace ne pourra qu'accélérer le retrait des exportateurs en place et provoquer l'absence de nouvelles installations.

Les entreprises fonctionnant en 2002 (2) (trentième anniversaire) au total de 2 261 comme indiqué ci-dessus se décomposent en 908 entreprises majoritairement tunisiennes, 1 860 sont étrangères (dont 533■■■

■■■françaises, 337 italiennes, 191 allemandes) et 413 sont mixtes et enfin 306 de divers autres pays.

Ces entreprises contribuent à l'emploi et à un meilleur équilibre de la balance des paiements. Les emplois créés sont au nombre de 332 000 en 40 ans, soit 8 300 emplois en moyenne par an. Ce serait tout à fait irresponsable de mettre ces emplois en danger d'autant plus que 60% des entreprises exportatrices emploient cinquante (50) employés et plus et 13% deux cents (200) employés et plus. Ces emplois représentent enfin 53% des emplois dans les industries manufacturières. Ces entreprises ont à cet effet investi 2 milliards de dollars jusqu'en 2002.

En second lieu, ces entreprises ont contribué à l'expansion de nos exportations. Jusqu'en 2002, elles ont exporté pour 20 milliards de dinars avec une valeur ajoutée de 8 milliards de dinars, ce qui représente 73% des exportations des industries manufacturières. En outre, les exportations de ces entreprises représentent également 145% de leurs importations alors que le taux de couverture du régime général n'est que de 33,2%. Leur excédent est de 2 milliards de dinars tandis que le déficit du régime général est de 6 milliards de dinars.

Ces exportations se sont diversifiées et concernent de nouveaux secteurs comme celui des industries mécaniques, électriques et électroniques dont les exportations n'étaient que de 100 milliards de dinars en 1980 et sont passées à 750 MD en 1995 et à 6 milliards de dinars en 2012 et leur contenu technologique est passé de 10 à 30%.

On aurait pu obtenir de meilleurs résultats dans l'intégration des entreprises exportatrices de la loi de 1972 dans le système économique national. En effet, et toujours en 2002, les importations nécessaires à l'exportation de 20 milliards de dinars ont été d'environ 12 à 13 milliards de dinars si l'on retient le pourcentage qu'on vient d'indiquer de 145% comme taux de couverture. On aurait pu, et c'est ce que visaient les promoteurs de la loi d'avril 1972, fabriquer sur place, à des prix compétitifs, les biens importés par les entreprises exportatrices, ce qui aurait pu améliorer plus-value, exportations et intégration.

Malheureusement, cette évolution ne s'est pas produite comme prévu. La passivité, le manque d'initiative et l'absence de continuité dans l'action résultant de l'évolution chaotique permanente de la «politique», on s'est contenté de laisser venir les entreprises souhaitant s'installer en Tunisie avec leurs projets et de leur conférer le fameux «agrément» devenu l'activité principale de l'API alors que normalement, celle-ci aurait dû créer des projets, les étudier et chercher des promoteurs tunisiens ou étrangers soit pour exporter soit pour fabriquer des biens pour l'approvisionnement des exportateurs. C'était plus profond, plus sérieux mais plus difficile. Si on avait agi comme prévu à l'origine, la plus-value et l'évolution technologique des exportations auraient été plus importantes et plus rapides. Cette évolution a pris du retard étant donné notre propre carence.

Conclusion

La loi de 1972 a rendu un très grand service au pays aussi bien en matière d'emploi que pour la balance des paiements. Cela valait la peine de « sacrifier » une recette fiscale aléatoire évaluée, dans les meilleurs des cas, à 300 millions de dinars et ne représentant que 1% des recettes fiscales. Reste le FMI : je suis persuadé qu'on peut le convaincre de nous suivre, surtout que la plupart des pays, dont certains proches de nous et de redoutables concurrents, pratiquent cette différenciation fiscale (pour ne pas employer le terme quelque peu pompeux de dichotomie) lorsqu'il s'agit de leur intérêt. Il y a de nombreux pays qui aident les entreprises à soutenir en mettant à leur disposition des terrains aménagés, des crédits adaptés, outre les privilèges fiscaux pour qu'elles contribuent à la réalisation des objectifs visés. D'autres encouragent de diverses manières leurs entreprises à ne pas « délocaliser » et venir s'installer dans nos pays.

Ne soyons pas timorés ou complexés. Si on trouve une solution pour récupérer les milliards de dinars de la Caisse de compensation, on aura les félicitations du FMI qui a raison d'exercer la pression pour qu'enfin on s'occupe de ce problème qui traîne depuis des dizaines d'années. Et laissons l'exportation tranquille, de grâce !■

M.M.

---

(1) - Voir mon livre « De l'Indépendance à la Révolution » Sud-Editions – pages 227 à 230
- Consulter l'excellent article publié par un «collectif d'économistes » par le journal La Presse en date du 30 septembre 2013 page 7.
(2) On ne dispose pas de chiffres pour 2012.

peugeot.com.tn

Du 25 Octobre au 9 Novembre
LES IMMANQUABLES PEUGEOT

PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL Photos non contractuelles. * Dans la limite du stock disponible

Pendant « Les Immanquables Peugeot », Stafim et son réseau ouvrent les portes de leurs showrooms et vous donnent rendez-vous pour vous faire profiter de réductions de prix allant jusqu'à 4000 DT.

Devenez fan de Peugeot Tunisie sur www.facebook.com/Peugeot.TN

MOTION & EMOTION

PEUGEOT

STAFIM ET SON RÉSEAU :

Rue du Lac Léman - Les Berges du Lac - 1053 Tunis - Tél. : (216) 71 86 04 44 - (216) 71 10 44 00 - (216) 71 80 60 22 - Fax : (216) 71 86 26 22.

• Pour plus d'informations, contactez votre agent Peugeot le plus proche. Liste du réseau disponible sur www.peugeot.com.tn

Sophistication in Operations
TAV Airports serves millions of passengers and thousands of aircrafts at twelve airports in three continents. With its extensive know-how, TAV Airports focuses on the smallest details in airport operations to render the perfect service.
ISTANBUL ATATÜRK • ANKARA ESENBOĞA • IZMIR ADNAN MENDERES • ALANYA GAZİPAŞA
TBILISI • BATUMI • ENFIDHA-HAMMAMET • MONASTIR HABIB BOURGUIBA
SKOPJE ALEXANDER THE GREAT • OHRID ST. PAUL THE APOSTLE • MADINAH • RIGA
Tepe Akfen
TAV
Airports
www.tavairports.com
Live, Smile and Fly!

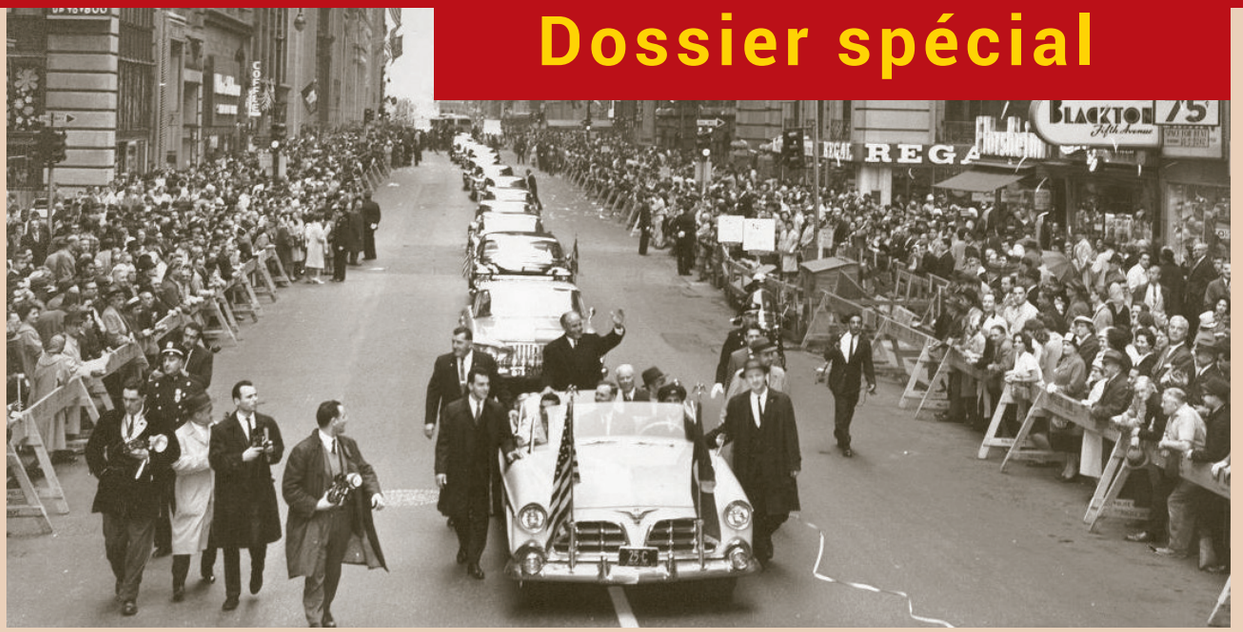

Quelle diplomatie pour la Tunisie ?

La diplomatie tunisienne a-t-elle su servir la Tunisie post-révolution ? Des signes d'essoufflement ont été inéluctablement relevés, le ministère des Affaires étrangères ayant connu ses propres gestations internes. Nombre de postes diplomatiques tunisiens à l'étranger sont restés longtemps vacants, parfois dans des moments cruciaux.

C'est le cas de Paris, Washington, Pékin, Riyad, Addis-Abeba et autres. Certaines nominations ont été furtives, pour quelques mois (Washington, etc.). D'autres ont été contestées, surtout lorsqu'il s'agit de confier des ambassades à des non-diplomates, militants de partis au pouvoir (Riyad, Berne…).

Le budget général reste modeste et incapable de faire face à la hausse vertigineuse du coût de la vie dans la plupart des pays concernés. Certes, une augmentation de salaires a été consentie en faveur du personnel diplomatique et consulaire affecté à l'étranger, mais c'est loin de couvrir la cherté de la vie et de se rapprocher de la rémunération de leurs collègues d'autres pays. Les moyens de travail sont rudimentaires et les équipes réduites. Les frustrations sont nombreuses. Les Tunisiens résidant à l'étranger et les opérateurs économiques s'ajoutent à la réclamation d'un renforcement substantiel, dans l'immédiat, en attendant une refonte totale. Mais au-delà de ces contingences, ce sont les orientations stratégiques tout comme l'action quotidienne qui s'imposent au débat. La diplomatie tunisienne depuis le 14 Janvier, quelle diplomatie pour le prochain gouvernement, les principes fondamentaux, l'impératif de redéploiement et le rôle des diplomates : autant de questions auxquelles d'anciens ambassadeurs, très attachés à la Tunisie et à sa diplomatie, ont bien voulu répondre.
Un dossier spécial qui reste ouvert aux contributions des lecteurs. ■■■

La diplomatie tunisienne depuis le 14 janvier 2011

La diplomatie est l'outil de mise en œuvre de la politique extérieure, elle-même reflet de la politique et de la situation intérieure. La diplomatie tunisienne post-14 janvier 2011 constitue la meilleure illustration de cette affirmation. Débarrassée de la camisole de force qui la ligotait, la diplomatie tunisienne est passée depuis la révolution du 14 janvier 2011 par trois phases :

• Une première phase où elle a apporté sa contribution au succès de la 1ère étape de la transition démocratique;
• Une deuxième phase où elle a évolué en situation de «roue libre»;
• Une troisième phase qui correspond à ce que les économistes appellent stagflation.

I. La diplomatie en phase avec les exigences de la transition démocratique

La révolution de la dignité et de la liberté a fait de Tunis un passage obligé. Un nombre jamais égalé de personnalités étrangères ont visité Tunis, soit pour témoigner de leur soutien à la Tunisie et sa révolution, soit pour annoncer un appui financier ou technique afin d'aider à la réussite de la phase de transition démocratique. Même le secrétaire général de l'Ocde, organisation dont la Tunisie n'est pas membre et ne le sera pas de si peu, a fait le voyage à Tunis pour offrir les services de son organisation, notamment dans le domaine de la lutte contre la corruption et rendre hommage à la Tunisie pour sa contribution exceptionnelle au Sommet du G8 à Deauville. Cette brillante image de la Tunisie post-14 janvier s'est consolidée à la faveur de la solidarité démontrée par le peuple tunisien en accueillant plus d'un million trois cent mille réfugiés en provenance de la Libye.

Portée par cet élan, la diplomatie s'est attelée à :
• Initier la ratification d'un grand nombre de conventions internationales (six) réclamées ardemment depuis des années par l'ensemble de la société civile tunisienne et ayant une signification particulière pour la Tunisie post-14 janvier et sa transition démocratique ;
• Favoriser l'établissement à Tunis de représentations de plusieurs organisations internationales et nombre d'ONG ayant une audience internationale ;
• Négocier avec les organisations internationales concernées pour évacuer avec célérité vers leurs pays d'origine les réfugiés en provenance de la Libye;
• Présenter aux partenaires de la Tunisie des programmes reflétant ses besoins en matière de financement et d'appui technique, notamment en faveur des régions déshéritées ;
• Sensibiliser la communauté internationale aux besoins financiers que nécessite l'effort de reconstruction de l'économie tunisienne à travers la soumission d'un plan intégré au sommet du G8 à Deauville ;
• Apporter l'aide et l'assistance nécessaires à l'Instance supérieure indépendante des élections (Isie) pour assurer la participation active de la colonie tunisienne à l'étranger aux élections du 23 octobre 2011.

II. La situation de la roue libre

Paradoxalement, les élections du 23 octobre 2011 qui ont constitué le point culminant de la 1ère phase transitoire ont mis un arrêt à l'élan de la nouvelle diplomatie. Le cordon par lequel le nouveau ministre des Affaires étrangères s'est entouré en nommant et en consultant exclusivement des conseillers étrangers à la diplomatie s'est transformé en nœud coulant sous l'effet du climat de suspicion. Une telle attitude a renvoyé la diplomatie dans l'immobilisme et a placé les ambassades dans une situation de roue libre où l'on peut enregistrer autant de diplomates que de postes. Cette situation peu ordinaire liée à l'absence de politique étrangère claire ne pouvait être que génératrice d'erreurs dont la multiplication et la fréquence ont porté préjudice à la diplomatie et aux intérêts du pays:
• L'extradition de l'ex-Premier ministre libyen Baghdadi Mahmoudi et ce, contrairement aux principes qui fondent la diplomatie tunisienne ;
• Le « renvoi » inconsidéré de l'ambassadeur syrien qui avait déjà quitté le pays ;
• Des déclarations peu respectueuses des choix fondamentaux de nos partenaires maghrébins ;
• L'absence de consultation et de concertation maghrébines préalables à toute prise de décision concernant la liberté de mouvement des ressortissants de l'UMA ;
• La hiérarchisation de nos relations avec les pays du Golfe a créé un malaise dans nos relations avec ces pays ;
• Le choix partisan de candidats pour occuper des postes importants au sein des organisations internationales et régionales et des instances onusiennes chargées des droits de l'Homme a fait perdre à la Tunisie de grandes opportunités;

A cela s'ajoutent des facteurs liés à l'insécurité qui règne dans le pays et qui ont bien affecté l'image de la Tunisie, à l'instar notamment de la déplorable attaque de l'ambassade et de l'école américaines.

III. La situation de la «stagflation»

Par cette expression, les économistes qualifient la situation où l'on enregistre une stagnation économique accompagnée d'une inflation, ce qui correspond en fait à la situation actuelle de notre économie.Il se trouve que ce que vit actuellement notre diplomatie renvoie parfaitement à cette situation. En effet, l'absence d'initiative est doublée d'une inflation de déclarations se rapportant à des sujets sensibles de la diplomatie, à l'instar des relations de la Tunisie avec l'Egypte. Ces déclarations préjudiciables, voire nuisibles, ont créé une cacophonie et rendu inaudibles les voix du président et du ministre des Affaires étrangères censés être les seuls habilités à communiquer dans ce domaine. En conclusion, la diplomatie post-14 janvier a entamé les acquis enregistrés par la Tunisie depuis l'aube de l'indépendance et dilapidé le capital de sympathie qui a accompagné la révolution de la liberté et de la dignité et ce, par la prise de décisions intempestives qui ne tiennent pas compte des principes fondamentaux de la Tunisie et de ses intérêts bien compris.■

Moncef Baati
Ancien ambassadeur

Quelle diplomatie pour le «gouvernement de compétences» en Tunisie ?

Le « gouvernement de compétences » issu du dialogue national aura de lourdes tâches à assumer dans un contexte national et international difficile et en un laps de temps limité. Il ne serait pas exagéré d'affirmer que sa mission sera de sauver la Nation des grandes difficultés dans lesquelles des politiques transitoires souvent erronées l'ont placée et de préparer les conditions nécessaires au redémarrage sous un gouvernement émanant des prochaines élections que tout le monde espère libres et convaincantes. Cela est vrai pour la politique étrangère, et la diplomatie qui la soutient, comme pour la plupart des autres aspects de la vie du pays.

Nous n'allons pas ici effectuer une évaluation détaillée de l'état actuel de nos relations extérieures et de la place de la Tunisie dans le monde ainsi que la situation dans laquelle se trouve l'outil de notre diplomatie, à savoir le ministère des Affaires étrangères ; cela est fait ailleurs dans ce dossier consacré au sujet. Qu'il nous suffise d'observer les atteintes à la crédibilité de la diplomatie tunisienne du fait du manque de clarté de nos positions sur les plans bilatéral, régional et multilatéral ainsi que la perception d'incohérence dans l'expression de ces positions, le repli par rapport à certaines constantes fondamentales de notre politique étrangère, le malaise grandissant parmi les cadres et agents diplomatiques, le recul de la place de la Tunisie dans le monde et de la confiance des pays frères et amis ainsi que des investisseurs et institutions financières internationales dans notre économie ; sans oublier le laisser-aller politique et diplomatique par rapport au terrorisme tant au niveau régional qu'international, ce qui a facilité son extension en Tunisie. Il est manifestement difficile de penser qu'un gouvernement, au mandat et à la durée limités, pourra rétablir complètement la situation et relancer la diplomatie tunisienne sur des bases durables. Il est toutefois légitime d'espérer le voir viser certains objectifs à court et moyen termes, tels que les suivants :

1 - Rétablir la crédibilité de la Tunisie à l'étranger

• En revenant aux principes de base de notre politique étrangère qui ont bien servi notre pays depuis son indépendance, notamment la démarche modérée, le respect de la souveraineté des Etats et la non-immixtion dans leurs affaires intérieures, le respect de la légalité internationale représentée par l'Organisation des Nations unies et la recherche de solutions pacifiques aux conflits, qu'ils soient entre Etats ou à l'intérieur des Etats, politique de bon voisinage, promotion de la coopération internationale, défense des causes justes et des droits de l'Homme dans leur portée universelle, y compris les droits de la Femme …..

• En rééquilibrant nos relations avec les pays frères et amis sur la base des intérêts réciproques, loin de toute considération idéologique.

• En s'exprimant clairement, mais d'une manière pondérée, et d'une seule voix sur les questions internationales qui nous intéressent. La politique étrangère tunisienne doit avoir, en cette période transitoire délicate, un seul centre de décision qui est le « gouvernement de compétences » et un seul porte-parole qui est le ministre des Affaires étrangères(et ses collaborateurs).

2 - Contribuer au regain de la confiance du monde extérieur dans notre économie et dans la destination Tunisie pour les investissements, l'aide internationale et le tourisme.

3 - Participer à l'effort national et international de lutte contre le terrorisme. La Tunisie doit en particulier renoncer à l'attitude distante qu'elle a observée au cours des dernières années, notamment au sein des instances régionales et internationales, quand il s'agit des décisions collectives en la matière. Le regain de la confiance du monde extérieur en notre pays est lié, entre autres, à la perception de l'importance que nous donnons à cette question. Cette approche passe également par une coopération et une coordination sécuritaires plus étroites avec les pays limitrophes.

4 - Renforcer les mesures d'aide aux Tunisiens à l'étranger, notamment ceux que la situation interne du pays pousse à l'émigration illégale.

5 - Assainir la situation interne du ministère des Affaires étrangères et réhabiliter la profession diplomatique par la promulgation rapide du nouveau statut particulier réclamé depuis des années, la renonciation définitive aux nominations politiques extérieures au département pour les postes de responsabilité au siège comme dans les postes à l'étranger, le strict respect des règles de la fonction publique et du statut particulier du ministère pour les nominations aux postes fonctionnels et l'encouragement au mérite et au professionnalisme.

La Tunisie a des amitiés solides à l'étranger et une image que des générations de diplomates ont réussi à préserver. Ces amitiés et cette image peuvent être rétablies dans les court et moyen termes avant d'être développées sur le long terme. Le «gouvernement de compétences » peut le faire s'il a la volonté et la latitude nécessaires et s'il bénéficie de l'appui de toutes les forces politiques du pays. ■

Ali Hachani
Ancien ambassadeur

■ **M. Ali Hachani, ancien ambassadeur, représentant permanent de Tunisie auprès des Nations Unies à New York. Sur cette photo il présidait le conseil économique et social de l'ONU en 2006 en compagnie de M. Ban Kimoon, secrétaire général de l'organisation.**

■ Quand le secrétaire général de l'ONU U Thant, préte serment devant Mongi Slim, Président de l'assemblée générale de l'ONU 3 novembre 1961

Etre diplomate
Pas rose tous les jours

Etre diplomate en poste à l'étranger est indéniablement un privilège. Un sentiment de fierté l'habite car il n'est plus lui-même. Il est plus que cela. Il est la Tunisie. Là où il va, c'est son pays que l'on voit. Il fait corps avec lui. Dans sa vie publique comme dans sa vie privée.

Par Raouf Ben Rejeb

C'est qu'à ce privilège que vient renforcer l'immunité qui lui est octroyée à lui, à sa famille et même à son domicile, qui tous deviennent inviolables, s'attachent des obligations dont en premier lieu celle de représenter dignement son pays et le peuple auquel il appartient. Certes, il est d'abord un fonctionnaire qui doit obéir à sa hiérarchie, en premier lieu à son ambassadeur et à son ministère, mais beaucoup plus que cela. Son rôle c'est de raffermir les relations entre son pays et celui où il est accrédité. Avec le souci que cela serve en premier lieu son propre pays. Certes, il y a une division du travail au sein de la chancellerie. Il y a le chef de poste, ambassadeur, chargé d'affaires chef de mission, consul général ou consul. Celui-ci dirige la mission et par cette qualité il est le premier responsable aux yeux de sa hiérarchie, de son ministre que du chef de l'Etat, la diplomatie étant son domaine réservé. Un adjoint, appelé «le second», est le plus proche collaborateur du chef de poste, généralement chargé des questions politiques avec le titre de ministre-conseiller dans les ambassades et des relations avec les autorités régionales du poste consulaire pour les consulats généraux et consulats. Ensuite, il y a les responsables des dossiers (affaires économiques, sociales, culturelles, de presse) avec les titres de conseillers ou d'attachés.

La diplomatie, une compétition

Néanmoins, le travail des uns et des autres converge vers un but unique, celui de servir sa nation. En développant la coopération, en approfondissant la connaissance du pays d'accréditation, et en observant la qualité des rapports du pays d'accréditation avec les autres pays, notamment les plus proches du sien. Car la diplomatie c'est, à n'en pas douter, une compétition, chacun voulant faire valoir les atouts de son pays. Ses atouts comparatifs comme on dit. Mais dans cette compétition, on ne part pas avec des armes égales. Certains pays y mettent le prix en donnant à leurs diplomates les moyens de faire valoir ces atouts. Au niveau des rémunérations servies à leurs diplomates d'abord.

Car d'elles dépendent beaucoup de choses. La diplomatie étant un métier de représentation, on vous juge à partir du quartier où vous habitez, des gens que vous fréquentez, de l'école ou de l'université où vous placez vos enfants et des cafés et restaurants où vous avez vos habitudes. Sur tous ces plans, le diplomate tunisien est desservi. Les rémunérations servies aux diplomates tunisiens sont parmi les plus basses au monde. Et à l'exception du chef de poste, à qui on affecte une résidence de fonction et des frais de représentation, même minimes, tous les autres reçoivent un forfait mensuel où tout est inclus, l'indemnité de logement comme celle de représentation. Dans certains pays, les diplomates tunisiens sont relégués dans des quartiers moins huppés que ceux où leurs homologues habitent. Dans de grandes capitales où le coût de la vie est élevée, ils peinent parfois à joindre les deux bouts. Peu d'entre eux peuvent se prévaloir d'un logement avec une salle à manger en mesure d'accueillir leurs homologues comme leurs vis-à-vis dans le pays d'accréditation. Etant dépourvus

Les principes fondamentaux

Il importe, tout d'abord, de rappeler les principes fondamentaux qui ont guidé la diplomatie tunisienne depuis l'Indépendance de notre pays , à savoir entre autres:

• Le respect de la légalité internationale et des principes énoncés par la Charte des Nations unies.
• L'égalité souveraine de tous les Etats ainsi que l'inviolabilité de leur intégrité territoriale.
• La non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et la résolution des conflits par les moyens pacifiques.
• La coexistence pacifique et les relations de bon voisinage et de coopération mutuellement avantageuse entre les nations.

L'application sans faille de ces principes ainsi que l'attachement de notre pays à la préservation de la paix et la sécurité internationales , à travers son engagement dans les opérations de maintien de la paix au Congo dès les premières années de l'Indépendance, ont permis à la Tunisie— petit pays de par sa superficie géographique mais tout grand par son histoire plusieurs fois millenaire ainsi qu'à travers sa capacité à générer ce qu'il convient d'appeler le génie tunisien—de tisser des relations solides d'amitié et de coopération à travers le monde, protégeant ainsi la Tunisie des vicissitudes et des tensions dues aux conflits et autres crises de l'ère de la guerre froide. La diplomatie tunisienne post-14 janvier 2011 devrait consolider les précieux acquis réalisés sur la scène internationale grâce au leadership, à la sagesse et à la clairvoyance du Père de la nation, le président Habib Bourguiba, qui ont hissé la Tunisie au niveau des grandes nations éprises de paix et oeuvrant au renforcement des liens d'amitié et de coopération dans le monde. Notre pays devrait, en conséquence et à travers une diplomatie dynamique et orientée vers l'action, se fixer des objectifs et programmes d'action ambitieux de coopération pour le développement, en tirant profit au maximum du capital de sympathie et de considération suscité à l'échelle internationale à l'égard du peuple tunisien qui a déclenché les révolutions du Printemps arabe.

La diplomatie tunisienne devrait pour cela agir dans le cadre des principes et objectifs suivants:
1 - Soutien inconditionnel aux valeurs universelles ainsi qu'aux normes régissant les droits de l'Homme et la non-discrimination au sein des instances des Nations unies et de ses organismes spécialisés.
2 - Promouvoir à l'échelle internationale les valeurs de la tolérance, le plein respect de toutes les religions, la diversité des cultures, le dialogue des civilisations ainsi que l'interdépendance des Etats.
3 - Renforcer l'intégration maghrébine, les liens de coopération avec l'Union européenne — principal partenaire économique et financier de notre pays — ainsi qu'avec les espaces arabe, africain et islamique en matière de coopération économique et d'échanges commerciaux.
4 - Consolider et diversifier la coopération technique avec les pays arabes, africains et islamiques qui constituent des marchés prometteurs pour les experts et compétences tunisiens qui ont le mérite, en plus de leurs qualifications professionnelles élevées, de ne pas avoir d'agendas politiques ou autres à diffuser.
5 - Promouvoir les liens de partenariat entre les hommes d'affaires et investisseurs tunisiens et leurs homologues dans les pays d'accréditation des postes diplomatiques et consulaires tunisiens.
6 - Revoir la carte des représentations diplomatiques tunisiennes à l'étranger pour privilégier les pays qui offrent plus d'opportunités de coopération économique et d'échanges commerciaux avec notre pays.
7 - La fixation d'objectifs à réaliser par chaque poste diplomatique en coopération étroite avec les autres départements ministériels et les opérateurs du secteur privé tunisien. D'où la nécessité de renforcer nos ambassades en personnel et en moyens financiers et autres destinés à promouvoir l'image de marque de notre pays..■

Habib Kaabachi
Ancien ambassadeur,
directeur au Département
des affaires politiques à l'OCI

de moyens, nos diplomates sont des fonctionnaires à l'étranger.

Un ambassadeur qui fut un ancien ministre se plaignait que ses diplomates rentraient se coucher, alors que leurs homologues commençaient à travailler. Entendez par là, qu'alors que nos diplomates rentraient chez eux, les autres invitaient ou se faisaient inviter (avec obligation de rendre l'invitation) pour échanger des informations, essayer de faire du lobbying pour leur pays, chercher à conclure des affaires en suspens, que sais-je encore. L'ancien président n'aimait guère la diplomatie pour des raisons subjectives, c'est pourquoi aucune amélioration notable n'a été apportée aux appointements des diplomates pendant son règne. Une grille des rémunérations a été décidée en 1988 avec une révision annuelle selon l'augmentation du coût de la vie. Mais devant le glissement du dinar, il n'a été question les années suivantes que de la préservation de la valeur nominale de la rémunération dans la devise locale, ce qui se traduisait par une augmentation en dinars tunisiens sans incidence sur le pouvoir d'achat en monnaie locale. En raison de la hausse vertigineuse des loyers dans certains postes (qui parfois dépassaient le salaire servi), décision a été prise de faire prendre par l'Etat les loyers dans certains pays en défalquant l'indemnité du logement qui varie de 25 à 50% de la rémunération brute selon les postes.

Un métier mobile

En plus de ce handicap d'ordre matériel, être diplomate n'est pas rose tous les jours. En effet, on est parfois affecté à des postes lointains où les us et coutumes ainsi que la langue sont très différents des nôtres. Dans certains pays, il est difficile de circuler car les noms des rues et les panneaux sont dans la langue locale sans traduction dans les langues ■■■

■■■qui nous sont familières. Trouver des écoles pour ses enfants, même si la Mission française est présente dans plusieurs pays, n'est pas toujours chose aisée. C'est pourquoi les échecs scolaires des enfants de diplomates sont fréquents. Dans certains postes, on est obligé pour certaines matières de recourir aux services du Centre national de l'enseignement à distance(CNED), ce qui est différent de l'enseignement direct. Dans certains pays, à Pékin par exemple, il est indispensable de se faire accompagner d'un interprète pour tout, y compris pour aller consulter un médecin, ce qui peut être ressenti comme une intrusion étrangère dans la sphère très privée sans être sûr que l'interprète ait traduit fidèlement ce que vous avez dit et ce que le médecin a prescrit. Puis n'oublions pas que le métier de diplomate est par nature mobile.

Affecté à l'étranger pour quelques années (4 ou 5 généralement), l'on est obligé de regagner l'administration centrale pour une période déterminée (3ans) avant d'être affecté de nouveau. Les postes sont évidemment différents. On peut passer de l'Europe à l'Afrique et du monde arabe à l'Asie ou l'Amérique latine. Etre « trimballé » de poste en poste, c'est sa vocation mains le conjoint et les enfants supportent parfois difficilement ce « nomadisme » vécu parfois comme un déracinement avec obligation de camarades nouveaux et nécessité d'adaptation tout le temps à un environnement différent.

Une source d'enrichissement

Etre diplomate est un sacerdoce. Voire. Ce n'est certainement pas une sinécure comme on le croit. Ce n'est pas non plus un calvaire. Loin de là. Pour peu qu'on y mette de la volonté, cela est un enrichissement tous les jours, car on est installé en plein dans une culture étrangère parfois très différente de la sienne Il ne faut rien exagérer, c'est un métier à part entière quoiqu'on puisse en dire. Il suffit d'une dose de curiosité pour s'ouvrir à des gens différents et des coutumes particulières. Ainsi a-t-on vu des diplomates apprendre les langues locales et devenir comme poisson dans l'eau dans leur pays d'affectation. En tout, être diplomate est un vrai métier. C'est ainsi que tous les pays se dotent d'instituts ou d'académies diplomatiques pour parfaire la formation de leurs diplomates. Des séances sont même dispensées aux conjoints, hommes ou femmes, de diplomates qui ont un rôle à jouer. Dans certains pays, ces conjoints reçoivent une dotation mensuelle ou annuelle selon le cas pour les aider à améliorer leur garde-robes et contribuer aux frais des réceptions qu'ils ou elles offrent à leurs homologues. Cela reste un rêve pour les diplomates tunisiens.

Un chiffre pour conclure et qui résume la situation de notre diplomatie. Le budget alloué au ministère des Affaires étrangères avec son administration centrale et ses

Redeploiement diplomatique vital !

Les relations extérieures de la Tunisie sont au centre des préoccupations de l'homme de la rue qui n'arrive plus à situer l'orientation de son pays aussi bien à l'international que par référence à son environnement régional.

Le citoyen tunisien supporte de plus en plus mal l'état d'incertitude qui touche ses intérêts et serait prêt à réagir avec détermination pour annihiler tout obstacle à son équilibre social, matériel et intellectuel.

En toute objectivité, tout observateur ne pourrait s'abstenir de constater les nombreuses positions discordantes, pour ne pas dire les dérives, de certains dirigeants tunisiens exprimant au nom de la Tunisie des positions résultant souvent de la confusion Parti-Etat ou de structures ministérielles traditionnellement incompétentes pour des questions de politique extérieure. De cet imbroglio en ont résulté diverses diplomaties partisanes ou alignées à des axes qui ne servaient en rien les intérêts de la Tunisie républicaine.
Conséquence logique de cet état, la crédibilité de la Tunisie à l'extérieur fut dégradée. De fâcheuses répercussions furent enregistrées en particulier sur les investissements, le tourisme, l'export et l'appareil productif. En un mot, l'économie tunisienne entamait un dérapage que nourrit une insécurité en dents de scie.
Aussi, une reconsidération urgente s'imposerait-elle au niveau des orientations de notre politique extérieure et par voie de conséquence de notre diplomatie suite au récent engagement du Dialogue national et de l'espoir qu'il suscita au sein de l'opinion après que le parti majoritaire est revenu à de meilleurs sentiments, privilégiant l'intérêt national à d'autres références.

L'élaboration de la politique extérieure tunisienne dans les régimes présidentiels précédents était du ressort exclusif du chef de l'Etat; celle découlant de l'application du décret du 16 décembre 2011 relevait conjointement du président de la République et du chef du gouvernement qui la déterminent, «en accord et en concertation».

La diplomatie, expression de ladite politique, est mise en œuvre par le ministre des Affaires étrangères qui a toute latitude de faire prendre les initiatives appropriées pour atteindre les objectifs qui lui sont assignés.

Il est admis dans les régimes démocratiques que toute formation politique accédant au pouvoir suite à des élections libres devrait s'accommoder avantageusement d'un ministère des Affaires étrangères hautement professionnel où l'ensemble du personnel s'engage à s'abstenir de «tout militantisme partisan», se consacrant à l'exécution des tâches qui lui sont confiées par l'autorité politique au pouvoir, garantissant ainsi une indépendance totale du département à l'égard de tout parti politique quel qu'il soit.

Le principe démocratique de l'alternance politique ne sera ainsi que renforcé.
Sur cette base, que pourrait-on donc envisager comme initiatives susceptibles de redorer, à court

services annexes ainsi que ses quatre-vingt-cinq postes diplomatiques et consulaires et leurs fonctionnaires diplomates ou personnel administratif et technique (autour de 600) et les centaines d'agents locaux recrutés sur place, ne représente que 0,6% du budget de l'Etat ; ce qui est indéniablement peu. Au moment de la mondialisation et de l'interdépendance des intérêts, la diplomatie joue un rôle majeur pour améliorer l'image d'un pays et lui attirer des amitiés qui peuvent se traduire par des investissements plus volumineux, des touristes plus nombreux ou des aides publiques conséquentes, il est indispensable d'augmenter la part de notre diplomatie dans le budget général de l'Etat. Pour pouvoir améliorer les rémunérations de nos diplomates qui le méritent bien. Et leur donner plus de chances pour gagner la bataille de la compétition qui fait rage ici comme ailleurs. En tout cas, leur éviter le sentiment de frustration qui les taraude.■

R.B.R.

terme, l'image de la Tunisie, de rassurer ses partenaires, de lui permettre de retrouver le rayonnement et l'efficacité au sein du système des Nations unies, des institutions et des groupements régionaux de telle sorte qu'elle retrouve crédibilité et ouvre la voie à de performantes percées économiques?

Le gouvernement de technocrates pourrait engager le processus de cette normalisation des relations extérieures toutes les fois que le consensus est possible.

Ainsi et dès que le permette la conjoncture nationale, les initiatives diplomatiques ci-dessous — qui ne pourraient qu'être conformes aux orientations de la politique extérieure tunisienne qui, en toute logique, se devaient d'opter pour l'ouverture, la tolérance, le maintien de rapports d'amitié et de bon voisinage et de non-appartenance à aucun axe politique spécifique — seront décisives pour réhabiliter ladite image:

a) La diplomatie tunisienne, qu'elle soit de nature politique ou économique, se doit de s'exprimer d'une seule voix. Aussi, le volet de la coopération internationale devra-t-il être rattaché au département des Affaires étrangères pour une coordination sans faille. Les organismes à caractère social, commercial et de promotion des investissements agissant à l'étranger devraient être sous l'orientation stratégique du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale,

b) La représentation géographique de l'appareil diplomatique devrait être revue et adaptée aux besoins de pénétration de nouveaux marchés, particulièrement en Afrique, région marginalisée depuis plus de deux décennies,

c) Un redéploiement diplomatique général est vital pour l'équilibre de nos rapports,

d) Le réexamen du dimensionnement de nos représentations diplomatiques, en particulier dans certains pays européens devenus — lors des derniers élargissements - membres de l'Union européenne — s'impose en raison du fait que nos rapports avec celle-ci sont communautarisés au niveau de 70%. Un renforcement substantiel de notre représentation à Bruxelles s'impose en prévision des négociations du «statut avancé»,

e) La communauté tunisienne à l'étranger dont le niveau professionnel a changé de nature devra être mieux entourée et sa contribution au développement du pays revue. Cette communauté se doit de jouer un rôle important dans l'amélioration de l'image du pays,

f) L'importance du poids électoral de notre communauté devra être soulignée; les meilleures conditions devront être réunies pour que les élections se déroulent dans le cadre des attributions de nos missions et de l'Isie.

g) Accorder une priorité absolue à la coopération technique en recourant à des innovations en matière de détachement auprès de pays demandeurs et à des financements d'organismes divers compte tenu des besoins potentiels évalués par l'Unesco pour l'Afrique à environ deux millions de cadres pour l'enseignement,

h) Cesser de marginaliser le personnel des Affaires étrangères auquel doit être reconnu un professionnalisme rigoureux et exclure toute nomination de cadres ou agents extérieurs au département pour en finir avec *«ces désignations de reconnaissance pour services partisans rendus»*. Ce sera la meilleure garantie à toute alternance politique,

i) Valoriser les ressources humaines du département en assouplissant les procédures de gestion au sein du ministère et de nos représentations et des organismes y rattachés par le traitement à distance de très nombreuses tâches en vue de substantielles économies pour une plus grande efficacité,

j) Réhabiliter et reconsidérer la situation des cadres et agents ayant été victimes d'injustice dans l'évolution de leur carrière en raison d'appréciations professionnelles non tolérées par des responsables politiques,

k) Associer les diplomates retraités qui sont disponibles pour enrichir de leur expérience les jeunes cadres du ministère.

La Tunisie qui a vécu une profonde mutation qualitative depuis janvier 2011 aux slogans *«Emploi, liberté et dignité»* et qui se doit de lutter avec détermination contre le terrorisme qui menace son identité et son modèle social, devrait se doter d'une politique extérieure basée sur la sauvegarde de ses intérêts et l'appartenance à un environnement international et régional au sein duquel elle se doit de cultiver par tous les moyens une *«solidarité sans faille»* avec ses partenaires stratégiques et ce grâce à une diplomatie réactive, inventive et hautement au niveau des aspirations du peuple tunisien dont la diversité civilisationnelle est la source essentielle de son invulnérabilité.■

Salem Fourati

Ambassadeur de Tunisie à la retraite

Notre diplomatie doit être au service de l'intérêt général du pays

Pour que nous puissions la qualifier d'efficace, une politique étrangère doit se fonder sur trois facteurs essentiels, à savoir le poids du pays, l'environnement régional et l'environnement international et ce, en vue de favoriser le développement du pays. Réussir une politique étrangère suppose le refus des prises de position partisanes qui servent les intérêts d'un parti sans prendre en compte ceux de l'Etat. Une des épreuves diplomatiques post-révolution qui apporte à nos affirmations une illustration pertinente de par le bon sens dont a fait preuve le gouvernement alors en place a été celle de la gestion de la crise libyenne pendant la guerre civile. La Tunisie a agi de sorte à ne pas se mettre à dos ni les forces de la rébellion, ni les forces pro- Kadhafi. Elle a fait de sorte que les protagonistes puissent cohabiter paisiblement sur le sol tunisien, bénéficiant tous des mêmes droits.

Pas plus tard qu'octobre dernier, et en dehors de la Tunisie, le coup d'éclat de l'Arabie Saoudite constitue un autre exemple d'une position, reflet exclusif de l'intérêt général du pays. Rappelons d'abord brièvement cette prise de position qui est d'ailleurs une première dans l'histoire de la politique étrangère saoudienne. Après avoir été élue pour la première fois comme membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, l'Arabie Saoudite a finalement refusé ce siège. Elle a estimé que la méthode et le mécanisme de travail du Conseil et sa politique de deux poids deux mesures l'empêchent d'assumer convenablement ses responsabilités concernant la paix mondiale.

Cette position aurait été bien comprise par l'opinion publique, notamment arabe, si elle avait été prise dans l'affaire palestinienne. Mais elle demontre qu'actuellement l'intérêt supérieur de l'Arabie Saoudite est, pour elle, la lutte pour empêcher l'Iran d'étendre son leadership sur la région. À la lumière de ces évènements et d'autres encore, une politique étrangère ne doit absolument tenir compte que de l'intérêt supérieur du pays. On a même vu des pays soutenir des causes contre espèces sonnantes et trébuchantes. Toute politique qui n'obéit pas à cette règle fondamentale est défaillante. Nous Tunisiens, dans cette phase transitoire, nous devons plus que jamais mettre en œuvre une politique qui serve le pays. On doit s'entourer du plus grand nombre d'amis possible, ce qui a été la politique de l'ère de l'indépendance. Or nous sommes actuellement dans une situation encore plus critique. Il faudrait donc retourner aux fondamentaux et notamment au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays.

Toutefois, sur le plan humain, il est compréhensible que pour répondre aux croyances, qui peuvent êtres sincères, de défense de la légalité, ou des droits de l'homme, ou tout simplement pour satisfaire son ego, l'on peut essayer de corriger certaines situations. Cependant, cela ne peut pas se faire du haut de la tribune des Nations unies comme ce fut le cas dans l'affaire Morsi, mais peut-être par une action de conciliation et de médiation avec les autorités concernées ; ce serait accommoder le droit de non-ingérence sans nullement lui porter atteinte.

Malheureusement, dans l'état actuel des choses, on n'est pas en train d'entourer le pays d'amitiés sûres. Il n'y a pas d'amis en politique, certes, mais des alliés qui se reconnaissent et qui, en nous aidant, s'aident eux-mêmes.

En déclarant au tout début après la révolution, pour marquer un tournant et montrer que la Tunisie a un nouveau visage, qu'il faut mettre en veilleuse la coopération avec l'Europe pour ne se diriger que vers les pays frères arabes, est une erreur grossière. Car ce que l'Europe peut nous apporter ne peut être offert par les frères arabes, avec lesquels d'ailleurs nous avons toujours eu des relations solides. L'Europe nous permet en effet de nous industrialiser, ce qui n'est pas le cas avec les pays arabes. Il serait plus approprié d'instaurer une politique tripartite : Tunisie-Europe- fonds souverains arabes. Ce qui permettrait la réalisation de grands projets bénéfiques pour les trois partenaires.

En ce qui concerne notre contribution au succès de la période de transition, nous avons créé en juin 2011 l'Association tunisienne des anciens ambassadeurs et consuls généraux. Nous n'avons organisé jusque-là qu'un seul séminaire et cela est principalement dû au fait que le pays est focalisé sur les affaires internes. Parallèlement, nous oeuvrons pour favoriser un climat de solidarité et de cohésion sans faille entre tous les diplomates anciens et actifs et nous soutiendrons la formation au sein de l'Institut diplomatique.

Par ailleurs, les anciens ambassadeurs qui ont gardé des réseaux d'amitié dans les pays où ils ont exercé peuvent aider à la relance de la coopération en aidant par exemple des hommes d'affaires à nouer des contacts fructueux avec des partenaires étrangers. Les membres de notre association sont d'ores et déjà à la disposition de l'Utica, l'Utap, Conect, Cepex, Fipa, etc. pour un redémarrage rapide de la coopération au fur et à mesure de la stabilisation interne. Enfin, il me tient à cœur, avant la fin de mon mandat à la tête de l'association, de contribuer, d'une façon ou d'une autre, avec d'autres associations, à la lutte contre le terrorisme.■

Ahmed Ben Arfa
Président de l'Association tunisienne
des anciens ambassadeurs et consuls généraux

■ **Ahmed Ben Arfa** lors d'une cérémonie de présentation des lettres de créance au président de la République de Turquie, en février 1966

Avec son « hub », Air France met le monde aux portes de Tunis

En réorganisant complètement son « hub » de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle il y a 1 an, Air France offre désormais un accès unique au monde entier à travers un parcours plus simple, plus efficace et plus confortable, accompagné de multiples services.

Depuis Tunis, un passager Air France dispose d'un choix de 180 destinations dans le monde, atteignables dans la même journée, sans avoir à passer la nuit à Paris !
Les 3 fréquences quotidiennes (4 en été) assurées entre les deux capitales permettent au voyageur de réduire l'attente à Paris et de choisir l'horaire qui lui convient le mieux.
A présent, les vols Air France sont regroupés dans 2 terminaux au lieu de 4: le terminal 2F pour les destinations en France et en Europe, et le terminal 2E pour toutes les destinations dites «non Schengen» (tous les vols long courriers ainsi que les vols vers le Royaume Uni, la Russie et l'Afrique du Nord notamment). Aussi un passager qui se rend de Tunis à Londres, ou de Tunis à Montréal, n'a même plus à changer de Terminal ! Et celui qui va à Berlin ou Genève n'a plus à repasser de contrôles. En moyenne, chaque passager gagne ainsi 10 min sur son temps de correspondance.

Un dispositif particulièrement adapté aux voyageurs d'affaires

Les voyageurs d'affaires sont séduits par ce parcours plus fluide et plus rapide qui s'ajoute à une offre très large, avec près de 800 vols Air France qui partent tous les jours de son hub de Roissy-Charles de Gaulle. Grâce à un niveau élevé de fréquences sur chaque destination, les voyageurs ont la possibilité de changer facilement leur vol retour, lorsque leurs négociations tardent en longueur. Sur les destinations long-courrier, la plupart des villes sont desservies au moins quotidiennement et cela peut aller jusqu'à 7 fois par jour sur une destination reine comme New York.

Un réseau en constant développement, avec de multiples ramifications

Le réseau long-courrier d'Air France continue de croître, avec des ouvertures régulières. Au-delà de certaines escales, comme Atlanta, New York, Séoul, Shanghai ou Canton, Air France propose, grâce à ses partenaires de l'alliance SkyTeam, de multiples connexions. En Amérique du Nord, par exemple, 224 villes peuvent ainsi être ralliées depuis Tunis, avec 1 seul billet, 1 enregistrement de bout en bout et des Miles sur tout le parcours.

Un réseau mondial de 500 Salons

Air France propose une large gamme de services dans les aéroports où elle est présente, permettant de personnaliser votre voyage selon vos besoins. Les clients d'Air France bénéficient aussi, dans le monde, de l'accès à 500 salons. Ces salons sont accessibles aux passagers voyageant en classe Business, mais aussi, dans certains cas (*), aux passagers Flying Blue et/ou aux passagers voyageant en classe Premium Economy, ce qui fait de l'étape en aéroport une occasion de se ressourcer, totalement tournée vers le bien-être. Dans nos salons à Paris, une offre de restauration chaude vient compléter les collations froides et les boissons déjà offertes dans tous les salons Air France, outre une large offre de presse papier et digitale. Un accès Wi-fi, des tablettes tactiles et des ordinateurs en libre-service permettent de travailler au calme tandis qu›un espace de soins et massages Clarins invite à se relaxer.

(*) Rendez vous sur www.airfrance.tn pour en savoir plus.

AIRFRANCE SKYTEAM

Liberté, ordre, justice et rien de plus

Par Walid Bel Hadj Amor

La Tunisie est en transition, un processus qui doit conduire à la naissance de la deuxième République, et dont l'acte tarde à être écrit. Fondamentalement, cette deuxième République se devait d'être la fille et l'héritière de la première, et non l'immaculée conception d'une nouvelle lignée.

Pourtant, le mauvais choix fut fait de tout reprendre à zéro et de jeter le bébé avec l'eau du bain. Aujourd'hui nous en payons tous le prix, et ce n'est pas fini. Un ami à qui j'indiquais que la Tunisie était tombée bien bas, me répondit : *«Dis-toi bien qu'il n'y a pas de fond»*.

Ce qu'il faut se dire, c'est qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire, et que de nombreux processus sont réversibles, il suffit pour cela de le vouloir. Deux ans après les élections, nous sommes toujours sans constitution, alors que quelques mois avant nous en avions une, et une bonne. Je n'ai pas le souvenir que les partis d'opposition faisaient de l'amendement constitutionnel une cause. Mais voilà, l'homme cherche toujours à entrer dans l'histoire, dusse-t-il pour cela prendre le risque de se retrouver dans sa poubelle. La *«révolution»* (les guillemets sont désormais de rigueur) est venue sanctionner une dérive mafieuse de la République et non la République elle-même. Cette dérive mafieuse s'est mise en place progressivement et s'est accompagnée d'une perte de valeurs à tous les niveaux de la société. Mais la République, elle, a été violée et dépouillée de ses attributs par le pouvoir.

Beaucoup de *«constituants»* justifient leur existence en invoquant la nécessité de redonner à la Tunisie un nouveau socle pour une reconstruction saine. Ils voudraient nous faire croire qu'au lendemain du 14 janvier, il n'y avait plus que ruines et désolation, et que le peuple dans son infinie sagesse les a chargés, eux les élus clairvoyants, de rebâtir un pays sorti du néant. Ils oublient simplement que la Tunisie a un socle sain et plus que centenaire : sa devise *«Liberté, ordre, justice»*, qui date de 1861 et qui a traversé le temps.
Pour construire la nouvelle République, il suffirait de rester sur cet héritage et le faire fructifier pour les générations futures. *«Liberté, ordre et justice»* est plus qu'une devise, c'est tout un programme. Le programme politique, social et économique dont la Tunisie a aujourd'hui plus que jamais besoin. Il n'est nul besoin de se triturer les méninges à pondre des programmes en centaines de points, lorsqu'il suffit de donner un contenu à chacun de ces termes pour construire une vraie démocratie résistant à l'usure du temps et à l'ambition des hommes.

Nos constituants ont décidé d'affubler cette devise d'un terme supplémentaire — la dignité — ils ont succombé à la force du symbole, ce qui est souvent heureux. Mais à y regarder de plus près, on se rend compte que la dignité est un concept flou et équivoque. C'est un concept qui n'est pas primaire. Il est la conséquence des trois autres. L'homme qui évolue dans un environnement où règnent l'ordre et la

justice et qui peut exercer sa liberté au sein de sa communauté, jouit automatiquement de la dignité. Mais soit, il valait mieux un terme de plus qu'un de moins.

La liberté est un concept essentiel à la démocratie. Un concept large qui va de la liberté de s'exprimer à la celle d'entreprendre, en passant par la liberté syndicale. Il s'applique à toutes les composantes d'un pays, l'individu, la société et l'Etat. De la liberté de créer à la liberté de conscience, la liberté est politique, mais elle est tout autant sociale qu'économique.

L'ordre est un mot fort. Pris seul, il est souvent la caractéristique des dictatures brutales et sanglantes, et pourtant sans ordre on ne peut rien construire de durable ni de sain. La démocratie a besoin d'ordre au moins autant que la dictature. Depuis le 14 Janvier, il y a en Tunisie plus de liberté mais aussi plus de désordre, donc nécessairement plus d'injustice. L'ordre c'est aussi la sécurité, et sans sécurité, il n'y a point de projet de société possible.

La justice, elle est sociale, régionale et intergénérationnelle. Elle est judiciaire, fiscale et économique. Elle est interraciale, inter-genres. La justice, c'est l'égalité des chances et un ascenseur social en marche. La justice, c'est éviter d'avoir une société déchirée et des franges entières sur le bas-côté de la route observant le convoi des nantis.
Chacun de ces concepts mal interprété ou sciemment détourné peut conduire à des dérapages graves dans la société, mais la force de la devise est dans leur association. Pris ensemble, ils se complètent tout en se fixant des limites l'un à l'autre. L'ordre et la justice sont les bornes dans lesquelles la liberté peut s'exprimer pleinement et sans excès. De même que l'ordre doit s'appliquer dans les limites de la liberté et de la justice entre les hommes. Blaise Pascal avait appréhendé cette interaction entre l'ordre et la justice, en rappelant que *«La justice sans la force est impuissante, la force sans la justice est tyrannique»*.

«Si l'homme échoue à concilier la justice et la liberté, alors il échoue à tout»
(Albert Camus)

De même que la justice doit garantir l'ordre mais aussi la liberté. Cet exercice peut être reproduit à l'envi, tant l'articulation entre les trois racines de notre République s'apparente à une mécanique parfaite. Une mécanique qui permet de structurer et d'organiser la société et d'asseoir l'Etat sur des grands principes, faciles à appréhender et à marier, pour autant que l'on recherche à consacrer, utilement, la démocratie et la citoyenneté, au-delà des clivages politiques, économiques ou sociaux.

Ensemble, et remplis de leurs sens premiers, ces trois concepts s'adaptent à tous les régimes, à toutes les idéologies, à l'exception de la dictature. Imaginez donc que notre devise a survécu à la monarchie beylicale et à la colonisation, pour ensuite accompagner la naissance de la République, depuis 1957. Pris un à un, ils n'offrent aucune garantie, et toute la gageure réside dans la capacité à bâtir une structure équilibrée et stable, une sorte de balance à trois branches.Un peu comme dans la grande cuisine, ce sont des ingrédients subtils et fragiles à manier avec doigté et précision. L'excès ou le défaut de l'un provoque immédiatement un arrière-goût d'amertume. Cet arrière-goût que nous avions avant le 14 janvier, et que nous avons toujours aujourd'hui en bouche. La recette a changé, le goût n'est pas le même, mais l'amertume est toujours là.
Dit comme cela, cela peut paraître simple, mais en réalité la tâche est compliquée dans la Tunisie d'aujourd'hui. Nombreux sont ceux qui réclament la démocratie sans vouloir aller au bout de l'exercice. Justement de ceux qui ont réclamé d'ajouter la dignité au triptyque, sans nous expliquer l'idée qu'ils se font de la dignité humaine du voleur amputé ou de la femme lapidée. Mais pas seulement, car au sein des partis eux-mêmes, tous et sans exception, ces principes ne sont pas appliqués. Ce qui laisse peu d'illusions quant à leur capacité à conduire la Tunisie sur le chemin de la responsabilité individuelle et collective qu'impose notre devise historique.

Que de temps perdu, que d'énergie gaspillée ! Que Dieu protège la Tunisie de l'ignorance, mère de toutes les misères.■

W.B.H.A.

MPBS en Bourse

Du bois, que de richesses créées !

Cette fois-ci, la Bourse de Tunis a poussé le portail de Sfax, à la recherche de bon papier pour enrichir son portefeuille de titres mis en transactions.

Elle a eu la main heureuse d'attirer une entreprise familiale devenue emblématique à plus d'un titre : la Manufacture des panneaux bois du Sud (MPBS). C'est ainsi qu'après Sousse (AMS) et Mahdia (New Body Line), c'est au tour de la capitale du Sud de faire bientôt son entrée au marché principal de la cote, ouvrant sans doute la voie aux entreprises du Centre et du Sud tunisiens. Première à faire le choix de la Bourse, la MPBS y a, en fait, mûrement réfléchi et s'y est minutieusement préparée.

Fondée il y a 33 ans par feu Mustapha Sellami, elle a creusé laborieusement son sillon dans le secteur du bois en se spécialisant dans la fabrication du panneau et son anoblissement sous ses formes les plus abouties. Ne soyez pas étonnés, en effet, de découvrir que votre bureau, vos meubles de cuisine et de salle de bain, placards et dressings proviennent à la base de la MPBS. La deuxième génération, incarnée par son fils Sofiène, en a élargi les horizons et poussé encore plus loin les performances, commençant désormais à réfléchir à sa pérennité et sa croissance durable. Augmentation de capital, introduction en Bourse, poursuite des investissements et redéploiement continu: les petits ateliers, à l'origine, se hissent au niveau d'une industrie de plus en plus technologique, solidement ancrée dans le secteur en Afrique du Nord et vouée à des développements encore plus rapides. L'introduction en Bourse se fera à la faveur d'une augmentation de capital en numéraire (actuellement de 8,6 MD et qui sera porté à 12,3 MD) portant sur l'émission de 1 850 000 actions nouvelles. Elles seront mises en souscription, soit une ouverture du capital de 30% après son augmentation, dans le cadre d'une offre à prix ferme, l'ensemble de l'opération est piloté par Tunisie Valeurs. L'exercice 2012 a été clos par un chiffre d'affaires de 28 MDT (contre 22 MDT en 2011, soit +27%) et un résultat net de 1 405 MDT (contre 0,522 MDT en 2011) et une part de marché sans cesse renforcée de 27%. MPBS dispose de deux filiales qu'elle détient à 99%, Habitat, spécialisée dans le commerce de portes de sécurité et de parquets (représentant les marques DIERRE, HUET et KRONOTEX) et SPECTRA, spécialisée dans la distribution et l'installation de systèmes photovoltaïques. Au niveau du groupe, le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé au 31 décembre 2012 à 33 MDT, en hausse de 28% par rapport à 2011. Le résultat net part du groupe s'est élevé à 1,709 MDT contre 0,728MDT une année auparavant.

A trois kilomètres seulement du centre-ville de Sfax, sur la route de Gabès, les usines de MPBS s'étalent sur près de 30 000 m2 répartis en deux sites limitrophes que vient adosser une série de dépôts de stockage. En prévision de nouvelles extensions, un troisième site est déjà prévu un peu plus loin, à la zone industrielle de Thyna. *«Le bois exige de grands espaces*, explique Sofiène Sellami, PDG de MPBS, *et nous devons penser à l'avenir, surtout que nous envisageons la mise en place d'autres lignes de production et la diversification de la gamme»*. Tout avait commencé en 1980, avec 100 000 DT de capital et 30 personnes, pour fabriquer du contreplaqué, alors en

forte croissance. La technologie n'était pas très compliquée : il s'agit d'un empilage de plis de bois dont la cohésion est assurée par un liant organique. La MPBS poussera vers les panneaux mélaminés obtenus par le collage de papier mélaminé sur des panneaux particules ou MDF. Les spécificités de ce produit lui confèrent un bon rapport qualité-prix et en font un *«produit de masse»* sur le marché. Maintenant que les panneaux sont produits, pourquoi ne pas procéder à leur usinage, selon les besoins des clients ? Composants de meubles destinés essentiellement aux cuisinistes, agenceurs et fabricants de meubles, rangement, bureautique, il s'agit d'y effectuer, grâce à des machines de dernière génération à commandes numériques, découpage, perçage, défonçage, rainurage, placage de chant, revêtement 3D, etc. de manière qu'ils soient quasiment prêts au montage. Plus encore, la MPBS se lance dans le panneau plaqué, substitut de prédilection du bois, obtenu par le collage de feuilles de placage tranchées et jointées sur des panneaux de particules ou MDF et en prendra le leadership sur le marché.

Un mix social, technologie et relation-client

«Toute cette avancée repose en fait sur des principes tracés par le fondateur Mustapha Sellami, explique son fils Sofiène. *A la base, une équipe soudée, ambitieuse qui s'emploie à innover sans cesse et à mériter le respect du client. Cet esprit d'équipe, cette motivation et ce sens élevé de la relation-client constituent en fait notre capital. C'est pourquoi nous misons beaucoup sur les ressources humaines, ce qui nous a valu par deux fois — ce qui est bien rare pour une même entreprise — le Prix du Progrès social, en récompense de nos efforts soutenus dans la formation et le perfectionnement, les équipements sociaux, l'amélioration des conditions de travail, la motivation du personnel, les systèmes qualité et la concertation permanente. Nous nous employons également à soutenir notre croissance en nous appuyant sur des programmes successifs de mise à niveau (nous en sommes au quatrième), consacrant les investissements matériels et immatériels nécessaires et sélectionnant les équipements à acquérir. Avec la même attention, nous choisissons nos fournisseurs de matières premières et veillons particulièrement à la qualité des placages que nous importons des meilleures sources internationales possibles. Nous savons tous que la rude concurrence ne laissera plus de place désormais qu'à ceux qui excellent ».*

La technologie évolue, les systèmes de management se perfectionnent, les certifications qualité se multiplient et l'innovation s'installe au cœur de la croissance et de la rentabilité. Ce qui reste inchangé au sein de MPBS, ce sont ces valeurs fondatrices d'amour du travail bien fait et d'excellence. L'ambiance d'un petit atelier de menuiserie où le maître menuisier et son compagnon cultivent la même passion du bois et l'ambition de réussir ensemble n'a pas été changée par l'arrivée des grandes machines et des nouvelles technologies. *«Cette mue en douceur a gardé l'essentiel pour mieux préparer l'avenir*, souligne à *Leaders* un analyste financier. *L'augmentation de capital, l'introduction en Bourse et les nouvelles opportunités de sortie sur le marché financier à des conditions plus avantageuses constituent pour MPBS des atouts précieux pour son expansion. Les nouveaux actionnaires y gagneront beaucoup. Ils souscriront en effet, grâce à un ticket d'entrée incitatif, au capital d'une entreprise au point, bien préparée pour accéder à un nouveau palier de croissance et de développement».*■

T.H.

Sofiène Sellami

Le défi de faire aboutir et…transmettre

Sofiène Sellami, 52 ans, a toujours baigné dans … le bois. Son père, feu Si Mustapha, alors directeur général du Comptoir Tunisien (CTN), en faisait son univers de prédilection.

Après des études en économie et expertise comptable à Grenoble, Si Mustapha fera ses premières armes à la Banque Centrale de Tunisie avant de prendre les rênes du «Comptoir», premier fournisseur de bois et de matériaux de construction à Sfax et dans le Sud. Le bois, mis à part le fait que ce soit un domaine d'activité, était une matière particulièrement adulée et Sofiène écoutait alors son père parler du bois, des nouvelles techniques de son anoblissement et de ses visites aux plantations de par le monde, et très jeune il a appris à faire la différence entre le bois noble, chêne, frêne et hêtre et les bois commun et bon marché. *«J'ai toujours été fasciné par cette matière à la fois inerte et vivante*, confie-t-il aujourd'hui. *Rien qu'à son toucher, on se met à réfléchir sur son origine, ces forêts lointaines peuplées d'animaux sauvages où elle a poussé. Mais aussi sur ce que chaque bout de bois va devenir. Comment alors ne pas tomber dans cette passion».*

Par ailleurs, Sofiène a eu la chance de pouvoir assister à quelques assemblées générales du Comptoir et a pu être initié très jeune à ce monde des sociétés, ce qui lui a donné envie de faire des études de gestion et de comptabilité, et pour l'anecdote : grand était son étonnement quand il a su que Si Mustapha ne détenait qu'un faible pourcentage du capital, vu l'engagement et l'implication de ce dernier au Comptoir et que des centaines de personne étaient actionnaires. Cette «anecdote» aura un grand effet sur ses choix stratégiques.

Troisième élément qui forcera son destin, la passion pour les lignes de production qui permettent de transformer les matières premières en produits finis et semi-finis et son amour pour le travail bien fait. Avec la création, en 1980, de la Manufacture des panneaux bois du Sud (MPBS), le parc des machines à installer, et ses lignes de production à mettre sur le marché, excitait encore plus sa curiosité. Les mains dans le cambouis, c'est ce qu'adore le jeune Sofiène qui ne se lasse guère d'observer la transformation du bois et la chaîne de production.

Commencer au bas de l'échelle

Après ses études supérieures en expertise comptable, pouvait-il rêver d'un meilleur port d'attache que la MPBS où il peut marier sa double passion du bois et du management de par sa formation généraliste qu'offre l'expertise comptable pour bien appréhender les divers aspects de l'entreprise. Mais, il lui fallait commencer par le bas de l'échelle. Son père, alors encore à la tête du CTN, a confié la direction générale de la MPBS à une tierce personne, assurant pour sa part la présidence du conseil d'administration. Sofiène débutera en 1986 en tant que simple stagiaire au service achat puis fera petit à petit son chemin en passant par les différents services (commercial, production, ressources humaines…) Il faut dire que la comptabilité permet de bien comprendre les rouages d'une entreprise, d'analyser ses finances et de détecter son potentiel de profitabilité. Il s'y mettra à fond jusqu'au jour où son père lui annonce calmement une double nouvelle: le départ du directeur général parti s'occuper de son propre projet et sa propre nomination au poste auquel il était bien préparé.

«Je n'en ai pas dormi la nuit, se rappelle encore Sofiène. *A la fois flatté par cette confiance qu'on m'accorde et par ce nouveau statut et cette nouvelle mais aussi angoissé par ce poste de responsabilité et la lourde charge qui pèse désormais sur mes épaules. Ce qui me soulageait c'est la présence de cet homme, qui m'a tout appris, à mes cotés et je savais que je pouvais compter sur lui au besoin et qu'il sera mon meilleur conseiller. Ne m'avait-il pas en effet appris que face à des décisions délicates à prendre, il convient toujours de répondre qu'on doit examiner la question en profondeur, puis revenir avec la réponse en ayant pris le temps nécessaire pour la réflexion. Tout cela m'a galvanisé pour assumer ma nouvelle tâche. La collaboration avec lui était très instructive. Loin d'imposer son point de vue, il amène toujours ses collaborateurs à prendre la bonne décision. Très organisé, il veillait aux détails significatifs et n'oubliait jamais d'adjoindre aux salaires les motivations conséquentes selon les objectifs accomplis».*

«A mon grand regret, poursuit Sofiène, *ce grand soutien de mon père n'allait pas se poursuivre longtemps. A ce jour, je regrette profondément de ne l'avoir pas côtoyé le plus possible de son vivant et appris le maximum de ses enseignements. Dès 1990, il était tombé malade et je ne pouvais solliciter ses conseils que parcimonieusement. Les derniers mois n'étaient pas faciles et j'ai tout laissé tomber pour lui tenir compagnie le plus longtemps possible et l'accompagner dans ses soins à l'étranger, jusqu'à son décès en 1994 ».*

La lourde tâche

Ne devant compter que sur lui-même, une mûre réflexion a été menée pour fixer une stratégie de développement afin de relever les défis et réussir la transmission à la troisième génération et institutionnaliser l'entreprise.

Mustapha Sellami

Pour y parvenir, il fallait étoffer la petite équipe en charge du management. La toute première décision a été de s'entourer de cadres compétents et c'est ainsi qu'il entamera des recrutements soigneusement sélectionnés parmi les diplômés des universités tunisiennes et étrangères. C'est ce qui a permis à la MPBS non seulement de bien défendre sa part de marché mais aussi de la consolider dans un marché très concurrentiel et développer son activité. Dans un souci de développement et de diversification, l'extension de la MPBS n'a pas empêché la création d'une société commerciale de produits techniques dans un domaine très proche, à savoir les portes de sécurité, les portes coupe-feu… ainsi qu'une nouvelle activité prometteuse, à savoir les énergies renouvelables, en commercialisant dans un premier temps les panneaux photovoltaïques. Tout cela avec une équipe dirigeante jeune et ambitieuse qui constitue aujourd'hui le capital humain indispensable à la bonne marche de l'entreprise.

Sofiène élargira aussi son cercle de relations en s'investissant dans l'action associative et les diverses organisations (Chambre de commerce et d'industrie, Foire internationale de Sfax, Rotary, CSS, municipalité, etc.).

Mais, le plus important à ses yeux est de faire aboutir ce qui avait été initié par son père pour bien le transmettre à la génération de relève. L'entreprise familiale a beaucoup de mérite. Son heure de vérité est la réussite de son institutionnalisation et de sa transmission. D'où le choix de la Bourse, surtout qu'il est habitué aux sociétés anonymes avec plusieurs actionnaires, depuis ses débuts aux côtés de son père.

«*Réfléchir à l'actionnariat est une bonne approche pour la pérennité de l'entreprise*», estime Sofiène Sellami. «*Rémunérer le capital est essentiel*, ajoute-t-il, *en veillant à la valeur de l'action et au montant du dividende servi. C'est le meilleur moyen d'attirer et fidéliser les actionnaires et d'accroître les ressources propres en démontrant la rentabilité, signe de compétitivité en prix et qualité, de bonne gestion et d'innovation continue. C'est vous dire tout le travail de longue haleine qui doit s'effectuer en amont avant de frapper à la porte de la Bourse pour s'assurer de la qualité du papier qu'on présente*». C'est à cette «heure de vérité» qu'il a toujours œuvré depuis des années, y entraînant avec lui l'ensemble de l'équipe. Une nouvelle saga commence■

T.H.

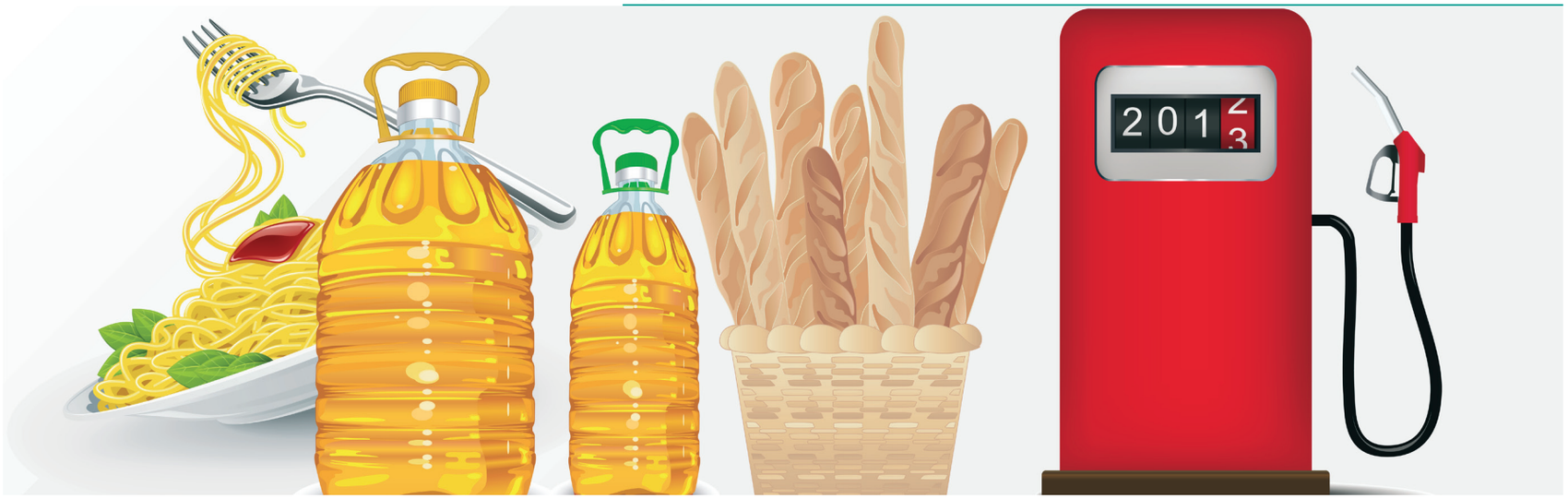

Haro sur la Caisse générale de compensation

«Nous avons un déficit budgétaire de 7,4% du PIB, s'exclame le ministre des Finances, et d'ajouter qu'il provient en grande partie de l'explosion des subventions passées de 1,5 milliard en 2010 à 5,5 milliards en 2013.

Par Hédi Sraieb

Le Premier ministre n'est pas en reste en affirmant à son tour que *«seulement 11% de ces subventions sont utilisés pour satisfaire les besoins des plus défavorisés, le reste profite aux classes moyennes et aisées»*. On l'aura compris, des dépenses socialement inefficaces, économiquement intenables. Elles stérilisent près de 15% du budget, ajoutent-ils en chœur, pour s'assurer de notre bonne compréhension. Il est donc grand temps de mettre fin à cette gabegie. Du bon sens quoi !

Un tour de passe-passe auquel plus d'un sont mystifiés : la technique de l'arbre qui cache la forêt. Si, indéniablement, la CGC fait problème, elle n'en est pas pour autant une priorité absolue. Ce choix est politique! Il cherche d'ailleurs sa «légitimité».

En réalité, il s'agit d'une storytelling (machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits) savamment orchestrée depuis plusieurs mois, destinée à préparer une opinion désinformée, décontenancée en quête de solutions rapides et justifiées, comme celles de la «rationalisation» des dépenses de l'Etat. Une évidence trompeuse!

En réalité, une «fabrication» de chiffres tronqués, savamment distillés, qui par l'ineffable direction de l'INS, qui par l'inénarrable service des études de la BCT, mais aussi relayés par tout un petit monde d'experts et d'avis autorisés (aux intérêts pas si louables que ça), tétanisé par la tournure prise par la transition «économique».

Le ridicule, bien heureusement, ne tue pas ! Encore moins l'imposture et l'escroquerie intellectuelles ! Des chiffres jetés en pâture mais toujours biaisés sont là depuis quelque temps pour justifier l'injustifiable : *«l'absence de changement de cap, ou si l'on préfère l'adoption de la politique économique mimétique d'antan, ne remettant pas en cause les rapports de force internes à l'économie politique tunisienne. Une sorte de continuité macroéconomique qui refuse de prendre concrètement en compte les ressorts socio-économiques du mouvement révolutionnaire»* (B.Hibou, Ceri, Politique africaine n° 124)

Où sont donc passés les études documentées et les travaux rigoureux justifiant de telles coupes sombres dans les budgets des ménages ? Qui croire, les 4,6% de « pauvres » de l'INS ou les 24,7% du ministère des

Affaires sociales ? Donnée depuis corrigée par le même INS à 15,8%. Admirez la précision! Que dire de l'actualisation des enquêtes de consommation dont la dernière officielle date toujours de 2010! Rien… la classe pauvre (sic) percevrait 64,8 DT par personne par an de subventions alimentaires alors que la classe moyenne (sic) recevrait 87,3 DT, la classe riche (sic) 86,9 DT.

On admire encore la concision, pour quelque chose d'indéfini (le panier) et une classification (strats) pour le moins incongrue et grossière. Rien n'y fait, la pseudo-analyse se poursuit. Au niveau régional, le Sud-Ouest bénéficie de 97,7 DT, suivi du Nord-Ouest (88,5), du Sud-Ouest (88,1), du Nord-Est (86,5), du Centre-est (83,4), du Centre-Ouest (79,2) et du Grand Tunis (77,7). Autre fait important à noter : 22,8% bénéficient aux entreprises (restaurants, hôtels, cafés, …) et à la contrebande. Quelle indigence d'analyse ! Mais le tour de passe-passe fonctionne comme il se doit et ne peut que soulever indignation et susciter correction !

Pas un seul travail socioéconomique rigoureux et digne de ce nom ciblant les secteurs, les couches, les territoires précarisés et fragilisés. Des notions vagues, jamais circonscrites.

Un vide sidéral qui fait dire tout et n'importe quoi à ceux qui triturent ces chiffres réifiés quasi déifiés. L'honorable ODC (Organisation de défense du consommateur) y va de son interprétation, affirmant que *«25% de la valeur de cette caisse profitent à la classe moyenne et pauvre (re-sic), 15% à la classe aisée, et 20% aux étrangers, et la plus grande part, soit 40%, va aux produits de contrebande ».* Vous observerez les écarts avec ce qui précède. On est en plein délire d'apprentis économètres: 20% d'étrangers? Contrebande et économie de survie allégrement confondues ! Mais comme chacun sait répéter, répéter (même une ineptie)…il en restera quelque chose.

«l'absence de changement de cap, ou si l'on préfère l'adoption de la politique économique mimétique d'antan, ne remettant pas en cause les rapports de force internes à l'économie politique tunisienne. Une sorte de continuité macroéconomique qui refuse de prendre concrètement en compte les ressorts socio-économiques du mouvement révolutionnaire» *(B.Hibou, ceri, politique africaine n° 124)*

L'honorable ODC (Organisation de défense du consommateur) y va de son interprétation, affirmant que «25% de la valeur de cette caisse profitent à la classe moyenne et pauvre (re-sic), 15% à la classe aisée, et 20% aux étrangers, et la plus grande part, soit 40%, va aux produits de contrebande ».

Nul besoin de rappeler ici que la cellule économique de la Présidence, conjointement à l'ITES, avait ouvert le bal. Que l'INS-BCT leur a emboîté le pas. Que nombre des dites élites en font aussi leur cheval de bataille! Réduire le déficit public causé par la croissance hypertrophique des subventions (soit dit en passant, où s'effectue l'amalgame entre celles allouées aux produits de première nécessité, et celles attribuées aux énergies, gaz, électricité, carburants) tient donc lieu de recette consensuelle. Du bon sens, vous dit-on, sans autre forme d'argument démonstratif et fondé ; addition de sommes hétérogènes qui, économisées, iraient à l'investissement. On croit rêver !

Des chiffres donc partiaux, en vue de constituer une fiction intériorisable, légitimant une nouvelle ignominie vis-à-vis de larges fractions de la population en détresse (renchérissement du coût de la vie, explosion de la débrouille de survie, désagrégation de l'économie familiale) de ce gouvernement qui cherche désespérément à échapper à une crise des finances publiques qu'il a lui-même provoquée et engendrée. De pseudo-indicateurs «mis en scène» exclusivement calés sur le chiffrage «comptable» des dépenses de compensation, calcul absurde, qui occulte l'évaluation du «coût social» en termes d'impacts différenciés.

Des coupes sombres dans la politique de transferts sociaux pourraient augurer de possibles bouleversements. Mais ce gouvernement n'en a cure (les émeutes du pain semblent avoir été oubliées), car d'évidence ce système, bien qu'il soit inéquitable, reste important pour les ménages précaires, les couches dites moyennes incluses. Celles-ci ne sont plus en forme de montgolfière comme on veut bien nous le faire croire mais bien plus sérieusement en forme de sablier.
Devant le peu de pertinence des données et d'indicateurs contradictoires, les meilleurs analystes se cassent les dents, opposant pauvres à aisés sans que jamais une décomposition fine et pertinente ne vienne étayer un raisonnement. La culpabilisation est aussi une forme de persuasion.

Rassurons le lecteur : nous sommes bien évidemment pour une refonte du système des subventions mais pas comme le suggère aussi avec insistance le FMI. Convenons de constater que ce gouvernement inverse les priorités. Il devrait se consacrer d'abord à la restructuration des finances publiques dont manifestement il a oublié (sciemment) les ressorts : réduire la fraude fiscale (40% du budget) et la fuite des capitaux (1,5 fois le PIB)…Mais il est aussi vrai qu'à force de ne rien maîtriser (explosion du titre I), de manquer totalement de courage, il s'engage dans une politique d'austérité qui n'ose pas dire son nom, aux antipodes des attentes. Un mal pour un bien?

La suite des péripéties de cette transition le dira….■

H.S.

Xénophobie et islamophobie

Un vent mauvais souffle sur la France et l'Occident

Par Mohamed Larbi Bouguerra

En France, les hebdomadaires *L'Express*, *Le Point*, *Valeurs Actuelles* consacrent maintenant de manière quasi routinière des titres fort clairs visant une religion précise : «*Islam, le danger communautaire*», clame une couverture, «*La peur de l'Islam*», beugle un autre titre, «*Le spectre islamiste*», vocifère le suivant, «*Cet islam sans gêne*», braille une revue, alors qu'une autre couverture, pour attirer le chaland, feint de s'inquiéter : «*L'islamisme va-t-il gagner ?*», surfant sur les peurs irrationnelles en affichant une femme en niqab comme épouvantail.

Christophe Barbier, le directeur de cette feuille qui a pour nom *l'Express*, insiste dans son éditorial — comme pour devancer ceux qui lui reprocheraient sa couverture racoleuse et indigne : «*Oui, le communautarisme est un fait minoritaire, limité à quelques lieux et à une phalange d'individus. Mais comme un cancer commence par une poignée de cellules viciées, il a besoin de peu de foyers pour être vite menaçant puis un jour mortel.*» Barbier, pourtant, n'en est pas à sa première ânerie.

C'est un récidiviste, souligne Caroline Constant dans *l'Humanité* (10 octobre 2013, p. II), qui manipule le racisme antimusulman. Il devrait dénoncer plutôt le Front national (FN) et l'extrême droite plutôt que de s'en prendre aux cinq millions de musulmans vivant en France… qui sont loin de tout extrémisme et dont l'immense majorité des femmes sont à mille lieues des modèles caricaturaux qu'il présente à ses lecteurs. Et ces musulmans sont souvent de nationalité française ! En fait, *L'Express*, *Valeurs Actuelles* et *Le Point* veulent, à l'unisson, donner de l'Islam une image caricaturale mais dangereuse et trahissent le journalisme en jouant sur les peurs, les mots (islamisme, islam, jihad, voile…) et les bas instincts. Ils arrivent ainsi à mobiliser maintenant une classe politique qui ne sait plus où donner de la tête face à ses divisions, au mécontentement populaire, à la pression fiscale et aux coups de boutoir de la mondialisation. M. Copé, le président de l' UMP — exécutant une obscène danse du ventre devant les électeurs du FN— veut réformer le droit du sol pour l'obtention de la nationalité. Pourtant, il est lui-même issu d'une mère née en Algérie et d'un père d'origine roumaine(Wikipédia).

Les visées électoralistes de M.Copé sont néanmoins claires pour 73% des Français, qui ont, d'après l'agence Reuters (27/10/2013), «*une mauvaise opinion*» de ce monsieur. *Le Canard Enchaîné* (23/10/2013) rappelle que le droit du sol est une conquête de la Révolution de 1789: «*les Constitutions du 3 et 4 septembre 1791, du 24 juin 1793 et du 5 fructidor an III permettent à toute personne née et vivant sur le territoire national d'être français.* »

Salafiste en Occident

L'argent et les prêches wahhabites jouent, assurément, un rôle capital dans cette cabale antimusulmane en inoculant à quelques fidèles en France et ailleurs le poison de leurs concepts d'un autre âge et d'un Islam dévoyé.

La presse de la haine et du rejet de l'Autre s'attaque alors à la communauté arabe en France mais passe sous silence les aberrations des princes saoudiens sur la Côte d'Azur et sur les Champs Elysées, comme elle « *oublie* » de signaler qu'au mois de mai dernier, cinq Yéménites ont été décapités et crucifiés en public, en Arabie Saoudite, pour «*sodomie*» au moment même où elle cloue au pilori Poutine pour son rejet des homosexuels russes ! Cette même presse feint d'oublier que l'extrémisme religieux n'est pas l'apanage des seuls musulmans. Elle ne s'est guère étendue, par exemple, sur l'enterrement en Israël du grand rabbin sépharade – et chef du parti ultrareligieux Shas- Ovadia Yosef le 7 octobre 2013. Ce «*saint homme*» — ennemi juré du grand rabbin ashkénaze d'Israël — ne manquait jamais de fournir des amulettes et des grigris à Netanyahou, avant chaque scrutin. Une foule énorme (plus de 10% de la population) a suivi le cercueil de ce «*faiseur de roi*» qui qualifiait les Arabes — qu'il connaissait bien pourtant pour être né en Irak et pour avoir vécu au Caire — de «*fourmis*» et qui demandait à Jéhovah, tous les jours, la destruction de l'Iran. Quel organe de presse a rappelé le chemin parcouru sur la voie de l'extrémisme religieux par Israël — dont la conception avait été promue par des sionistes non croyants, voire athées ? Dans son livre *Vaincre Hitler* paru en 2007, Avraham Burg, ancien président de la Knesset et vice-président du Congrès juif mondial, écrit : «*Le pays tout entier* [Israël] *est pris en otage par un groupuscule de colons menaçant de guerre civile, de résistance passive, et remettant en cause la légitimité de l'Etat et la volonté de la majorité…* » (p.91). «*Le groupuscule*» est devenu, depuis, cette énorme foule qui a conduit l'ayatollah (pardon, le grand rabbin) Ovadia Yosef au cimetière dans l'espoir de profiter de «*ses bienfaits*».

Pour *L'Express* comme pour d'autres organes de presse occidentaux, la guerre mondiale contre le terrorisme lancée par George Bush Jr signifie guerre contre l'Islam, comme hier il y avait la guerre contre le communisme athée. De plus, partout, la politique des princes saoudiens et autres qataris a conduit à la dénonciation et à la mise à l'index de la religion musulmane. Ses encouragements sonnants et trébuchants au wahhabisme le plus rétrograde comme celui des talibans en Afghanistan et au Pakistan ont conduit aux pires clichés contre l'Islam. La vaillante Malala Yousafzai — que les talibans ont essayé de tuer pour son action en faveur de l'éducation des filles au Pakistan — est devenue une véritable icône internationale. C'est ainsi qu'elle a été nominée — fait extraordinaire — au Prix Nobel de la paix à 16 ans, classée par *Time Magazine* parmi les cent femmes les plus influentes de la planète et a remporté le Prix Mère Teresa. Elle serait la première femme à marquer l'histoire de la région et la société pachtoune d'après les médias occidentaux. Or, William Dalrymple écrit dans le *New York Times* du 25 octobre 2013 sous le titre «Avant Malala» que les femmes pachtounes ont toujours été des moteurs de la société et que, si régression il y a, c'est à partir du moment où les talibans, encouragés par les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite, ont fait intrusion pour combattre le communisme. C'est ainsi qu'une femme, Malalai, a galvanisé les énergies lors de la bataille décisive de Maiwand, bataille au cours de laquelle les Afghans ont infligé à l'armée de Sa Majesté britannique, le 27 juillet 1880, une cuisante défaite en dépit de leur impressionnante artillerie. De son côté, la Bégum Wafa, épouse du roi d'Afghanistan Shah Shuja al Mulk (XIXème siècle), a été une diplomate hors pair — de l'avis même des Anglais — et est arrivée à faire libérer, à deux reprises, son mari, prisonnier à Lahore. Et Dalrymple de conclure: «*Les stéréotypes ont* ■■■

■■■ *diabolisé fortement cette région* : c*aches de terroristes, luttes sanglantes entre tribus rivales, fanatisme religieux et oppression des femmes. Tout cela est fortement exagéré. On est en présence d'une société complexe qui a été, des années durant, un centre de résistance non violente à la Gandhi contre la domination britannique. Elle recèle encore les anciennes traditions de poésie mystique, de musique soufie et possède de nombreux leaders de sexe féminin.».*

Goebbels professait : *«Calomniez, calomniez, il en reste toujours quelque chose ! »*

L'Express n'est pas seul !

A côté de *Valeurs Actuelles*, du *Point* et autres publications de droite extrême en France — qui n'ont pas encore digéré la perte de l'empire colonial — des journaux ayant plus de tenue réservent un traitement ambigu à l'Islam et aux pays musulmans. Ainsi, *Le Monde* dénonce avec raison le traitement inhumain réservé aux ouvriers népalais (et étrangers en général) au Qatar et l'ignoble système du *«kafi»*. Pourtant, la même situation prévaut en Arabie Saoudite mais il n'en souffle mot. De même, ce quotidien affirme que *«la situation des droits de l'homme ne s'améliore pas en Iran»* (27-28 octobre 2013, p. 4) alors qu'il est de notoriété publique que la situation n'est guère brillante là où 6 000 princes saoudiens possèdent tout un pays. Ce journal traite sur un ton léger — comme une amusante et exotique curiosité — l'interdiction faite aux femmes saoudiennes de conduire (p. 20). L'Arabie Saoudite commande, il est vrai, d'énormes quantités d'armes, de tanks et d'avions à l'industrie française — sans oublier les produits de luxe Vuitton et autres LVMH dont la publicité s'étale sur les colonnes des publications du *Monde*!

Il y a enfin le livre de M. Alain Finkielkraut *L'Identité malheureuse* dont la promotion est en première page du *Monde* et dont l'auteur est omniprésent sur tout le paysage audiovisuel. Pourquoi cette fièvre ? Parce que, répond le directeur du *Monde des livres* : *« … des patrons de presse décident de mettre ce livre à la « une » sans même y avoir jeté un œil ; des animateurs télévisuels qui considèrent le texte comme un prétexte, simple support à «clash», pure matière à «buzz»».* Ce philosophe — d'origine polonaise et de nationalité française depuis l'âge de un an — est taraudé par l'angoisse : en France, on ne se sent plus *«chez nous»*, affirme-t-il à qui veut l'entendre. Ce philosophe à la retraite éructe ainsi à l'heure même où, à Brignoles, les partisans racistes du FN hurlent, suite à leur victoire dans un scrutin cantonal : «*Nous sommes chez nous»* ! Finkielkraut et le FN sont en fait perturbés par ces Arabes qui ont la nationalité française mais veulent garder leur culture et assumer le legs de la civilisation arabo-musulmane. *«L'immigration de peuplement»*, voilà l'objet de leurs frayeurs ! Et l'auteur d'introduire une notion chère à la famille Le Pen : *«le Français de souche»* ! Pour Jean Birnbaum, Finkielkraut *«joue avec le feu et attise le brasier identitaire»* (*Le Monde des livres*, 25 octobre 2013, p. 7). Pour Finkielkraut, la France devient *«une auberge espagnole»* où il se sent en exil, cerné qu'il croit par les boucheries et les fast-foods halal.

Il est temps que les salafistes que chérissent MM. Ghannouchi, Ellouze, Chourou et autres Sahbi Atig et qui mettent en péril la Tunisie et d'autre pays, réalisent le mal qu'ils font à toute la communauté arabo-musulmane. Ils sont en fait les jouets d'intérêts qui les dépassent. La Turquie de l'islamiste Erdogan et les Etats-Unis d'Obama et de Kerry sont tombés d'accord pour créer un fonds en vue d'endiguer l'extrémisme en Somalie, au Yémen et au Pakistan ; à l'image des programmes de lutte contre le sida, le paludisme ou la tuberculose! A cet effet, ils convoqueront bientôt un Forum mondial contre le terrorisme (Global Counterterrorism Forum) à New York. De son côté, l'Arabie Saoudite utilise aujourd'hui les jihadistes en Syrie pour échapper à un possible encerclement par les chiites en Syrie, en Irak et en Iran. Le royaume, déjà fort ébranlé par les «Printemps arabes», perd son sang-froid face au rapprochement entre l'Iran et les Etats-Unis, son protecteur de toujours, son pourvoyeur en armes, le dépositaire de ses montagnes de dollars et son ultime bouclier...qui a, ô surprise! lâché Moubarak. Ces *«combattants »* sur le front syrien(on parle de 3 000 Tunisiens!) croient aller au Paradis pour leur foi alors qu'ils défendent les intérêts d'émirs milliardaires…qui refusent un siège au Conseil de sécurité parce qu'ils n'excellent que dans les tractations à l'abri de la lumière et des regards car comment exposer publiquement leurs alliances avec les pires ennemis de la nation arabe ?

Un vent mauvais souffle assurément sur la France et l'Occident. Pour en changer peut-être le cours, « *les intellectuels* [arabes] *doivent se préoccuper de la façon d'arrêter la propagation de la culture du sang, de la mort et de la violence gratuite. Ils doivent se demander comment redonner ses titres de gloire à un islam différent, un islam de gens normaux, en paix avec lui-même et avec les autres. Il s'agit de questions pressantes face à un problème que nous laissons s'aggraver en raison de notre paresse intellectuelle et de notre incapacité à innover sur le plan des idées.»*, affirme Khalèd Al-Hroub (*Al-Ayyam, Ramallah* in *Courrier International* n° 1199 du 24-30 octobre 2013, p .42). ■

M.L.B.

www.zitounatakaful.com

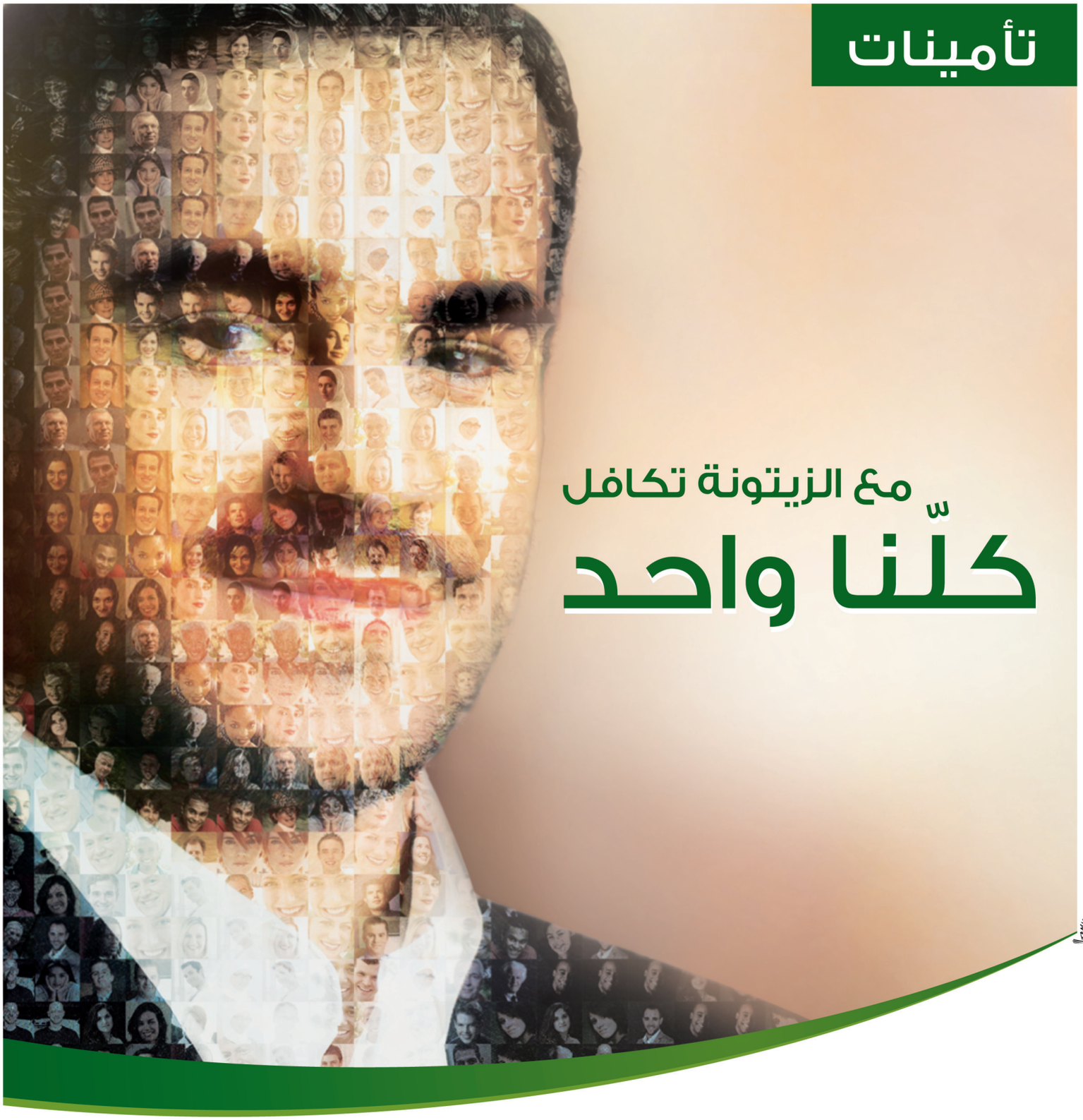

الزيتونة تكافل
ZITOUNA TAKAFUL

مبادئ نتقاسمها...

Numéro Bleu
82 10 80 80
40 millimes/min à partir d'un mobile
20 millimes/min à partir d'un fixe

facebook.com/zitounatakaful.com.tn

youtube.com/ZitounaTakaful

La réforme du système éducatif tunisien
Mère de toutes les batailles

Par Habib Touhami

Après des succès dus essentiellement à la massification tels qu'ils peuvent être mesurés par le niveau et le rythme d'évolution des taux de scolarisation par genre, notre système éducatif ne cesse de buter depuis trois décennies au moins sur deux problèmes majeurs : baisse des performances et développement des inégalités sociales et régionales. Aucun n'a trouvé de solution.

La raison est que la réforme du système éducatif paraît si complexe, si difficile à mettre en œuvre et si effrayante que décideurs et société ont choisi de l'éluder au profit d'un statu quo nécessairement régressif, injuste et dangereux. S'agissant de la baisse des performances, la question est plus complexe qu'il n'y paraît à première vue. L'Unesco comme la Banque mondiale ou l'OCDE n'ont pas adopté les mêmes critères pour statuer sur les performances globales d'un système éducatif. Des considérations relatives au volume de la déperdition scolaire et universitaire ou le pourcentage de bacheliers dans une classe d'âge peuvent tout aussi bien entrer en ligne de compte. Elles restent cantonnées néanmoins au domaine du quantitatif, ce qui est insuffisant ou arbitraire pour juger des performances globales d'un système éducatif. Toutefois, il y a unanimité pour convenir que la mesure de la qualité d'un système éducatif passe nécessairement par l'évaluation des performances individuelles des élèves (à un certain âge ou à un certain niveau scolaire) en lecture, sciences et mathématiques. Selon ce critère, la baisse de la qualité de l'enseignement en Tunisie est incontestable, même si elle a cohabité avec le développement d'une forme d'élitisme profitant essentiellement aux classes favorisées (voir le rapport PISA de 2009 publié en 2010. PISA : acronyme pour «Program for International Student Assessment» en anglais, et pour «Programme international pour le suivi des acquis des élèves» en français). En fait, nous avons d'un côté des écoles de base et des lycées implantés dans des régions, des localités et des quartiers favorisés qui fournissent le contingent des *«gagnants»* du système et le quota le plus important aux facultés de médecine, aux écoles d'ingénieurs et aux écoles de gestion et de commerce les plus huppées; de l'autre des écoles de base et des lycées implantés dans des régions, des localités et des quartiers moins favorisés qui fournissent le contingent des *«perdants»* du système et le quota le plus important aux maîtrises (on dit LM désormais) et aux filières courtes, filières à l'origine de près de 90% du chômage des diplômés du supérieur. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si ce sont les mêmes gouvernorats qui se classent constamment aux cinq dernières places aux résultats du bac et les mêmes gouvernorats qui occupent régulièrement les cinq premières.

La corrélation entre le milieu socioéconomique des élèves et leur performance scolaire en Tunisie n'a pas fait l'objet d'un suivi particulier de la part des services officiels, non pas parce qu'elle est niée, mais parce qu'elle est mal connue, sous-estimée ou crainte. Elle est pourtant d'une importance capitale. Signe des temps, même après la révolution, l'origine sociale des élèves inscrits dans les lycées pilotes est restée un secret mieux gardé que l'effectif de nos forces armées ou la composition du panel des devises étrangères servant à calculer la valeur de notre dinar. Toutefois, des indications recueillies dans un lycée pilote bien connu permettent de constater que les élèves ayant des parents ouvriers ne dépassent pas 1% du total en moyenne alors que les enfants de cadres et de professions libérales supérieurs accaparent près de 80% des places au même lycée.
En tout état de cause, toutes les études menées dans le monde ont démontré la solidité de la corrélation entre le milieu socioéconomique des élèves et leurs performances scolaires individuelles. Plus on s'élève dans la hiérarchie socioéconomique, meilleures sont les performances des élèves, mieux assuré est leur avenir. La Tunisie n'échappe pas à cette règle. Bien sûr, une minorité d'enfants de milieux défavorisés ou moyennement favorisés arrivent à contourner l'obstacle, mais leur nombre se réduit peu à peu, réduisant du même coup le flux de la circulation sociale. Or sans circulation sociale, il n'y a point de régénérescence pour une société et pas davantage de paix civile. Au fil du temps, notre système éducatif est devenu moins performant. La première université tunisienne n'arrive qu'à la 73ème position au top 100 des meilleures universités africaines. Aucune ne se classe au top 1000 des meilleures universités mondiales. La première se classe au-delà du 6900ème rang mondial. Parallèlement, une grande partie des meilleurs bacheliers continue à émigrer massivement pour alimenter la recherche, l'enseignement et la production des pays développés. C'est dire que l'école tunisienne a perdu sur les deux tableaux. Certes l'équilibre entre l'élitisme à l'indienne et la massification à la tunisienne est difficile à trouver. N'empêche, cet équilibre doit être trouvé puisque les dommages collatéraux inhérents à son absence sont nombreux et rédhibitoires: affaiblissement du potentiel scientifique et technique, gaspillage des ressources humaines et des deniers publics, reproduction sociale, iniquité sociale et régionale, chômage galopant des diplômés du supérieur, inadéquation civique et professionnelle des sortants du système éducatif. Se pose alors la question de savoir comment peut-on réduire ce gaspillage et pallier ces insuffisances sans que l'on ne procède à une refonte complète de l'éducation nationale, de la formation universitaire et de la recherche scientifique?

Certains jugeront incongru ou fantaisiste l'appel à repositionner la réforme de l'école comme la priorité absolue, la *«mère des batailles»* pour ainsi dire, à l'heure où le pays affronte des problèmes plus *«urgents»*. Rien n'est plus faux. Un pays qui se respecte doit pouvoir affronter l'urgence sans sacrifier à la préparation de l'avenir. Il se peut même que le recentrage du débat politique et public autour des problèmes essentiels, dont l'éducation et la formation, puisse contribuer finalement à élever le niveau de ce débat, à faire taire la horde des vociférants et des hystériques, et à initier la classe politique aux véritables compromis.■

H.T.

تأمينات

ملّي حلّيت عينيّا قالولي اللّي تعيشو إنتي اليوم،
نجم نعيشو آنا غدوة...
و تعلّمت نحط روحي في بلاسط غيري...

و من اليوم انا معاكم...
نحس بيكم، نعاونكم
ناقف معاكم، نأمّنكم...
و نحبّلكم إلّي نحبّو لروحي

على خاطر حمل الجماعة ريش...

مع **الزيتونة تكافل**، الكلنا واحد....
نحبوكم مطمانين وين ماكنتو

في **الزيتونة تكافل** هاذي مبادئنا
وهاذي رؤيتنا الجديدة للتامين.

الزيتونة تكافل أول شركة تأمين تكافلي في تونس تأمن
على الأفراد و الممتلكات بطريقة عصرية و شفافة
حسب قواعد المالية الإسلامية

مع **الزيتونة تكافل** الكلنا واحد

Numéro Bleu
82 10 80 80
40 millimes/min à partir d'un mobile
20 millimes/min à partir d'un fixe

الزيتونة تكافل
ZITOUNA TAKAFUL
مبادئ نتقاسمها...

facebook.com/zitounatakaful.com.tn
youtube.com/ZitounaTakaful

Institut Arabe des Chefs d'Entreprises

Les Journées de l'Entreprise

Les Journées de l'Entreprise

L'entreprise et le Financement : Nouvelles Approches

6 & 7 DECEMBRE 2013

Port El Kantaoui - Sousse

3 CHOSES A SAVOIR A PROPOS DES JOURNEES DE L'ENTREPRISE

01

EN 27 ANS : PRÈS DE

24000 Participants I **700** Intervenants I **100** Ateliers

02

UN EVÈNEMENT PORTEUR DE SOLUTIONS

Les journées de l'entreprise est l'un des évènements les mieux placés en Tunisie, pour apporter sa pierre à l'édifice, connu depuis 27 ans ,pour ses solutions concrètes .
Un lieu d'échange avec les grands acteurs influents du marché économique, local et mondial .Où l'on peut faire le point sur des propositions économiques concrètes, au plus près des enjeux et de la réalité des entreprises.

03

2 JOURS ,30 SPEAKERS ,1000 PARTICIPANTS

durant lesquels nous présenterons les nouvelles soulutions de financement

ILS ONT PARTICIPÉ
ET VOUS ?

Gianni De Michelis
Ancien ministre des affaires étrangères de l'Italie

Margareta Drzeiniek
Directrice, Economiste en chef , Forum Economique Mondial

Jean-Pierre Raffarin
Ancien premier ministre Français

INSCRIVEZ VOUS

Inscription : iace –event .tn **Email:jesteam@iace.org.tn** **Tel : 71 962 331**

Il y a un siècle, les pérégrinations peu connues

de Roland Garros en Tunisie, ailleurs qu'à Bizerte

Par Houcine Jaïdi

Il y a quelques semaines, le centenaire de l'atterrissage de Roland Garros à Bizerte, venant de Fréjus et traversant ainsi la Méditerranée, pour la première fois, en avion, le 23 septembre 1913, a été célébré dans la capitale du Nord de la Tunisie d'une manière qui se voulait à la hauteur de l'exploit du célèbre aviateur. ▪▪▪

Des lendemains heureux.

QNB

Y croire enfin.

La vie est faite de merveilleux moments. Faites les bons choix. Avec QNB, la plus grande banque du Moyen Orient et d'Afrique du Nord à vos côtés, vous pouvez enfin dire adieu à vos peurs et recommencer à croire en vos rêves.

Afrique . Asie . Europe . Moyen-Orient *qnb.com.qa*

Cette commémoration ne rendait, hélas, ni à Roland Garros ni à différentes localités du Nord de la Tunisie, leur part de mémoire digne d'être célébrée. Mais avant de revenir sur les à-côtés oubliés de l'atterrissage de Bizerte, arrêtons-nous un peu sur la commémoration organisée, récemment, dans l'antique Hippo Diarrhytus.

La médiatisation médiocre d'une commémoration très louable

La manifestation bizertine se situait dans le cadre de l'année mondiale de Roland Garros, prise en charge par de nombreux partenaires dans le pays natal du héros, relayée à Bizerte essentiellement par des représentants de la société civile, des férus de l'histoire de l'aviation et ostensiblement soutenue par l'Institut français de Tunisie (IFT).

A Bizerte, tous les ingrédients d'un évènement remarquable étaient réunis : une réplique du Morane-Saulnier, l'avion mythique qui avait été utilisé par Roland Garros, a été construite par Airbus, suite à une commande de l'association toulousaine Replic'air. La réplique a maintenu le bois et la toile, matériaux utilisés pour la construction de l'avion de Roland Garros mais les initiateurs de la commémoration ne se sont pas interdit quelques conceptions modernes numériques et une motorisation légèrement plus performante. Compte tenu de la spécificité de l'avion qui ne pouvait atterrir sans danger sur une piste bétonnée, et à défaut d'une grande surface gazonnée, une piste en terre battue lui a été aménagée, dans un champ, à proximité de la base aérienne de Sidi Ahmed. L'avion-réplique a été escorté par une escadrille d'aéronefs d'amateurs qui a atterri sur la base aérienne tunisienne. Il a pu se poser, sans encombre, le dimanche 22 septembre, vers 16h, sous les applaudissements d'une foule de dimension plutôt modeste. L'exposition "Histoire de l'aviation en Méditerranée" abritée par la maison de la culture Cheikh-Idriss était des plus instructives mais très peu fréquentée.

Toutes ces manifestations ont été médiatisées en Tunisie d'une manière globalement médiocre alors que les festivités avaient commencé, officiellement, le jeudi d'avant. Pratiquement non annoncée par avance et peu rapportée le jour même, par les médias, la célébration de l'atterrissage commémoratif, qui ne manquait pas de relief, n'a pas été l'occasion de rappeler le contexte dans lequel l'idée de l'atterrissage historique a germé dans la tête de Roland Garros, les préparatifs de la traversée, les risques pris par l'aviateur et l'accueil extraordinaire réservé à son héroïque exploit. Il en découle une célébration qui ne rendait ni au pilote, ni à différentes escales mémorables, leur part de mémoire, à l'occasion d'un centenaire. Dans cette manière de faire, nous retrouvons deux tares majeures de l'information culturelle en Tunisie : la quasi-absence d'évocation préalable des manifestations et leur caractère souvent réducteur.

Le pilote réunionnais accueilli a Bizerte par les militaires affectés en Tunisie.

L'avant et l'après-Bizerte, riches en péripéties

La traversée de la Méditerranée avec le choix de Tunis comme sa destination finale était un projet personnel de Garros, ponctué, dès le départ, de coups du hasard répétitivement salutaires.

Il faut rappeler que Roland Garros a décidé, au cours de l'été 1913, de traverser la Méditerranée presque par ennui. Cette année-là, il n'y avait pas de grande épreuve sportive. Le pilote, qui participait assidûment aux compétitions importantes, ne voulait pas vivre une année blanche. L'idée lui est, alors, venue de réaliser un exploit inédit : traverser la Méditerranée. Ce projet audacieux, conçu d'abord en secret, a fini par être révélé à quelques amis qui ont cherché à le dissuader de tenter pareille aventure, compte tenu des dangers qui le guettaient. Il faut rappeler que la traversée en avion de la Manche, bien moins étendue que la Méditerranée, n'avait eu lieu qu'en 1909 et qu'elle avait été saluée comme une grande aventure. Mais la détermination de Roland Garros était plus forte que les dissuasions amicales. Entouré d'un petit groupe de fidèles, il s'envola, presque en catimini, à bord de son Morane-Saulnier qu'il avait fait fabriquer spécialement pour son entreprise. Le décollage de l'aérodrome naval de Fréjus devait être suivi éventuellement d'une escale à Cagliari où des réserves d'essence et des

■■■provisions de vivres attendaient le pilote qui avait pour destination finale Tunis, plus précisément le terrain d'aviation de Ksar Saïd, occupé actuellement par l'hippodrome du même nom et quelques établissements proches.

Se passant de l'escale sarde, l'aviateur s'est dirigé vers Tunis, mais constatant les multiples avaries connues par le moteur de son avion et voyant ses réserves d'essence diminuer dangereusement, il décida d'atterrir à Bizerte sur un champ de manœuvres. Il n'y avait, alors, plus dans le réservoir de l'avion que cinq litres d'essence. Cet atterrissage de fortune eut lieu à Bizerte vers 14h, suite à près de huit heures de vol, alors qu'une grande foule attendait l'avion, depuis la fin de la matinée, à Ksar Saïd.

Le dénouement heureux du vol très risqué ne faisait pas oublier à l'aviateur que sa destination première était Ksar Saïd. La décision était immédiate : réapprovisionner l'avion en essence et reprendre le ciel pour la banlieue de Tunis. Mais l'enthousiasme du pilote intrépide lui fit perdre de vue les contraintes horaires. Presque à mi-vol, voyant la nuit tomber, il fut contraint d'atterrir à Protville (actuel Pont de Bizerte) qui faisait alors partie de l'immense domaine qui appartenait, depuis les premières années du XXème siècle, à Jean et Jacques de Chabanne La Palice, successeurs en ces lieux du Baron Bogo et du Général Hamida Ben Ayed.

Accueilli dans la campagne de Protville, en pleine nuit par des civils et des gendarmes, Roland Garros eut la chance de voir son avion, quelque peu malmené par l'atterrissage forcé, pris en charge par les sapeurs de l'Escadrille de Tunis. A l'aube du 24 septembre, il était aux commandes de son avion pour s'envoler vers Ksar Saïd, si proche. Tout matinal qu'il était, l'atterrissage, vers sept heures du matin, a suscité la curiosité d'une petite foule qui tenait à saluer la détermination à toute épreuve du vaillant pilote. S'ensuivit une série de rencontres très rapides mais non moins significatives avec de hauts représentants des autorités civiles et militaires de la Résidence générale de France en Tunisie et de la Mairie de Tunis. Entre-temps, les ordres avaient été donnés pour que des militaires spécialistes s'occupent du démantèlement et du pliage de l'avion ainsi que de son embarquement, en compagnie de son pilote à bord du «Manouba» qui était le premier paquebot en partance du port de Tunis en direction du sud de la France. Vers 10h, soit près de trois heures après l'atterrissage à Ksar Saïd, la sirène du paquebot annonçait le départ. Une foule immense ovationnait le héros qui avait sensiblement hâte de rentrer au bercail et d'y savourer modestement son exploit. Il avait déjà été félicité par le président du Conseil français à la suite de son atterrissage à Bizerte. Désormais, le Tout-Paris ne parlait que de son exploit ; un député le proposait pour la Croix de la Légion d'honneur ; une souscription devait financer la confection d'un objet d'art commémoratif de la grande prouesse du pilote. C'était la gloire à vingt-cinq ans ! La grandeur de l'homme était d'autant plus remarquable que son expérience en matière de pilotage d'avion datait de moins de quatre ans.

L'autre exploit réalisé par Roland Garros à partir de Ksar Saïd

Roland Garros n'a pas fréquenté le terrain d'aviation de Ksar Saïd pour la première fois en septembre 1913. L'année précédente, il se trouvait en Tunisie où il a décidé d'effectuer en avion le trajet Tunis-Rome. L'envol pour Rome, au début de l'hiver 1912, a eu lieu à partir du terrain d'aviation de Ksar Saïd qui a été un porte-bonheur pour le pilote. Réalisé en plusieurs étapes, le raid a été effectué du 18 au 22 décembre. La Ville éternelle n'était pas inconnue de l'aviateur. Il y avait atterri, au printemps 1911, à la fin de la course Paris-Rome.

Le nom de Bizerte restera certes attaché à jamais à celui de Roland Garros. L'aviateur y mérite, sans nul doute, une plaque commémorative dont la bonne localisation reste à déterminer par les autorités locales. Mais Ksar Saïd mérite aussi très justement cet honneur. L'hippodrome où le grand pilote a été, au départ puis à l'arrivée (finale) de deux grands exploits, gagnerait à célébrer la mémoire de celui dont le nom est, en dehors de cet automne 2013, surtout connu comme étant celui du célèbre court de tennis de la région parisienne et du grand tournoi international qu'il abrite annuellement.

L'hippodrome de Ksar Saïd est depuis des décennies un haut lieu de l'hippisme en Tunisie au même titre que les haras nationaux d'El Batan et de ceux de la Fondation nationale de l'amélioration des races chevalines (FNARC) de Sidi Thabet. Il est fréquenté, tout le long de l'année, par une grande foule d'éleveurs de chevaux, de turfistes et de simples spectateurs. Des étrangers (jockeys, éleveurs et acheteurs de chevaux et, parfois même, des touristes) fréquentent le champ de courses à l'occasion des programmes dominicaux et particulièrement le jour du Grand Prix du Président de la République. Depuis près de trois ans, l'état des lieux n'est pas reluisant. La nécessaire réhabilitation des lieux qu'on souhaite proche peut être l'occasion de lui apporter un peu d'attractivité. Une plaque évocatrice des passages du hardi navigateur français, ami de la Tunisie, installée sur le terrain occupé par le champ de courses, ferait de ce dernier un lieu de mémoire apprécié. Si les initiateurs d'un tel hommage n'omettaient pas de mentionner les qualités de cœur, la belle plume de Roland Garros et son retour en France le 24 septembre 1913 à bord d'un paquebot baptisé " La Manouba", ils donneraient une idée plus précise du personnage. Rappeler que le pilote hors pair a écrit, à son retour de notre pays : *«J'ai trouvé en Tunisie du soleil, de la chance, et de la sympathie. J'en tresserai un souvenir»* serait, de leur part, la reconnaissance d'une dette d'amitié. Par ce geste, ils apporteront une contribution modeste, mais certainement efficace, à l'ancrage défaillant du tourisme culturel dans le jeune gouvernorat de Manouba si pourvu de lieux de mémoire en tous genres.■

H.J.

Le plaisir d'être une star au travail

IBEROSTAR Royal El Mansour & Thalasso *****
MAHDIA

IBEROSTAR Royal El Mansour & Thalasso, un magnifique hôtel 5 étoiles idéalement situé sur Cap Mahdia, constitue le lieu idéal où organiser vos réunions de travail. Nous mettons à votre disposition des infrastructures modernes, parmi lesquelles plusieurs salles équipées et idéales pour l'organisation de tout type d'événement et d'un vaste programme d'activités de team building. De plus, nous vous aidons à personnaliser votre événement pour que vous ne deviezvous préoccuper de rien d'autre que vos affaires. Un luxe exclusivement réservé aux stars. Aux stars comme vous.

Route de la Corniche, B.P 217 - 5150 Mahdia, TUNISIE
iberostar.com - royal.mansour@iberostar.tn - 216 73 681 100

IBEROSTAR
HOTELS & RESORTS
Le plaisir d'être une star

STAR
ASSURANCES تأمينات

عمل علينا

دار السلامة

مع دار السّلامة،

مِتهني على داري مِتْمتّع بنهَارِي

بأقل من 1/2 دينار في النهار*

من اليوم مع دار السلامة متاع تأمينات ستار تهنّى على دارك بأقل من نص دينار في النهار. تأمينات ستار توفرلك 3 formules بش تختار منهم إلّي تناسبك.
لمزيد من المعلومات مرحبا بيك في أقرب فرع ستار و إلّا زورونا على موقع الواب www.star.com.tn

* وفق الشروط المنصوص عليها بالعقد

L'inculpation inique de l'artiste universitaire
Nadia Jelassi

L'agression perpétrée le 10 juin 2012 contre l'exposition organisée au Palais El Ibdillya dans le cadre du Printemps des Arts a constitué l'un des moments forts de la répression pratiquée par les extrémistes religieux contre les artistes au lendemain de la Révolution du 14 janvier 2011, les intellectuels et les universitaires qui ont cherché à se comporter conformément à leurs vocations, principes et valeurs.

Par Habib Mellakh & Houcine Jaïdi

Il s'en est suivi des procès intentés contre des artistes qui ont été considérés comme responsables des troubles provoqués par les œuvres exposées à El Ibdillya et même par des œuvres présentées comme telles alors qu'elles se trouvaient à des milliers de kilomètres de la Tunisie. L'une des grandes victimes de cette agression basée sur l'intolérance doublée d'une machination est l'artiste universitaire Nadia Jelassi. Avant de faire le point sur son affaire judiciaire, rappelons de qui s'agit-il.

Bachelière de la fin des années 1970, elle s'est engagée brillamment dans des études poussées d'économie qui ne lui ont pas fait oublier l'Art qui était sa vocation première exprimée, déjà au lycée, à travers des dessins et des graffitis. Rebroussant chemin, elle s'est retrouvée à l'Institut supérieur des beaux-arts (ISBAT) où elle a mis les bouchées doubles pour obtenir une maîtrise, un DEA puis, en 1998, un doctorat en arts plastiques après avoir soutenu une thèse comprenant une dimension théorique et des réalisations pratiques. Le poste d'assistante qu'elle a occupé à l'ISBAT lui a permis d'enseigner dans le cadre de l'atelier de gravure tout en dispensant des cours relatifs à la sociologie et aux théories de l'art. Son obtention de l'habilitation universitaire a été suivie de sa promotion au grade de maître de conférences. Les élections universitaires de 2011 l'ont portée à la tête du département des arts plastiques à l'ISBAT.

Une œuvre éclectique

Son œuvre artistique est éclectique : s'y côtoient et s'y suivent, selon les projets, la peinture, la gravure, la photo ou les installations. Après les balbutiements de la prime jeunesse, il y a la participation, en tant qu'étudiante, aux expositions de l'ISBAT. La part prise à une exposition de groupe organisée en 1991 par la si regrettée Galerie Chyam, a constitué la véritable entrée sur la scène artistique. C'est la Galerie Yahia, alors vétuste mais prestigieuse, qui a accueilli sa première exposition personnelle constituée de

peintures réalisées sur des couvercles de pots de peinture. Cette occasion a confirmé l'attachement de l'artiste aux réalisations faites sur des supports originaux, choisis ou élaborés. Ce choix fondamental s'est exprimé, de nouveau, dans l'exposition personnelle organisée en 2004 au Centre d'art vivant de Radès puis dans une deuxième exposition organisée par Kanvas Gallery intitulée «En rupture d'assises », à diverses reprises lors d'expositions de groupe dont notamment celle conçue et réalisée par la Galerie Ammar-Farhat et, encore une fois, d'une manière éclatante, dans les œuvres exposées en juin 2012 à El Ibdillya. Si l'essentiel de l'œuvre de Nadia Jelassi a été exposé en Tunisie, depuis près d'un quart de siècle, des participations à des expositions organisées à Gibillina et à Marseille ont constitué des moments de rayonnement international.
Il est généralement admis que tout art est une forme de recherche, mais l'investigation qui applique les règles académiques peut constituer «*une valeur ajoutée*» remarquable. Dans ses nombreux articles, au sein de l'unité de recherche "Pratiques artistiques modernes en Tunisie" dont elle fait partie et dans son très beau livre publié en 2009 sous le titre *Etats de sièges : lectures d'œuvres*, elle a analysé la création artistique de tout genre, sous toutes les coutures. Dans cet ouvrage, le va-et-vient entre l'œuvre et l'idée, le lien indissociable entre l'expression artistique et le savoir-faire artisanal rappelle à celui qui lit ■■■

HYUNDAI
NEW THINKING. NEW POSSIBILITIES.

هاو الصدي

Efficacité prouvée pour tous types de transport

Bientôt disponible

Nouveau camion poids lourd ***Hyundai Heavy Duty*** **HD 120**

Nous pensons que le progrès, Maximise vos possibilités

SOTUDIS
Chemin de réussite
www.sotudis.com.tn

Tunis : Parc Industriel de Ben Arous GP1 km 5,5 BP 211 - 2013 Ben Arous - Tunisie - Tél. : +216 71 388 100 - Fax : +216 71 388 050
Succursale Sousse : Route de Tunis km 132,5 - 4022 Akouda Sousse - Tunisie - Tél. : +216 73 309 309 - Fax : +216 73 309 999
Succursale Gabès : Route de Tunis km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabes - Tél : +216 75 273 044 - Fax : +216 75 274 151

■■■ les écrits de Nadia Jelassi et regarde ses œuvres que l'art est sorti, d'abord, des mains des artisans.

Son inculpation par le parquet du tribunal de Tunis pour *«perturbation de l'ordre public»*, en vertu de l'article 121ter du Code pénal, l'une des survivances des lois liberticides de l'ancienne dictature, a été suivie d'une première audience auprès du juge d'instruction, en date du 17 août 2012, et d'une deuxième audience en date du 28 août. Ce jour-là, elle avait posé, comme un vulgaire délinquant, au Palais de justice, pour des photos anthropométriques. Jugeant dégradante l'épreuve subie et se faisant photographier avec une règle sur le visage pour rappeler l'examen humiliant, elle avait posté cette photo sur son profil Facebook, donnant ainsi le coup d'envoi à une large campagne de solidarité avec sa cause et de protestation contre la censure des artistes. A ce soutien avaient participé des internautes francs-tireurs postant eux aussi, par émulation, des photos avec une règle ainsi que des artistes de renom comme la comédienne et dramaturge Leila Toubel, photographiée pendue à un mètre ruban pour signifier la visée liberticide des poursuites engagées contre Nadia Jelassi.

Quand les galets se muent en pierres pour lapidation

L'installation incriminée comme une œuvre *«de nature à nuire à l'ordre public»*, en vertu de l'article susmentionné, représente trois femmes voilées et à la face recouverte de fragments de textes empruntés à des journaux locaux, enfouies dans des galets disposés en cercle à même le sol et dont une partie est également enveloppée de textes. Des prédicateurs extrémistes tels Adel el Almi justifiant les émeutes, ou Houcine Labidi légitimant l'appel à l'assassinat des artistes incriminés, et des hommes politiques nahdhaouis comme Lotfi Zitoun qui se sont improvisés critiques d'art, se sont empressés d'y voir une scène de lapidation. L'ancien ministre du gouvernement de Hamadi Jebali y a vu *«une incitation au caillassage et à la haine de la femme musulmane pieuse»*, ce qui est une façon d'associer les notions de blasphème et de troubles à l'ordre public. Ne souhaitait-il pas en son for intérieur une condamnation de l'artiste analogue à celle écopée par les deux jeunes athées de Mahdia, Ghazi Beji et Jabeur Mejri, c'est-à-dire 7 ans et demi de prison ?
Le profane ne peut se métamorphoser, par tour de prestidigitation, en critique d'art. La critique des arts plastiques est une spécialiste pointue, voire un genre littéraire qui nécessite à la fois une sensibilité artistique très fine, une connaissance des techniques d'expression des arts plastiques, une culture artistique riche et variée et la maîtrise du commentaire de l'image et des imprégnations culturelles de l'artiste. Faisant fi de toutes ces exigences, nos critiques d'art autoproclamés n'ont regardé l'installation qu'à travers le prisme déformant de l'idéologie religieuse qui trahit parfois, chez certains d'entre eux, une ignorance crasse des linéaments de l'Islam. Sinon comment expliquer qu'ils aient réduit des galets, utilisés par les fidèles malades pour les ablutions sèches, à des cailloux servant à la lapidation des femmes, énorme contresens que Nadia Jelassi ne manque pas de relever dans le commentaire qu'elle fait de son installation.

Dans ce texte, qui figure dans ce dossier consacré par *Leaders* à l'affaire, l'artiste propose un autre son de cloche à propos de son œuvre controversée, *«un son en désaccord avec celui qui a été propagé ici et là, aussi bien par les médias que par ceux qui se sont instaurés du haut de leur tribune politique ou religieuse comme critique d'art»* et elle dit vouloir insister *«sur ce qui n'a pas été vu lors de l'exposition ou sur ce qui a été caché sous le voile du politique bien après»*. Elle dénonce, de ce point de vue, la réduction voulue ou fortuite de ces galets à la portée hautement symbolique dans la tradition musulmane, dans les us, les coutumes et l'imaginaire collectif tunisiens à des cailloux affectés au caillassage. Cette confusion occulte ce symbolisme par lequel le visible (ici le galet) renvoie à l'invisible, à une transcendance et in fine au sacré. L'artiste développe un argumentaire fort convaincant qui montre que son installation ne peut être

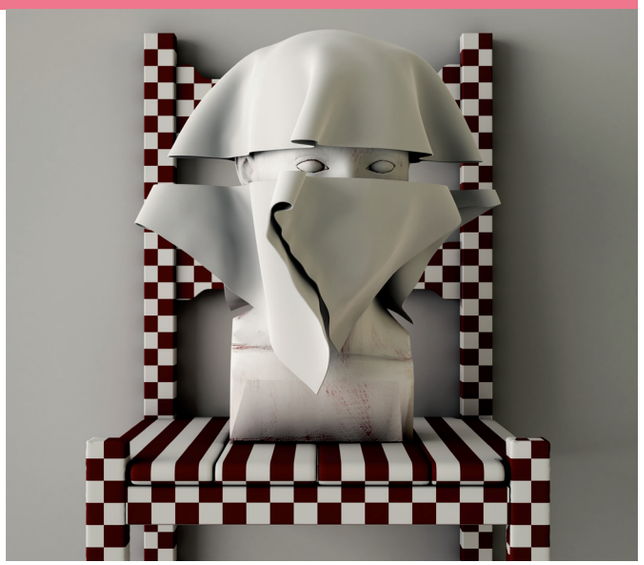

appréhendée, en aucune façon, comme la présentification de la lapidation de femmes pieuses.

Le travail de sape des internautes

L'une de nos connaissances nous a confié avoir vu dans l'œuvre une merveilleuse illustration d'un proverbe bien de chez nous : *«Ne reste dans la rivière que ses galets»*, une célébration de l'authenticité, de la persévérance et un éloge de l'éternel féminin. Cela prouve, s'il en est besoin, que chacun lit l'œuvre en y projetant ses propres représentations et états d'âme. Méconnaissant cette vérité, les inquisiteurs se basent sur leur délire fantasmagorique pour vouer aux ■■■

■■■gémonies son auteur. Des internautes, passés maîtres dans l'art de l'infographie, manipulent à qui mieux mieux les images pour les tirer vers eux, justifier l'accusation de blasphème, les instrumentaliser dans un but de propagande et de machination politiques et pousser, enfin, les constituants à criminaliser l'atteinte au sacré.

La double qualité d'artiste et d'enseignante de Nadia Jelassi n'a fait bouger ni le ministère de la Culture ni celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Le ministre de la Culture a même enfoncé le clou. Participant à la conférence de presse initiée par le ministre des Droits de l'Homme et de la Justice transitionnelle, Samir Dilou, et le ministre des Affaires religieuses, Noureddine Khadmi, il a oublié le rôle de défenseur de la liberté de création lui incombant de par sa charge. Il s'est rallié aux fossoyeurs de cette liberté et s'est distingué par ses prises de position liberticides. Jetant le discrédit sur les artistes du Printemps des Arts, il a non seulement décrié un art médiocre pratiqué par des autodidactes, dans un amalgame prémédité entre les jeunes artistes issus de la mouvance Underground et les artistes chevronnés de l'exposition d'El Ibdillya, mais surtout cautionné les accusations de sacrilège portées par les ministres nahdhaouis et il a ordonné la fermeture du Palais d'El Ibdillya. Il est vrai que le ministre de la Culture s'est ultérieurement rétracté et qu'il a exprimé, dans un communiqué conjoint, avec le Syndicat des métiers des arts plastiques (SMAP), son soutien aux artistes plasticiens et son attachement à la liberté d'expression et de création. Mais le mal était fait si bien que cette nouvelle position n'a eu aucune conséquence sur les poursuites judiciaires. L'affaire n'a pas été classée à ce jour. L'accusée n'a en tout cas reçu aucun avis de classement. Le tapage médiatique fait autour de l'affaire par les prédicateurs islamistes et les ministres cités a balisé le terrain pour l'inculpation de notre artiste, ce qui remet en cause, comme dans de nombreuses affaires liées à la liberté d'expression, de création et aux libertés académiques, l'indépendance du pouvoir judiciaire. Sinon, comment expliquer que le juge l'ait interrogée — selon ses dires — à plusieurs reprises sur les pensées de derrière la tête ou les intentions à l'origine de son tableau ? Comment justifier, par ailleurs, l'ambiance kafkaïenne d'une instruction étrange où le juge, toujours selon les dires de l'artiste, a jugé utile de savoir si elle était ou non autodidacte. Si le soutien des artistes plasticiens a été immédiat et continu, dans une merveilleuse riposte à l'anathème lancé contre Nadia Jelassi et qu'il s'est exprimé à travers le Syndicat des métiers des arts plastiques qui a aidé à la médiatisation de l'affaire au-delà du territoire tunisien, aucune autre instance syndicale n'a réellement défendu l'accusée.
L'indifférence presque générale à sa cause ne pouvait s'expliquer par la léthargie estivale de l'année 2012 ; elle a perduré, depuis, malgré les nombreuses occasions où les valeurs universitaires ont été défendues avec opiniâtreté. Le soutien international à la cause de Nadia Jelassi n'a été relayé en Tunisie que par les artistes plasticiens et les membres de l'Association tunisienne de défense des valeurs universitaires (ADTVU) qui a toujours cherché à travailler en concertation avec la Fédération générale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique mais aussi avec les représentants de la société civile de tout bord qui soutiennent ou militent pour les libertés académiques et artistiques, entres autres domaines d'action.

Un manifeste de solidarité

Nadia Jelassi n'est-elle pas doublement victime de son statut d'artiste et d'universitaire? Est-il normal que son affaire soit plus médiatisée à l'étranger que dans son propre pays? C'est pour remédier à cette anomalie et dans un souci de fédérer toutes les luttes initiées pour la liberté d'expression, de création et pour la défense des valeurs universitaires que la société civile (avec à sa tête l'ADTVU) l'a soutenue en associant sa mise en accusation et l'instruction ouverte contre elle au procès du Professeur Habib Kazdaghli, doyen de la faculté des Lettres, des Arts et Humanités de Manouba (FLAHM) dans une pétition qui a recueilli plus de 2000 signatures, intitulée «Manifeste de solidarité avec le doyen Habib Kazdaghli, l'artiste Nadia Jelassi et tous les défenseurs de libertés académiques, de la liberté de création et de la liberté de presse» et publiée à la veille de la deuxième audience du procès du doyen de la FLAHM et à l'occasion du rassemblement du 25 octobre 2012 où les manifestants avaient demandé, en même temps que l'acquittement du doyen, un non-lieu pour notre artiste.
Si l'inculpation de Nadia Jelassi est en soi inique, le fait de laisser l'instruction entamée, en suspens, comme une épée de Damoclès suspendue sur son épaule une année après son ouverture et comme pour transmettre un message d'autocensure à l'adresse des créateurs, l'est encore plus ; il relève surtout de l'inacceptable. Juger quelqu'un pour *«perturbation de l'ordre public»* est riche d'enseignements. Cela veut dire d'abord qu'il n' y a pas, dans la législation tunisienne, d'articles de loi qui incriminent celui qui s'exprime à propos du sacré et qu'on s'abrite derrière le délit de troubles à l'ordre public et aux bonnes mœurs en attendant la promulgation d'une loi qui criminaliserait l'atteinte au sacré et qui est appelée de tous leurs vœux par les extrémistes religieux. Cela veut dire aussi et surtout que celui qui est victime de la perturbation de l'ordre public se trouve sur le banc des accusés tout victime qu'il est. Le classement, sans délai, de l'affaire est la seule sortie honorable pour ceux qui en ont été les instigateurs. Le renoncement à l'instruction d'affaires similaires, devenue une seconde nature chez les gouvernants actuels, et l'abandon des poursuites à l'encontre d'intellectuels et de citoyens épris de liberté pour des délits d'opinion ou en raison de l'exercice de leur droit à la liberté d'expression et de création constitueraient une œuvre de salut public et un signal fort envoyé par les gouvernants actuels à l'opinion publique. Mais force est de constater aujourd'hui qu'il s'agit malheureusement d'un vœu pieux à un moment où le parti qui gouverne le pays est attaché viscéralement au pouvoir et où les artistes et les journalistes continuent à être harcelés de différentes manières.■

H.M. & H.J.

Carte VISA Express

Pour vous éviter l'attente, on a créé une voie rapide

solde de compte
extraits de compte
*retraits d'argent sur solde **
achats en toute sécurité

VOIE EXPRESS

* *A concurrence d'un plafond de retrait journalier de 1.000 Dinars*

Gagnons l'avenir, ensemble
www.biat.com.tn

BIAT

STRAT&GO Tél.: 71 960 205

Le centenaire de la guerre de 14-18 et… le mariage de ma grand-mère

Par Mohamed Larbi Bouguerra

La télévision en a fait des gorges chaudes!

Pensez donc ! Six pauvres anciens goumiers marocains chenus… arrivés en Corse par l'avion présidentiel s'il vous plaît, pour fêter la libération de l'île et décorés le 6 octobre 2013 par François Hollande en personne.

Quel honneur ! Ces six Arabes ont contribué à libérer la Corse de l'emprise allemande, il y a 70 ans, tandis qu'une quarantaine d'autres goumiers reposent, quant à eux, pour l'éternité au cimetière de Saint Florent, loin de leur Maroc natal…Mais cette Corse, libérée par des Marocains, accuse aujourd'hui : le 14 août, une marche funèbre imposante avec fleurs et T-shirts à l'effigie du chien Whisky a parcouru les rues de Bastia en mémoire de cette bête. *Le Monde* écrit : *«On» en est sûr; l'animal a été torturé, et traîné par une corde sur plusieurs kilomètres. «On» est formel, l'auteur du carnage est un Maghrébin à scooter. Qu'importe si l'enquête n'est pas close et si tout cela est faux.»* Xénophobie et islamophobie ordinaires dans la France d'aujourd'hui… la France d'Yves Montand (d'origine italienne), la France de Marie Curie (d'origine polonaise), la France de Tahar Benjelloun (d'origine marocaine), Prix Goncourt…

La vue de ces six vieillards en djellaba et les nombreuses évocations actuelles du centenaire du premier conflit mondial… réveillent en moi le souvenir de tous ces *chibani*. Ils sont si semblables aux vieux goumiers de Corse. Ces *chibani* ont construit le périphérique parisien des années 1960 et réalisé bien d'autres travaux pénibles à travers l'Hexagone. On les voit sur les bancs des parcs, à longueur de journée, à Paris, à Bordeaux et ailleurs en France… empêchés de retourner au pays car leurs maigres retraites ne pourraient pas traverser la mer s'ils quittaient la Gaule…

Ces six vieillards en djellaba ne sauraient me faire oublier les millions d'appelés maghrébins et d'Afrique noire enrôlés malgré eux, par la volonté du colonialisme, dans une guerre qui ne les regardait pas, en 1914, et qui ont perdu la vie dans les batailles de la Somme et du Chemin des Dames. Ceux-là sont totalement ignorés, oubliés. Dans le journal *La Croix* (11 octobre 2013, p. 11), l'historien Jean-Noël Jeanneney affirme que *«la commémoration de 14-18 est nécessaire et utile»* et relève que: *« ….toutes les familles de France ont une mémoire indirecte de cette période douloureuse: deuils, chocs affectifs…»* Pas un mot de ces millions d' «indigènes»! Ces derniers ont servi de *«chair à canon»* pour reprendre l'odieuse expression de Georges Clémenceau — le président du Conseil des ministres français, «le Père de la Victoire» — et des généraux français de l'époque comme Foch… Pour cette France colonialiste et ses chefs, ces Arabes et ces Africains ne constituent qu' *«une sous-humanité»* selon Karl Marx. Albert Memmi n'écrit-il pas dans *Portrait du colonisé*: *«Le colonisé n'existe pas selon le mythe colonialiste,*

mais il est tout de même reconnaissable. Etre d'oppression, il est fatalement un être de carence.»? Ces six vieillards en djellaba me plongent aussi dans les souvenirs de ma lointaine enfance, lorsque ma grand-mère maternelle nous racontait son mariage.

C'était fin 1918.

Dans le quartier d'El Minza qu'habitaient ses parents à Bizerte, rares étaient alors les portes de maison qui n'étaient pas peintes en noir, le noir du deuil, le noir de la douleur et de la peine… Peinture noire pour signaler la demeure d'un jeune fauché par la mort, dans la guerre que menait la France, bien loin d'El Minza, sur des terres hostiles et enneigées… Comble du malheur, ceux qui avaient échappé au carnage, aux tranchées et aux gaz et rentraient enfin au bercail périrent lorsqu'une mine allemande fit sauter leur paquebot qui cinglait vers Bizerte. Six cents Maghrébins n'atteignirent jamais le port où ils devaient être démobilisés… La famille de ma grand-mère était taraudée par le doute et les scrupules. Le deuil était partout autour d'elle ! Comment unir décemment Habiba et Mahmoud alors que le malheur submergeait tout le quartier? Pouvait-on faire de la musique ? Pousser des youyous et manger des *maqrouds* et des *baklawas* alors que tout transpirait la peine et la douleur ?

On sollicita l'avis du caïd. Sans hésiter, ce personnage officiel, représentant de Son Altesse le Bey trancha: oui, il faut célébrer ce mariage, oui, il faut faire la noce pour enfin, après cet interminable conflit, reprendre le cours normal des choses, dit cette autorité de la ville. Mais Ommi Habiba ne put jamais effacer de sa mémoire les portes peintes en noir des voisins et jamais elle n'évoquait son mariage sans essuyer furtivement une larme à la pensée de tous ces jeunes cueillis par la mort, à la fleur de l'âge, par la volonté du colonisateur, sur des champs de bataille si loin des leurs et dont les dépouilles — horreur suprême — reposent à Chartres ou à Fréjus, là-bas, chez les Français! Ces six goumiers chenus… ne sauraient faire oublier les morts et les souffrances qu'ont subies nos populations dans ces guerres impérialistes qui ne nous regardaient en rien. Ils ne sauraient faire oublier le traitement réservé par la France aux survivants qui recevaient une solde dérisoire comparativement aux anciens combattants français. Mais les honneurs rendus si tardivement à une petite poignée d'anciens goumiers ne sauraient nous tromper ni faire illusion. La France devrait enfin, à l'occasion de cette commémoration de la Grande Guerre, solder tous ses comptes de puissance colonialiste. C'est d'autant plus nécessaire et urgent que les fleurs vénéneuses de la xénophobie et de l'islamophobie prospèrent dans le pays. Ces six pauvres vieillards en djellabas battus par le vent, au bord de la mer en Corse, me rappellent ce mot d'Aimé Césaire dans son beau *Discours sur le colonialisme*: *« …Jamais l'Occident, dans le temps même où il se gargarise le plus de mots, n'a été plus éloigné de pouvoir assumer les exigences d'un humanisme vrai, de pouvoir vivre l'humanisme vrai - l'humanisme à la mesure du monde.»*■

M.L.B.

Habib Bourguiba Jr
Notre histoire

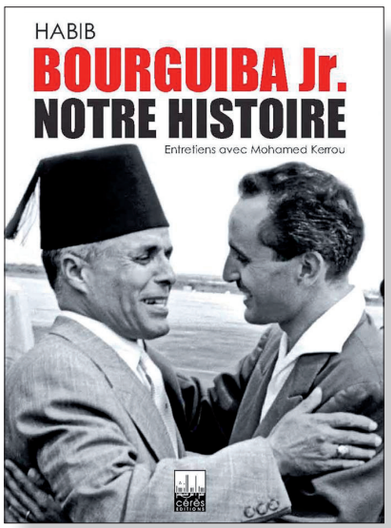

Passionnant ! Tant attendu depuis des années, le témoignage de Habib Bourguiba Jr vient d'être publié. Sa famille, très discrète, a finalement accepté la parution de ses entretiens conduits entre 2002 et 2006, avec Mohamed Kerrou, professeur de sciences politiques.

L'insistance de l'éditeur Karim Ben Smail (Cérès) aura été payante et la collaboration de la famille très utile. L'unique fils de Habib Bourguiba, «Junior» ou, pour les intimes, Bibi, a accepté de répondre, au cours de treize entretiens, aux questions les plus indiscrètes, mais aussi profondes, sur sa famille, c'est-à-dire son père, sa mère, ses oncles et ses autres proches, sa jeunesse et ses *«années d'exil»* en tant que diplomate à Rome, Paris et Washington. Mais aussi les années soixante en Tunisie, la période Nouira, entre espérance et adversité, et la décennie tronquée des années 80. Le lecteur découvrira alors tant de facettes cachées, notamment sur les dernières années de Bourguiba.

En bon professeur de sciences politiques, Mohamed Kerrou ne lâchera pas Bourguiba Jr avant de l'interroger longuement sur Bourguiba, les Juifs, les Arabes et *«la bombe de la paix»*, ou encore sur la question de l'Islam. Visionnaire comme son père, Bibi *«annonce le retour bienveillant du bourguibisme, enfin débarrassé des turpitudes de la*

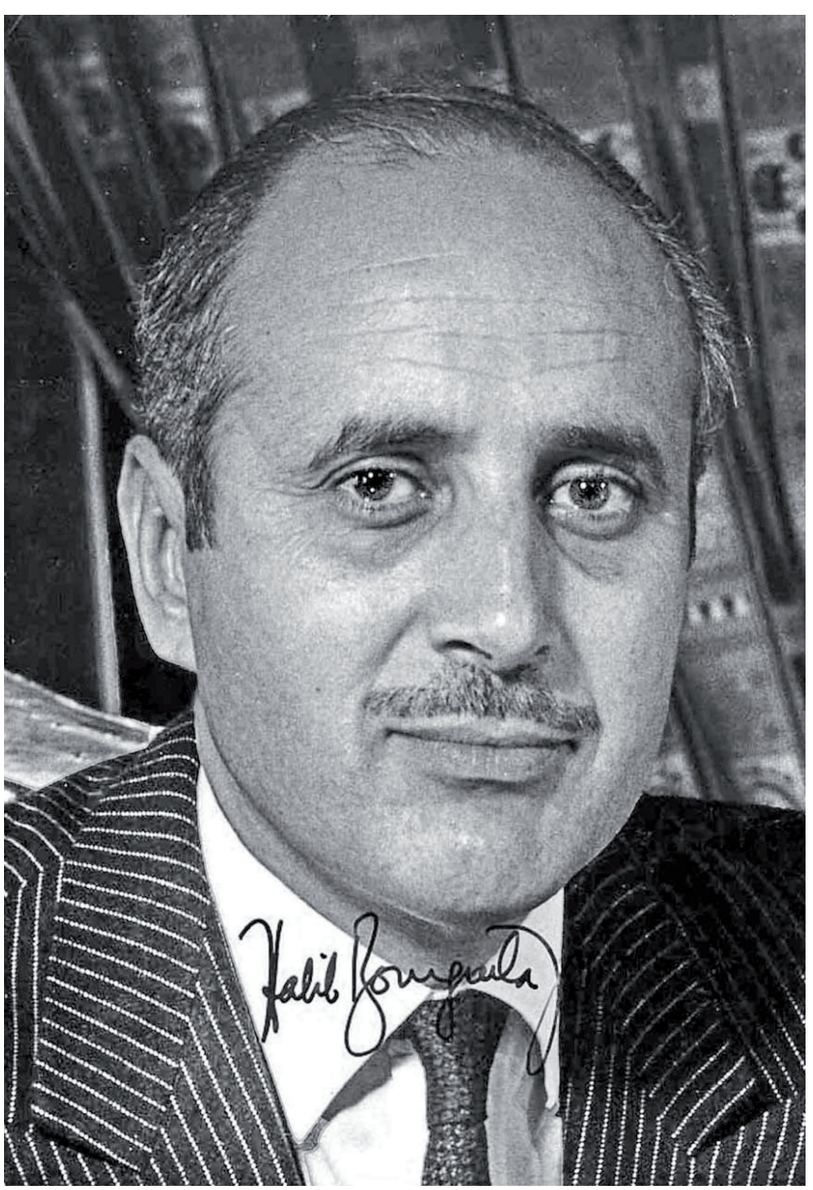

cour et de ses ultimes dévoiements. Avec ardeur, il tient à les prévenir contre la tentation de l'islam en politique. Pour lui, comme pour son père, la seule voie salutaire reste celle de la Raison».

«Orphelin du père, pourtant vivant»

«Orphelin du père, pourtant vivant», Bourguiba Jr fait découvrir au lecteur à travers ce témoignage exceptionnel une relation tout à fait particulière entre un père exceptionnel, de la trempe de Bourguiba, souvent pris par son engagement militant lorsqu'il n'était pas en exil ou en prison, et un fils qui, lui aussi, ne manque pas de trait de caractère. Ils ne se sont, en fait, retrouvés, et encore que partiellement, que lors des toutes dernières années du père et surtout la toute dernière période. Des moments intenses d'affection dont Bibi avait été si longtemps privé.

Ce que le lecteur apprend le plus, c'est le rôle joué par Moufida (Mathilde) Bourguiba dans l'éducation quasiment seule de son fils Bibi pour lui inculquer de nobles valeurs et lui permettre de s'assumer dans des moments extrêmement difficiles. Son oncle aussi, qui fut pour lui un second père, jouera un rôle déterminant dans son éducation et son éveil aux valeurs. C'est ce qui a forgé son caractère. Bibi assumera tout : l'absence du père, son rôle politique, ses décisions, son divorce d'avec Moufida pour se marier avec Wassila, les dernières turpitudes de la cour et le dernier exil.

Assumer, c'est surtout en souffrir. S'il a toujours gardé le verbe franc, Bibi a toujours été respectueux. Il ne se gêne jamais de dire ce qu'il pense, sans jamais rentrer dans les confrontations, basculer dans un clan, s'immiscer dans les intrigues.

Bourguiba , BB junior et Ahmed Ben Arfa lors de la visite officielle de la délégation Iranienne Avril 1969

Un homme exceptionnel qui a vécu tant de grands évènements, qui a beaucoup souffert et qui a tout assumé.

Les révélations ne manquent pas dans ce témoignage. Ami de John F. Kennedy, du temps où il était encore sénateur, il sera le premier ambassadeur étranger à lui remettre ses lettres de créance en tant qu'ambassadeur de Tunisie à Washington. Bibi racontera comment le nouveau président américain, le recevant en tête-à-tête, lui demandera de lui expliquer le protocole de la cérémonie officielle.

Témoin de l'attentat de Skhirat, il rapportera comment Hassan II avait gardé tout son sang-froid et repris la situation en main. Ce qu'il nous rapportera des coulisses de la politique en Tunisie sous Ladgham, Nouira, Mzali et Sfar éclaire le lecteur sur le mode de fonctionnement du système, obéré sans doute de l'influence de Wassila, puis de Saida Sassi. Le divorce de Bourguiba d'avec Wassila et le renvoi de Allala Laouiti seront des moments significatifs dans l'enlisement du règne de Bourguiba. La scène du propre renvoi de Bibi est tout à fait poignante. Un père qui renvoie son fils et unique dernier conseiller sincère est certainement dans une totale déchéance.

En plus de 380 pages d'entretiens profonds, sans la moindre recherche du sensationnel ou de comptes à régler, on découvre un autre Bourguiba Jr : très attachant. On peut lui faire beaucoup de reproches, si on veut, mais certainement pas celui de la rectitude, de l'abnégation et de l'amour de sa famille et de sa patrie. Les photos, publiées pour la premières fois, ajoutent une note historique supplémentaire. *«C'était mon Père»* avait titré l'Amiral Philippe de Gaulle ses mémoires. *«Notre Histoire»* a certainement préféré modestement Bourguiba Jr. Un livre-événement. ■

Habib Bourguiba Jr, notre histoire
Entretiens avec Mohamed Kerrou
Cérès Editions, 2013, 380 p.

HAVAS
Parlons vrai
Vous me dites que les **jeunes** peuvent être **autonomes**?
C'est vraiment **TOP**!
Avec l'Offre Etudiants UBCI, vous bénéficiez du **Pack VITAVI** (Compte, carte bancaire, accès UBCINET) à un tarif réduit et d'un **CrédiEtudes** pour financer vos études supérieures privées en Tunisie.
UBCI GROUPE BNP PARIBAS
الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة
La banque d'un monde qui change
UBCI-Groupe-BNP-PARIBAS
Centre Relations Clients
Appelez-nous au :
70 000 050
Site web :
www.ubci.tn

Mohamed Kraiem

Le syndicaliste, le PDG et le ministre de Bourguiba

Il a toujours fait figure à part ! Mohamed Kraiem, à l'origine communiste, syndicaliste dans l'âme et Kerkennien pour toujours, en plus de sa fibre profondément tunisienne.

Parrainé par Habib Achour, il rejoindra dès 1946 l'UGTT fondée par Hached, en qualité de secrétaire à l'union régionale de Sfax puis grimpera à l'échelle nationale jusqu'à en devenir secrétaire général adjoint auprès d'Ahmed Ben Salah avec lequel il finira par s'opposer. Au lendemain de l'indépendance, Bourguiba lui confiera la tunisification de l'aviation civile et le nommera premier PDG de Tunisair. Il y restera dix ans avant d'aller présider aux destinées de la CNSS, la CTN et l'Office national de l'artisanat. Plus tard, Bourguiba lui confiera le ministère de la Jeunesse et des Sports, puis la création du ministère du Transport. La lutte des clans ne l'épargnera pas et le voilà éloigné du sérail… envoyé comme ambassadeur à Berlin-Est, alors capitale de la République démocratique allemande.

C'est ce parcours, très chahuté, que Mohamed Kraiem qui se reconnaît *«fougueux et intempestif»*, restitue dans ses mémoires qu'il vient de publier aux éditions l'Or du Temps, sous le titre de *Feuillet d'une vie. Du mouvement syndical au gouvernement.*

En trois parties d'un gros pavé de 500 pages, l'auteur commence par planter un décor merveilleux de son enfance entre Sfax et Kerkennah. L'évocation est magique d'une ville en pleine ébullition des paisibles îles, certes sous-équipées, mais résolument merveilleuses. Mohamed Kraiem nous fait traverser, avec une plume alerte et dans un style soigné, après ce récit originel, son passage syndical, sa direction de grandes entreprises publiques et ses ■■■

RESTONS **PROCHES**
MÊME QUAND VOUS ÊTES **LOIN**...

La TFBank, votre banque ici et là bas, met à votre disposition des solutions bancaires pour vous accompagner dans tous vos projets en France et en Tunisie.

Agence du siège
19, rue des Pyramides 75001 Paris
Tél. +33 1 53 45 30 30 - agencedusiège@tfbank.fr
Agence Paris-Belleville
26-28, boulevard de Belleville 75020 Paris
Tél. +33 1 43 66 60 81 - agencedeparis@tfbank.fr
Agence de Marseille
20, boulevard d'Athènes - 13001 Marseille
Tél. +33 4 91 50 71 21 - agencedemarseille@tfbank.fr
Agence Internationale de Tunis
Angle Avenue Mohamed V - Rue 8006 - Montplaisir - 1002 Tunis Belvédère
Tél. +216 71 950 100 - agencedetunis@tfbank.fr

www.tfbank.fr

TF Bank
TUNISIAN FOREIGN BANK

Partenaire de vos ambitions.

■■■activités ministérielles. On y retrouve une évocation instructive de ces trois univers et de leurs principaux acteurs, articulés autour des dirigeants de l'UGTT d'abord, mais aussi et surtout de Bourguiba, avec, au passage, son épouse Wassila.

Avec force détails révélés souvent pour la première fois, on comprend mieux le fonctionnement du système syndical et politique, les jeux d'influence et la course à la succession au pouvoir. Mohamed Kraiem revient utilement sur des moments forts qu'il avait vécus personnellement, notamment les confrontations Ahmed Ben Salah-Habib Achour et Nouira – Achour ainsi que la sanglante journée du 26 janvier 1978, le déclin de Wassila et les tentatives de dépeçage des entreprises publiques. Il reviendra aussi sur la rupture avec Wassila, son opposition à la montée en puissance de Ben Ali, les affaires de Tunisair, de la SOCOTU et de la SOMVIK.

Mohamed Kraiem nous livre pour l'histoire son témoignage d'une époque exceptionnelle. On y retrouve un homme au caractère trempé dans l'acier et un sens aigu de l'autorité. Chaque ligne ne fait que confirmer le vrai Mohamed Kraiem à ceux qui le connaissent. Un dirigeant qui a toujours été à part, intransigeant, ne cédant jamais sur l'essentiel, quitte à en payer les frais. Des mémoires à lire et un témoignage à recouper avec ceux de ses contemporains.

Feuillet d'une vie. Du mouvement syndical au gouvernement
de Mohamed Kraiem
Editions l'Or du Temps, 500 p. 2013, 25 DT

Les musulmans de France

«nos mal-aimés»

«L'islam est l'exutoire de nos aigreurs» ; «l'islam nous permet de haïr en progressistes» ; «l'islamophobie est devenue une preuve du bon sens populaire». Ancien journaliste au *Point*, l'auteur de ces aphorismes, Claude Askolovitch, avait été chargé en 2012 d'une enquête sur l'islam et les musulmans en France.

Il devait parler des hôpitaux (où les musulmanes refusent d'être soignées par des hommes), des écoles (où les musulmans refusent de suivre les cours contraires au saint Coran), des piscines (que des musulmans veulent rendre unisexes), de la viande *halal* (qui envahit les tables franciliennes).

A sa grande surprise, il découvre une réalité plus complexe. Pour s'être employé à en rendre compte dans son article, il est viré. Son «papier» n'était pas dans l'air du temps. D'où l'idée de ce livre au titre évocateur : *Nos mal-aimés : ces musulmans dont la France ne veut plus!* (*), un brûlot de 280 pages où il déplore la paresse intellectuelle de ses confrères, toujours prompts à caresser dans le sens du poil, ce qui n'a pas peu contribué à la banalisation de l'islamophobie (76% des Français considèrent que l'islam est une religion intolérante). Avec beaucoup de conviction, il s'emploie à tordre le coup à quelques idées reçues très répandues dans la société française, et ce à travers une série de portraits bien enlevés : *«une banquière qui prie en cachette dans un placard à balais », « un salafiste qui conduit des bus et visite Disneyland», «un jeune psychiatre qui venge sa mère, universitaire qui n'a jamais travaillé»* , *«un écologiste du Val-d'Oise qui aurait pu devenir ministre dans le gouvernement d'Ennahdha», «un rappeur marié à quinze ans », « un blogueur platonicien qui dénonce les entorses au halal»* et un imam, le Tunisien Chelghoumi, *«icône et modèle d'un islam improbable»*. Le résultat : un hommage appuyé à ces citoyens français à la fois proches et différents mais auxquels on peut appliquer le jugement porté naguère sur le maréchal Pétain : *«Est-on plus français que lui ?» «Ils sont de la France, autant que moi»*, écrit l'auteur, une France fraternelle qu'il a voulu capter comme pour conjurer le sort *«avant qu'elle ne se dérobe»* et que la lepénisation rampante des esprits (en attendant celle du paysage politique) ne la défigure.■

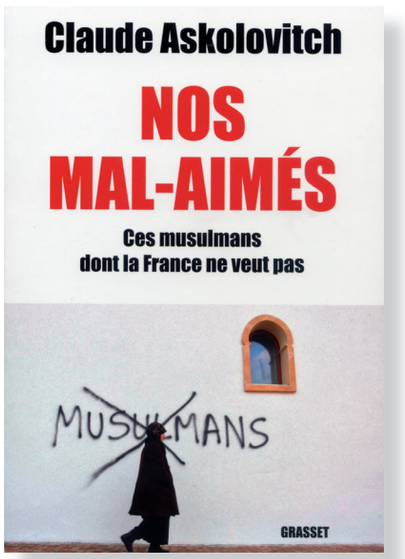

(*) Claude Askolovitch, *Nos mal-aimés : ces musulmans dont la France ne veut plus*, Grasset 2013

www.atb.tn

كبير و إلا صغير،
حلمك يتحقق مع إدخار الخير

FGA!

Avec Epargne El Khir de l'ATB, vous bénéficiez non seulement de tous les avantages de l'épargne, mais aussi des différents privilèges offerts par l'ATB à savoir :

- L'accès à tous les types de crédit : Sakan, Sayara, Mounassib...;
- Une réduction de taux pouvant atteindre 1% sur votre crédit quel qu'il soit.

Votre épargne est toujours libre, disponible, et fructueuse à partir du 7ème jour.
Le service des intérêts est trimestriel et une prime de fidélité annuelle pouvant atteindre 1% est réservée aux clients les plus fidèles.

Retrouvez nos pags officielles ATB TUNISIE

Des professionnels à l'écoute

ATB
البنك العربي لتونس

Juifs et musulmans

L'histoire commune et des évidences remises en question

Comment relire ces quatorze siècles d'histoire commune entre juifs et musulmans, partout de par le monde et repenser cette irréductible opposition entre deux mondes ? L'encyclopédie unique en son genre qui vient de paraître sous la direction d'Abdelwahab Meddeb et Benjamin Stora nous en offre des clés utiles.

Dans un effort d'interdisciplinarité, plus de cent vingt auteurs ont été invités à éclairer une histoire restituée dans la longue durée.

Sur 1 200 pages, d'une lecture très agréable grâce à une maquette aérée, aménagée en séquences successives comme dans un magazine, quatre grands chapitres traitent tour à tour de la période médiévale, de la période moderne, du temps présent et des transversalités. Le lecteur y apprend beaucoup, tant sur le monde juif que le monde musulman et leurs histoires propres et communes.

La Tunisie y est présente dans nombre de parties. Outre les textes de Meddeb, Habib Kazdaghli y traite de la période sous protectorat français et, dans un deuxième article, des juifs tunisiens sous l'occupation allemande. Aussi, dans l'évocation des regards sur l'autre, notamment à travers la littérature maghrébine de langue française, Albert Memmi figure parmi les écrivains significatifs dans la réconciliation des appartenances.

Une encyclopédie très riche et soigneusement élaborée qu'on peut lire à loisir. Bonnes feuilles. ■

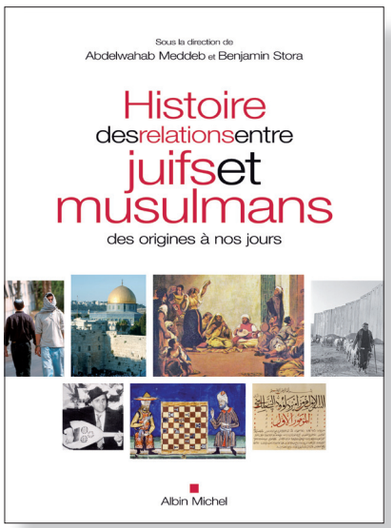

Histoire des relations entre juifs et musulmans, des origines à nos jours
Sous la direction d' Abdelwahab Meddeb et Benjamin Stora
Encyclopédie, 1 200 pages, environ 250 illustrations, Albin Michel, 2013

2011
1990
1960
1950
1940
مليتي
ماء منبع طبيعي
Melliti
EAU DE SOURCE NATURELLE
90 CL
Depuis 9 juin 1940
Grande médaille d'or
PARIS 1994
MELLITI
AÏN-MELLITI
TUNISIE
ماء الخير وتاريخو كبير

Mémoires parallèles (Abdelwahab Meddeb)

«J'ai grandi dans une maison traditionnelle religieuse du milieu tunisois zitounien qui était une ruche coranique. Mon grand-père et mon père, oulémas et mudarris, diffusaient leur magistère à partir de la chaire qu'ils occupaient à la Grande Mosquée de la Zitouna, édifice bâti au milieu du IXe siècle et dont le mihrab a été remis au goût hispano-mauresque lors de l'intervention d'un architecte andalou comptant parmi les Morisques expulsés d'Espagne en 1609, qui a trouvé, comme tant d'autres, refuge et nouvelle patrie à Tunis. Des séminaires d'études sur le Hadith et le tafsîr se tenaient à la maison avec les collègues de mon père. Avec lui, j'ai appris le Coran à partir de l'âge de quatre ou cinq ans. J'allais pendant le mois de ramadan tous les soirs à la Grande Mosquée de la Zitouna pour les prières surérogatoires des tarawîh, à travers lesquelles était récitée chaque nuit une part du Coran durant près d'une heure, le but étant d'achever la lecture intégrale du Livre pendant le mois saint.

J'évoque tous ces faits pour dire que mon oreille, mon corps, mes sens, mon esprit étaient imprégnés par la scansion coranique, par la modulation de la prière et des Écritures. L'été, nous résidions à la station balnéaire de La Marsa. Je passais devant la synagogue qui se trouvait derrière la mairie, à proximité du marché à Marsa-Résidence, où demeuraient beaucoup de juifs. Je recevais avec frissons la rumeur de la prière juive. Cette récitation à peine chantée et dont le rythme fait osciller les têtes me rappelait la lecture coranique que j'entendais chez moi ou dans la Grande Mosquée de la Zitouna. Telle proximité, telle ressemblance me troublaient : je me demandais où logeaient l'identité et la différence. Était-ce la même prière dans une autre langue ? Et ces juifs que je voyais au quotidien portaient aussi en eux à la fois ce qui me les rendait semblables et différents. C'est cette différence dans la ressemblance qui me troublait.
Au début des années 1960, je retrouvais plus tard, à l'âge pubère, la même proximité, la même ressemblance, lorsque je voyais les juifs se promener dans les avenues du centre-ville. Ils étaient si proches tout en incarnant l'idéal de modernité et d'Europe. Je percevais en eux, par leur présence urbaine, des Tunisiens accomplis dans leur modernisation/occidentalisation. Ils devenaient pour moi un élément de fascination et des figures d'identification pour assurer ce que Jacques Derrida appellera la «fidélité infidèle» : infidèles à ce qui de leur tradition les rendait inaptes à l'évolution et à la liberté ; fidèles à ce qui de la même tradition résiste comme trace. À travers eux, je voyais s'accomplir la possibilité d'être dans le siècle et de continuer à perpétuer ce qui de l'origine résiste et demeure. En somme, je me disais que juif ou musulman, il était possible d'être tunisien et moderne. L'évolution n'était pas pure trahison. Voilà ce que m'évoquait la présence des juifs dans un Tunis, où ils illustraient en plus la joie de vivre, l'hédonisme, la belle mixité. Porteurs de l'habitus méditerranéen, ils tiraient Tunis vers le nord et rendaient notre ville sœur de Rome ou d'Athènes; ils mettaient en scène le plaisir des jours et des nuits sur les terrasses, dans les cafés, les bars, les restaurants. Après le départ des juifs, Tunis s'est mis à errer vers l'est et s'est fait petite sœur du Caire postnassérien. Était aussi pour moi formative, performante et stimulante la participation d'intellectuels juifs brillants aux discussions qui suivaient les séances de la cinémathèque. C'est par eux que j'avais découvert le cinéma comme l'un des beaux-arts, synthèse de tout ce qui a été déposé dans les corpus littéraires, picturaux, musicaux, entre théâtre, opéra, roman, peinture, philosophie, sémiologie, histoire, anthropologie. J'ajouterai aussi le rôle qu'avaient joué pour ma génération les professeurs juifs que nous avions eus au collège, au lycée, puis à l'université et qui nous parlaient en tant que Tunisiens vecteurs de la modernité. Je pense notamment à Marcel Maarek, professeur de mathématiques ; à Jean-Pierre Darmon ou Juliette Bessis, professeurs d'histoire, et tant d'autres, les Boulakia, Naccache, Perez, Bellaïche, Slama, Valensi, Sebag, etc. Nous percevions en eux des maîtres proches, alliés, aînés, amis qui nous initiaient à l'esprit critique, à la liberté, qui nous aidaient à nous configurer dans la conscience de soi.» ■

A.M.

شمس FM

تونس الكبرى
101.7 FM

بنزرت
95.7 FM

قفصة
88.7 FM

صفاقس
96.2 FM

الوطن القبلي
106.5 FM

المنستير
90.6 FM

القيروان
107.0 FM

سوسة
93.7 FM

شمس FM، وين إنت، وين أحنا

www.shemsfm.net

Benjamin Stora

«Je suis né à Constantine, dans le grand quartier juif («le Charrah»). En douze ans de vie dans cette ville, je n'ai pas le souvenir d'être entré dans un appartement européen. On dit toujours qu'il est difficile de rentrer chez les musulmans, qu'ils forment une société fermée, mais j'ai un autre souvenir. Pour les fêtes religieuses, le Mouloud ou le Ramadan, je garde en mémoire les musiques, les prières. Le quartier juif était imbriqué dans le quartier arabe, si bien que nous connaissions leur rythme de vie, et eux le nôtre. On entendait les prières en passant devant les mosquées, et ces prières avaient la même sonorité que celles de la synagogue. Pourtant, les juifs de Constantine se vivaient comme des Français, et s'étaient éloignés des «indigènes», même s'ils vivaient à l'indigène. Vivre à l'indigène était d'ailleurs l'expression consacrée. Pour les fêtes religieuses, à Pâques, mes grands-parents maternels étaient habillés à l'indigène, nous mangions par terre, assis sur des poufs, ils récitaient la Haggadah comme le faisaient leurs aïeux.

Jamais je n'ai été surpris par des femmes habillées «à l'indigène». Ma grand-mère maternelle elle-même était habillée ainsi. Elle ne parlait que l'arabe, cette langue était pour moi le moyen de communiquer avec elle. Et puis la femme musulmane qui, le samedi, venait à la maison pour repasser et, shabbat oblige, pour allumer les lumières et le feu dans la cuisinière, se dévoilait sitôt arrivée. Je lui parlais beaucoup, en français et en arabe. Je m'amusais aussi avec Smaïl et Sebti, les deux employés musulmans de mon père, qui tenait un commerce de semoule. Ainsi étions-nous proches.

Cela n'allait toutefois pas plus loin, même à Constantine, quoi qu'on ait pu en dire. Certes, il y avait sans doute davantage de porosité qu'ailleurs, du moins dans l'espace public, entre les communautés juive et musulmane de respectivement vingt mille et soixante mille âmes environ, sur une population de cent mille personnes où les Européens étaient minoritaires. Mais à Constantine comme ailleurs, c'est la séparation communautaire qui prévalait et qui, on le sait, faisait alors problème dans ce pays. Les juifs vivaient entre eux, avec leurs mœurs et leurs croyances, les musulmans et les Européens aussi. Il n'y avait pas vraiment d'échange dans la sphère privée. Et guère de mixité à l'école publique Diderot, non loin de la rue Grand où j'habitais, au cœur du « Charrah » : dans ma classe, je me souviens d'environ cinq élèves musulmans pour une vingtaine de juifs et cinq ou six Européens, ce qui témoignait des inégalités juridiques, politiques, sociales et économiques dans l'Algérie coloniale des années 1950.

En définitive, qu'avions-nous en commun, juifs et musulmans ? Les langues, l'arabe et le français, une temporalité scandée par le rythme liturgique, des parentés musicales, des traditions culinaires ; et le marché, les rues, où les femmes tout de noir voilées que j'y croisais incarnaient à mes yeux l'islam pieux, attaché à la tradition. Je voyais autour de moi une vie judéo-musulmane, et j'y participais même en parlant arabe avec ma mère, («donne-moi de l'eau», «va acheter le pain», «va dire à ton père»), la langue du quotidien. Mais je me vivais comme français. C'était cela l'important. Être et paraître comme les Français. La volonté d'imitation et d'assimilation était très forte, au grand dam des rabbins de la ville qui mettaient en garde contre les risques de dissolution de la communauté. Finalement, c'est dans le rapport différent à l'arabité et à l'islam que s'établissait le sentiment d'appartenance à la France.» ■

B.S.

Lorsque la malédiction s'acharne sur les stars

Je sais ou, plutôt, je devine que vous allez croire que je suis atteint d'une sinistrose aiguë. Puisque, pour la troisième fois consécutive, je ne traite dans ces pages que d'illustres disparus. Oui, d'un footballeur qui fut une immense idole, soit Moncef Klibi ; puis d'un violoniste qui n'a pas eu besoin d'un stradivarius pour enchanter les mélomanes, Kaddour Srarfi en l'occurrence… Et, aujourd'hui, place à la grande Dhikra Mohamed !

■ **Dhikra Mohamed**

En effet, il y a tout juste dix ans, Dhikra Mohamed tombait sous les balles de son mari, qui a vidé sur elle la quasi-totalité du barillet de l'arme du crime. Seize projectiles au total. Puis de se donner la mort. Pour fuir la justice humaine? Allez savoir… Ce mari de fortune, et c'est le cas de le dire, s'appelait Ayman Al Soweïdi, et il traversait une très mauvaise passe sur le plan des multiples affaires qu'il gérait. Interdit de voyage, Ayman était également jaloux des succès de son épouse. Et des forts liens d'amitié platonique dont elle entourait son «pays» Mohamed Jebali. Serait-ce donc rien que pour cela qu'Ayman a tué Dhikra? Peut-être bien que oui, et peut-être bien que non… Car, selon certains éléments de l'enquête, Dhikra, qu'on avait retrouvée sur un fauteuil, aurait été déplacée. Ce qui veut dire qu'Ayman n'était pas seul à ce moment précis pour commettre le délit.

Et on s'est rappelé alors qu'une «fatwa» avait été lancée contre elle par un prédicateur du Hijaz. Pour la tuer ! Parce qu'elle aurait manqué de respect à notre religion !
Qui a donc tué Dhikra ? L'Egyptien, ou… des Saoudiens ?
Dix ans après ce meurtre qui a défrayé la chronique, on se perd encore en conjectures, sans parvenir à toucher ne serait-ce que du bout des doigts la Vérité qui nous intéresse !
Ce mystère, il faut le préciser, n'a guère altéré l'intérêt que lui porte le public arabe. Et les chaînes satellitaires lui passent encore certains de ses clips indémodables. Pourtant, rien ne prédestinait Dhikra à un tel succès dans cette partie du globe. Même si en Tunisie elle jouissait d'une certaine estime, équivalente à celles d'Amina Fakhet et Latifa Arfaoui, ses camarades de promotion. Mais Abderrahman Ayedi n'avait d'yeux que pour elle… Il la couvait… Il la protégeait… Mais l'oiselle était autrement plus ambitieuse. Elle voulait mettre Le Caire et le célébrissime «Charaâ el Haram» à ses pieds !

Et voilà Dhikra qui s'envole vers l'Egypte où elle est accueillie par un organiste de deuxième catégorie. Dont le seul titre de gloire était d'avoir fait partie de la Troupe El Massia, d'où il a été viré par Abdelhalim Hafedh, pour rendement insuffisant…Bref, cet organiste la prend sous son aile et lui fait signer un contrat d'exclusivité. Les mois passent et le décollage promis n'arrive point. Dhikra se rebelle et s'en va frapper à d'autres portes. L'organiste dépose plainte et gagne son procès. Elle devra donc lui payer 80.000 livres, qu'elle n'a pas. Latifa lui apporte son soutien, tout comme quelques amis qui croient en elle. Ce virage lui porte chance et la vie s'annonce en rose. A tel point que l'immense Warda ne se fait pas prier pour affirmer que *«Dhikra possède la plus belle voix du monde arabe»* (sic).

Mais Ayman entre en jeu… Lui, ou les autres, peu importe, Dhikra nous a dit «adieu» ; alors qu'elle n'avait que 37 printemps !

L'âge : le syndrome des stars !

En fait, l'âge et le miroir sont ennemis jurés de la corruption des stars. Ces narcisses incorrigibles au triple ego qui éprouvent les pires frayeurs du lendemain. C'est-à-dire des menaces imminentes des rides, du double menton, des crinières qui s'effilochent, du tour de taille qui prend de l'ampleur et des chairs qui deviennent flasques… Que faire donc pour contrecarrer ce massacre ? Aura-t-on donc assez de courage pour affronter les vicissitudes des saisons, et de faire avec ?
Certes, la solution du lifting pourrait s'avérer utile, sans être idéale… A preuve, un jeune danseur libanais qui s'était marié avec Sabah, alors

■ Hind Rostom

septuagénaire, n'a pas pu résister longtemps à cette cohabitation somme toute légale. «Car, en dormant, elle ne pouvait plus fermer les yeux ! a-t-il déclaré au juge pour justifier sa demande de divorce. Voilà ce qu'il advient lorsqu'on n'arrive pas à museler son appétit sexuel, Madame Sabah !

Ce danger a été évité par la grandissime Chadia, qui pointe aujourd'hui à 81, ou 83 automnes. Après avoir bien rempli sa vie amoureuse avec Farid Lattrache, Imed Hamdi et Salah Zulfikar (et même Abdelhalim dans un intervalle), Fatma Ahmed Kamel Chaker (c'est son identité complète), s'est complètement retirée de la vie publique juste après avoir triomphé sur les planches dans l'inoxydable «Raya et Sakina». Cette retraite anticipée a été également prise en considération par Nadia Lotfi (75 ans), Raquel Welch (73 ans), Ursula Andress (77 ans) et Hind Rostem. Révélée à l'échelle internationale dans le film de Jo Chahine, *Ban el hadid* en 1957, Hind a aussitôt été surnommée : «El jassad», grâce à sa plastique aux lignes plus que parfaites. Mais elle a eu le flair de s'éclipser lorsque son «corps» avait commencé à prendre du volume. Et elle s'est cachée pour s'éteindre le 9 août 2011 à l'âge respectable de 82 ans. Ou même un tout petit peu plus…

Le suicide : solution extrême !

Hind Rostem avait un style glamour, et des rondeurs, c'est vrai… Mais Marylin Monroe, c'était vraiment autre chose !

Cette authentique reine du star-system ruisselait de «sex-appeal», au point de faire tomber dans ses rets John et Bob Kennedy. Ni plus, ni moins. Et, au summum de sa beauté, elle se suicida en 1962. Alors qu'elle n'avait que 36 ans… Autre suicidée de marque: Dalida. Elle a grandi au Caire où elle est née le 17 janvier 1933, puis elle est montée à Paris pour chanter. Sa voix forte et les «r» qu'elle roule délicieusement lui assurent d'emblée un succès phénoménal sur les ondes d'Europe 1, avec «Bambino». Elle multiplie alors les triomphes avec «Il avait 18 ans», «Gigi l'amoroso», et une série infinie qui lui vaut une présence permanente dans les hit-parades européens. Une série infinie de titres chocs et d'histoires d'amour qui, toutes, finissent mal ! Dalida souffre, s'ouvre les veines, avale des barbituriques, mais la mort ne veut pas d'elle. Du moins provisoirement… Elle chante alors dans sa langue originelle, l'arabe : «Helwa ya Baladi», «Salma, ya salama», «Ah ya zine». Puis elle tourne en vedette dans le film de Jo Chahine, *Le 6ème jour*. C'était en 1986… Et, à l'aube du 3 mai 1987, à Paris, dans son luxueux appartement de la Butte Montmartre, on la découvre sans vie. Avec à ses côtés une poignée de tubes de somnifère. Dalida n'avait que 54 ans…

Plus dramatique a été l'extinction de King Elvis Presley, le 16 août 1977, à Memphis, alors qu'il pointait à 42 ans. En plus de vingt ans d'une carrière extraordinaire, le roi du rock a connu tous les honneurs sur la scène et au cinéma. Mais sa boulimie, conjuguée avec l'absorption de cachets de toutes sortes, a

■ Dalida

■ Marilyn Monroe

précipité sa déchéance physique. Le cœur a donc fait tilt, alors qu'il savait qu'il allait tout droit vers la mort. Trente-six-ans plus tard, son souvenir est resté intact, et à chaque 16 août que Dieu fait, des milliers de fidèles vont se recueillir sur sa tombe, à Graceland, dans son palais !

Les rendez-vous de la grande faucheuse

Dites, vous avez aimé Abdelhalim Hafedh? Pour ma part, je l'adorais, et j'ai même fait un saut au Caire pour ses funérailles. C'était en 1977, et il n'avait que 48 ans… Sa popularité était si gigantesque qu'on avait pris précaution de l'enterrer avant l'aube, en présence de seulement Mohamed Abdelwahab, Mejdi Amroussi, son avocat et associé, et Chahat, son cousin-à-tout-faire. Par crainte des débordements d'une foule frappée d'hystérie. Ce détail m'a été fourni par Farouk Ibrahim, son photographe particulier. D'ailleurs, selon cette même source, Gamel Abdelnasser et Om Kalthoum ont été enterrés à cette même heure. Alors que les cercueils étaient remplis de pierres!
J'aurais voulu, tant et tant voulu, que Halim soit encore en vie. Mais en 2013, et avec 84 ans au compteur, aurait-il pu encore se produire sur scène et enchanter son auditoire ? Impossible ! Le destin a donc tranché… Halim est parti au faîte de sa carrière… Quitte à plonger ses fans dans le désespoir. Naïma Akef, la fameuse « Lahalibou », a connu le même sort, en partant définitivement le 23 avril 1966, ■■■

■ Ali Riahi

■■■à l'âge de 36 ans. Danseuse, chanteuse et actrice au talent prodigieux, elle a succombé devant le cancer. Tout comme Anwar Wajdi qui se « retira » de l'existence à Stockholm alors qu'il n'avait que 44 ans !

Plus jeune que tout ce beau monde, Amel Lattrache, alias Ismahan, a vu le jour sur un bateau en 1912, et s'est noyée dans un affluent du Nil, à bord de sa voiture

■ Abdelhalim Hafedh

■ Férid Latrech

décapotable, le 14 juillet 1944. Il paraît qu'on l'a «aidée» à se noyer pour d'obscures raisons. Qui n'auraient rien à voir avec Om Kalthoum, sa grande rivale…

James Dean, lui, n'a pas pu profiter de sa popularité planétaire, en mourant dans un stupide accident de voiture en 1955. Révélé dans *La fureur de vivre*, il a confirmé dans *A l'est d'Eden*, mais il n'a pas terminé son troisième et dernier film, *Géant*, sorti un an après sa mort. C'est d'ailleurs au cours des années qui ont suivi sa disparition qu'il est devenu un symbole en Europe et en Tunisie… Et il n'avait que 24 anns…

Mais quittons l'Europe et revenons en Tunisie.

L'Hammam-lifois Aly Ben Ayed aura été le plus jeune trépassé en nous quittant le 14 janvier 1972. Acteur de talent sur les planches et metteur en scène avant-gardiste, il a dirigé de main de maître la prestigieuse Troupe de la Ville de Tunis au moment de sa splendeur. Puis il a brillé de mille feux dans *Angélique et le sultan*, aux côtés de Robert Hussein et Michele Mercier, avant de confirmer dans un film égyptien avec Souâd Hosny. D'ailleurs, le producteur Ramsès Naguib m'avait avoué lors d'un entretien qu'il avait la ferme intention de le lancer dans le système égyptien. Mais la mort était au rendez-vous et nous l'a chipé alors qu'il avait tout juste 40 ans. Sofiane Chaâri, cet enfant de la Balle, qui n'est autre que le fils du comédien Habib Chaâri et le neveu de la musicienne Ismahane Chaâri, a connu un début de carrière différent. Au départ, Sofiane s'était spécialisé dans la régie, où sa bonhomie et sa disponibilité ont fait merveille. Puis il a dévié tout naturellement vers la comédie sur les plateaux de télé, où il est devenu irrésistible dans des séries hilarantes. Mais avant de boucler son demi-siècle d'existence, il nous a quittés brutalement…

■ Sofiène Chaari

■ Aly Ben Ayed

Saliha (44 ans), Oulaya (54 ans) et Ali Riahi (58 ans) ont eux aussi rendu les armes d'une façon précoce. Encore vivants, ils auraient eu exactement : Saliha (99 ans), Oulaya (77 ans) et Ali Riahi (101 ans). Je suis sûr qu'ils auraient très mal supporté les affres insupportables de la vieillesse.

Ils sont partis en pleine gloire et c'est Dieu qui les a rappelés dans le paradis des Artistes. Qu'ils reposent en paix !

Toutefois, je suis certain que Dieu enverra en enfer un certain Michaïl, citoyen soviétique, né le 10 novembre 1919. Pourquoi serais-je certain de cela? C'est parce que cet homme s'appelle Kalachnikov… Compris ?

Enfin, terminons sur une note gaie. C'est le 20 novembre 1902 qu'a été inauguré le Théâtre municipal avec l'opéra «Manon» de Jules Massenet.■

Stoura

HÔTEL PARIS
Les Berges du Lac - Tunis

Ouvert depuis Septembre 2013

Au Cœur du Quartier des Affaires

Espace Séminaire
Connexion Internet avec fibres optiques
Télévision IP
Literie Orthopédique
Restaurant gastronomique

Rue du Lac Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis - Tunisie
Tél. : +216 71 107 500 - Fax : +216 71 960 706
www.hotelparistunis.com

DALE CARNEGIE TRAINING
100 YEARS
1912 - 2012
YOUR GLOBAL ENGAGEMENT PARTNER

Leader Mondial, Entraîneur en Leadership, Coaching, Management, Communication et Développement Personnel et Professionnel.

CALENDRIER DES FORMATIONS 2013/2014

TÉMOIGNAGE

"Bonjour,
Je tiens à vous remercier pour la formation dispensée.
J'avais de fortes appréhensions par rapport à cette formation, notamment parce que j'avais déjà assisté à une formation avec nos formateurs internes Ernst & Young et que je me demandais si vous alliez pouvoir faire aussi bien.Votre prestation était d'un niveau de qualité très élevée : des formateurs très professionnels et humains, une méthodologie basée sur la pratique et une formidable interaction avec les participants. Encore Bravo !
Cordialement,"

J .S.| Senior Manager | Advisory services

FORMATIONS	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
LTM (3 JOURS) LEADERSHIP ET MANAGEMENT	06-07-08	04-05-06	08-09-10	05-06-07	05-06-07	02-03-04	07-08-09
DCC (3 JOURS) COMMUNICATION ET LEADERSHIP	13-14-15	11-12-13	15-16-17	12-13-14	12-13-14	14-15-16	14-15-16
HIP (2 JOURS) PRISE DE PAROLE EN PUBLIC	21-22	19-20	23-24	20-21	18-19	17-18	22-23
LDC (2 JOURS) LEADERSHIP ET COACHING	26-27	23-24	27-28	24-25	24-25	21-22	26-27
MTS (2 JOURS) GESTION DU TEMPS ET DU STRESS	28-29		29-30		26-27		28-29
VAC (3 JOURS) VENTE ET AVANTAGE COMMERCIAL		25-26-27		26-27-28		23-24-25	

Tél. 71 904 630 – 71 908 063 - Email : formation.dalecarnegie@planet.tn

Time Training & Consulting
TTC Pilotage
Groupe Time Higher School

Une perte douloureuse et une grande peine

Par Mansour Moalla

Nous venons de perdre deux amis, deux frères, Mohamed et Mustapha Masmoudi, deux grandes figures du monde des lettres, des sciences et du domaine de l'action civile. Je les ai connus après la Révolution. Moahmed et Mustapha ont lutté pour la vie et contre la mort qu'ils ont affrontée avec beaucoup de courage et de sérénité. Ils n'ont pas arrêté leur action jusqu'au dernier moment. Avec le premier, j'ai réalisé l'édition et la publication de mon livre intitulé *De l'Indépendance à la Révolution*. Il m'a beaucoup aidé et conseillé dans cette entreprise. J'ai pu donc, grâce à lui, faire connaître mon parcours et mes idées sur les problèmes du pays.

Mustapha était aussi amical, aussi compétent et aussi noblement modeste. Nous avons travaillé ensemble dès les premiers temps de la Révolution : réunions, programmes, rapports. Il était un travailleur inlassable et un rédacteur précieux. Il s'intéressait particulièrement à deux domaines concernant l'évolution du monde moderne avec la révolution de l'information et du savoir et le développement des sciences de l'espace et de l'univers et deviendra une autorité à l'échelle arabe, africaine et internationale. Je garderai un souvenir ineffaçable des deux amis Masmoudi. Leur parcours et leur œuvre exemplaires méritent d'être connus des nouvelles générations qui y trouveront un modèle sérieux d'intelligence, de sincérité et d'attachement à leur pays, la Tunisie, qu'ils auraient voulu voir pleinement heureuse et prospère après la Révolution ; ce que nous souhaitons tous. Nos pensées émues vont à leurs épouses qui sont des modèles à suivre ainsi qu'à leurs enfants et leurs familles. Paix à leur âme.■

M.M.

Mustapha Masmoudi

Au cours de ma longue carrière dans le service public, et qui fut à multiples facettes – la Radio, les Affaires culturelles, l'Information, la Ligue arabe –, j'ai eu l'honneur, et la chance, d'avoir comme proches collaborateurs des individualités remarquables.

Par Chedli Klibi

C'est à leurs efforts conjugués et à leur dévouement que je devais d'avoir conduit à bon port – me semble-t-il du moins– les responsabilités que l'on me confiait. A chacune de ces charges, j'avais un premier cercle de conseillers que je voyais quotidiennement. Certains passaient de longs moments avec moi, pour l'étude de dossiers délicats ou urgents que nous avions à traiter. Au ministère de l'Information, ■■■

SSANGYONG

Le luxe n'a jamais été aussi accessible

REXTON

Leçon de style selon SsangYong

GARANTIE 2 ANS

Dar SsangYong : Route de ceinture, 4022 ZI Akouda - Sousse
Tél. : (+216) 73 343 333 / Fax : (+216) 73 343 233
Succursale de tunis : Route de Sousse, GP1 km7 - 2033 Megrine - Tunisie
Tél. : (+216) 71 425 355 / Fax : (+216) 71 425 253
e-mail : ssangyong.commercial@sotudis.com.tn

Made in South Korea

SsangYong est une marque du groupe Mahindra & Mahindra.

SOTUDIS

Chemin de réussite

www.ssangyong-tunisie.com

■■■Mustapha Masmoudi était l'un des plus avisés parmi eux. La responsabilité de superviser l'information dans le pays – c'était alors, en fait, la charge du ministère – exigeait des qualités diverses et difficiles à réunir: d'abord, un sens politique affiné et un bon contact avec ceux dont le métier consistait à diffuser ou à commenter les informations; mais aussi la capacité d'examiner les difficultés avec calme et pondération, ainsi que des dispositions d'esprit inclinant à chercher des solutions évitant les jugements péremptoires. Je remarquais que Mustapha Masmoudi possédait beaucoup de ces qualités – ainsi qu'un certain nombre d'autres collaborateurs, il est vrai, auxquels j'accordais une confiance de plus en plus large. Le ministère pouvait ainsi entretenir des relations apaisées avec l'ensemble de la presse nationale et traiter, de manière courtoise, avec les représentants de la presse internationale. C'est sa participation assidue à ce travail de tous les instants qui a permis, plus tard, à Si Mustapha d'assumer avec maîtrise les hautes responsabilités qui étaient les siennes au sein du gouvernement de Hédi Nouira.

Je peux me flatter que durant les périodes successives où j'ai eu à diriger le département de l'Information, deux règles d'or ont toujours fait le consensus des membres de mon équipe. Concernant le traitement des activités gouvernementales dans la presse, tout– ou presque – pouvait être dit. Seulement les mots pour le dire restaient à trouver. Cette règle était également admise par le directeur du quotidien indépendant *As-Sabah*, Habib Cheikh Rouhou. L'autre règle concernait la presse étrangère distribuée en Tunisie. Les articles qui pouvaient, de temps en temps, faire problème ne devaient pas entraîner automatiquement des mesures de rétorsion; d'autant que cela aurait fourni une publicité gratuite et largement efficace – le contraire de l'objectif poursuivi.

Le respect de ces deux règles exigeait beaucoup de doigté. Mustapha Masmoudi n'en était pas dépourvu, ainsi, du reste, que les autres membres de l'équipe, Mohamed Maghrebi et Hammadi Fourati, notamment. Qu'ils trouvent, ici tous deux, le témoignage de mon amicale reconnaissance.

Ayant toujours milité – et avec quelle passion!– pour un nouvel ordre mondial de l'information, qu'il considérait comme le principal atout pour libérer de nombreux pays de la tutelle exercée par certains médias internationaux, il se distinguait par des efforts continus et une foi inébranlable. Attaché – avec cette énergie tranquille qui le caractérisait – à ce véritable credo, il faisait fi des réactions sceptiques. Il était encouragé par d'éminents alliés, comme Makhtar M'bow, alors directeur général de l'Unesco, et Mac Bride, le père de la communication moderne, notamment.

A cet égard, les nombreuses réunions qu'il organisait hors de Tunisie et les écrits qu'il nous laisse témoignent de l'ardeur qu'il mettait à défendre cette cause. Sa nomination comme représentant de la Tunisie à l'Unesco était pour lui une excellente occasion de poursuivre cette mission sur un plan international. Tout en restant dans le domaine qui était le sien, il a créé, par la suite, l'Association tunisienne de la communication et des sciences spatiales et devait opter pour diverses activités libérales qui exprimaient sa légitime ambition de rejoindre la société civile. Après le sursaut de notre jeunesse aujourd'hui, il voulut créer un mouvement pour expliquer les enjeux en cours. Mais des problèmes de santé l'ont empêché de conduire ce projet à terme. Et le destin, finalement, en a décidé autrement. Si j'écris ces quelques lignes, c'est d'abord pour saluer la mémoire d'un homme qui, avec le temps, était devenu un grand ami. C'est aussi pour adresser mes condoléances émues à Najet, sa veuve, et ses trois filles, avec qui s'est développée une relation familiale affectueuse.■

C.K.

■ Avec Bourguiba et Chedly Klibi

■ Avec Indira Gandhi

■ Avec Fidel Castro

■ Avec le directeur général de l'Unesco Amadou Mokhtar M'bow

Mustapha Masmoudi
Son défaut : il était trop modeste

J'ai connu Mustapha Masmoudi en 1964 quand il dirigeait au département de l'Information les services des relations avec la presse.

Par Hamed Zghal

Depuis cette date, il a eu des responsabilités plus importantes qu'il a toujours assumées avec discrétion, compétence et succès. Mais deux fois, sa persévérance a été mise à rude épreuve parce qu'il a voulu rénover et être plus utile.

La première fois quand il était secrétaire d'Etat à l'Information. Il a senti que le gouvernement pourrait mieux servir l'intérêt général s'il connaissait réellement les désirs et les besoins des Tunisiens. Il a conclu en la nécessité de l'existence d'une agence de sondage d'opinion, et il s'est attelé à préparer sa création. Il s'est mis à établir ses statuts, à repérer les cadres qui constitueraient son premier noyau, et à fixer le montant de la subvention de première installation pour son démarrage … Le dossier était prêt. Mais Mustapha n'a pas compté avec l'opposition du Parti qui considérait que ses multiples cellules disséminées à travers le pays suffisaient pour connaître ce que voulait la population. On sait aujourd'hui combien était néfaste l'absence de sondages scientifiques d'opinion durant la période de fin de règne de Bourguiba. Si le projet de Mustapha avait vu le jour à temps, nous n'aurions probablement pas eu ni un 7 Novembre fallacieux, ni un 17 Décembre (2010) avec ses martyrs, ses soubresauts, et dont tous les résultats heureux tardent à venir. La seconde fois qu'une heureuse initiative de Mustapha Masmoudi s'est heurtée à des forces plus puissantes que sa fragile personne a eu lieu quand il était ambassadeur de Tunisie auprès de l'Unesco. Avec sa riche expérience dans le secteur de l'information et particulièrement à la direction de l'agence TAP, il connaissait comment les grandes agences d'information occidentales, en dominant le secteur des News, arrivent à «formater» l'opinion mondiale. Elles n'ont pas un contrepoids dans le Tiers Monde.

Mustapha Masmoudi a alors milité au sein de l'Unesco en faveur de la naissance d'une nouvelle Agence internationale ne dépendant pas des pays développés, et à même de présenter les actualités sous un angle différent. Tous les pays en développement l'ont soutenu. Mais l'opposition farouche des délégués occidentaux et surtout celui des Etats-Unis a été plus efficace. Ainsi une grande agence tiers - mondiste d'information n'a pas vu le jour. Mais son existence demeure toujours souhaitable. Je ne voudrais pas terminer ces quelques mots sans évoquer les nombreuses qualités humaines de Mustapha. D'autres l'ont fait avec talent avant moi. Je voudrais cependant souligner sa fidélité envers les personnes qui l'ont soutenu durant sa vie professionnelle, et principalement Hédi Nouira. L'ancien Premier ministre vivait cloîtré dans un petit appartement à El Menzah. Il se trouvait que M. Masmoudi était président de la cellule du PSD dans ce quartier. Il rendait fréquemment visite à son ancien patron, et il l'invitait à assister aux réunions générales de la cellule. J'étais présent à une de ces réunions. J'y voyais notre Nouira heureux de pouvoir donner ses conseils sur les problèmes généraux du pays. Mustapha rendait ainsi un immense service à un grand homme de la Tunisie au moment où il était malade et solitaire.

C'était là l'une des nombreuses qualités de Masmoudi. Mais il avait un grand défaut: il était trop modeste. ■

H.Z.

■ Avec Hassaneine Haykel et Habib Chatti

www.citroen.tn

CITROËN DS5

DÉCOUVREZ L'UNIVERS DS CHEZ CITROËN

Citroen Tunisie

@citroen_tunisie

CRÉATIVE TECHNOLOGIE

CITROËN

AURES AUTO Distributeur Officiel CITROËN

Siége social LA CHARGUIA : tél. : 71 806 100 / Succursale LES BERGES DU LAC : tél. : 71 960 002 / Succursale El Mghira tél. : 79 408 429 / Succursale NABEUL tél. : 72 272 470 / Succursale HAMMAM SOUSSE : tél. : 73 371 390 - 73 371 392 / Agence Mahdia - AUTO HB : tél. : 73 653 820

Succursale SFAX : tél. : 74 286 200 - 74 286 087 / Agence Mnihla - SOMAS : tél. : 70 527 700 / Agence Ezzahra - LE GARAGE : tél. : 71 455 395 / Agence Manouba - UNIVERS AUTO : tél. : 71 601 290 / Agence bhar Lazreg - HORIZON CAR : tél. : 71 854 850 / Agence Hammamet - ASH : tél. : 72 261 100

Agence Sfax - CPR AUTO : tél. : 74 467 900 / RAC Sfax - Ets Belalya : tél. : 74 296 540 / Agence Gabes - GAMA : tél. : 75 295 600 - 75 295 700 / Agence Djerba - SOGEMA : tél. : 75 655 050

E-MAIL : info@citroen.com.tn

Investissez en Bourse et payez moins d'impôts

COMPTE ÉPARGNE EN ACTIONS

pour les salariés, les retraités & les professions libérales

possibilité de financement avec un crédit de la Banque de Tunisie

Jusqu'à 50 000 DT défiscalisés par an

épargne investie en Actions cotées et en Bons du Trésor Assimilables

www.bt.com.tn

البنك التونسي
BANQUE DE TUNISIE

Mohamed Masmoudi (1934 – 2013)
Un homme de culture engagé

La Tunisie a perdu le 14 octobre un homme de culture, Mohamed Masmoudi. Plongé depuis toujours dans le culte des arts, du patrimoine et du livre, Mohamed Masmoudi projetait sereinement la rentrée éditoriale et le stand de Sud Editions à la Foire du Livre, inaugurée le 25 octobre dernier, quand il fut interrompu.

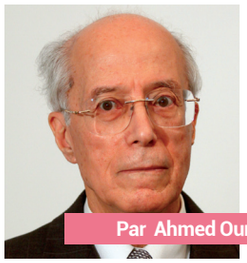

Par Ahmed Ounaies

Il venait d'esquisser de sa plume, en vue de cette échéance, l'emblème du stand 2013 de la maison d'édition qu'il fonda il y a près de 40 ans. Quelques traits en arabe, que nous traduisons :

Tout au long de quarante ans,
La Maison Sud Editions,
Diffusion du savoir,
Esprit des Lumières,
Sensibilité et raffinement,
… A jamais !

Historien de formation, c'est à la Sorbonne, à l'aube de l'indépendance, qu'il acquiert l'essentiel des méthodes des sciences humaines et qu'il s'éveille à sa vocation. Il réalise l'ampleur de la tâche qui l'attend. *«J'ai toujours essayé de servir la culture de mon pays par référence à la culture universelle»*, répondait-il, début octobre, au visiteur qui, à son chevet, lui parlait de la toute prochaine Foire du livre. Réalisait-il qu'il synthétisait le sens de son œuvre ?

Il entreprend sa carrière d'abord au Musée du Bardo, comme assistant du conservateur, Abdelaziz Driss, avant de prendre la direction de l'édition à la toute nouvelle Société nationale d'édition et de diffusion qui venait de naître. Les premières publications des grands auteurs manifestaient la volonté d'illustrer la réalité et la force de la littérature tunisienne : Bayrem Tounsi, Aboulkacem Chabbi, Douaji, Messadi, auteurs qu'il revisitera plus tard et dont il publiera les œuvres dans un cadre élégant et rigoureux par Sud Editions.

L'effervescence de la Tunisie des années 1960 constitue par elle-même un appel puissant à la génération des jeunes professeurs doués, modernisateurs, créateurs, porteurs de projets. Mohamed Masmoudi a le profil. Il est sollicité dans le vaste champ de la culture et de la communication, de la promotion des arts et de la conservation du patrimoine. L'enseignement ne le retient guère ; au bout de deux ans au Lycée de Sfax, il prend la direction du Musée Dar Jellouli et monte la première collection de peintures sous verre dont il enrichit le musée et qui lui inspire un livre édité plus tard, en 1972, par CERES. Il entreprend parallèlement la collecte des actes notariés de Dar Nouri, source inépuisable de l'histoire de la ville de Sfax. Son œuvre à la tête de ce musée le désigne pour prendre la direction du Centre des arts et traditions populaires et pour entreprendre, à ce titre, l'étude et la réalisation du projet national de constitution, dans les régions, de musées d'arts et traditions populaires, inaugurés bientôt au Kef, à Djerba, etc. C'est à cette date qu'il est invité par le ministère de la

Culture à écrire un livre de présentation générale de la Tunisie– histoire, trésors du passé, richesses du présent, invitation au voyage. Cette contribution répond à l'offre d'un organisme suisse qui souhaite contribuer généreusement à faire connaître notre pays, d'une façon scientifique et rigoureuse et non pas simplement touristique. Mohamed Masmoudi se dévoue pour le projet. Le livre, de 130 pages, est imprimé en 1968 à Neuchâtel en français et en allemand sous le titre "Tunisie", en une facture élégante avec 48 planches en couleur. Cette première œuvre, du fait de son impact et de l'estime qu'elle lui a valu, lui a inspiré une confiance accrue dans la mission culturelle qu'il assume. Il entre au Conseil municipal de Tunis ■■■

■■■où il poursuit deux mandats, et participe à la fondation, à Tunis, de l'Association de sauvegarde de la Médina (ASM) dont il est le vice-président. Il collabore en même temps à la maison d'édition CERES, avec son président Mohamed Ben Smaïl, à un programme éditorial novateur qui, pour la première fois dans un cadre privé, fait connaître la Tunisie sous tous ses aspects : histoire, littérature, culture et traditions, tourisme, etc.

Le ministère de la Culture lui confie en 1972 la responsabilité de fonder, en collaboration avec la Libye, le projet conjoint de la Maison arabe du livre, dont le siège est à Tunis et dont il devient le premier directeur général. Cette mission le porte à rendre de fréquentes visites à ses homologues en Libye, notamment le Professeur Tellissi, et à valoriser la fraternité des deux peuples et la profondeur du patrimoine commun, dont le parler et les traditions populaires témoignent d'une saisissante unité. Le dessein est ambitieux et riche d'espoir, mais les déboires politiques, fertiles au milieu de la décennie, détournent la vocation du projet au désespoir des hommes de culture des deux bords. C'est alors qu'il décide de fonder sa propre maison d'édition, en un élan fou qu'il ne regrettera pas. Il tient d'abord à lancer le livre d'art qui allie la qualité du texte, la beauté de l'image et la rigueur de la confection. Deux projets le retiennent aussitôt, *Pèlerinage à La Mecque*, appuyé par un reportage photographique vaste et inclusif dans les Lieux Saints, et qui fut bientôt traduit en six langues, et le beau livre *Mawlana*, le soufisme et la danse, qui connut à son tour un succès prometteur. Il est encouragé à lancer parallèlement deux collections relatives à la littérature générale, qu'il intitule *Les Sources du temps présent*, et aux questions de civilisation qui, plus tard, porteront le titre *Les Jalons de la modernité*. Il trouve auprès des grands maîtres de l'Université l'espoir et l'engagement qui le persuadent que son initiative comble un vide. Ce pressentiment, bien plus que les bénéfices matériels, lui communique une énergie et une confiance incommensurables. Son projet tient la gageure : dans le temps, il étend ses collections, élargit son champ et conquiert une part du livre parascolaire. Mohamed Masmoudi est sollicité de nouveau en 1980 pour présider l'Office national de l'artisanat, sous la tutelle du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. La mission de l'Office correspond à la vision dont il est porteur et qui consiste à régénérer le secteur, en puisant dans le génie des artisans le fonds esthétique et le don pédagogique pour former une nouvelle génération d'artisans tunisiens qui soient, par ailleurs, initiés à la physique du matériau, à la plasticité des formes et à l'harmonie de l'ancien et du moderne. Il revalorise le tapis tunisien en affinant la gamme des produits naturels qui le composent, en ajustant les dimensions aux normes de l'habitat moderne et en introduisant les nuances des motifs et des coloris. La jeune Tunisienne se prête admirablement à cet exercice qui ouvre des horizons infinis.

Dans toutes les branches (cuir, laine, bois, cuivre, métaux, pierres précieuses et semi-précieuses), il met à l'étude les évolutions qui se font jour dans l'artisanat contemporain au Maroc, en Iran et en Inde. Il s'efforce d'introduire la technique de la laque et de régénérer la production des articles et des bijoux à base d'ambre. Il lance en 1983 le premier Salon de l'Artisanat, qui en est aujourd'hui à sa XXXe édition. La même année, il publie *L'Artisanat créateur* en Tunisie, véritable manifeste en faveur de l'artisanat, facteur majeur du développement économique et culturel. Dans son introduction, il écrit : *« Il ne nous faudra éluder aucune question (et le politique ne devra hésiter devant aucun choix) si nous voulons sauvegarder, non pas simplement un ensemble de techniques et un legs artistique, mais une composante essentielle de la société de demain et un outil inestimable pour réaliser un équilibre entre les catégories sociales et les régions, et pour construire la société juste qui reste l'objectif premier des hommes de bonne volonté. »*

En 1984, il fonde avec son épouse et ses enfants une unité d'émaillage de carreaux céramiques, Doremail, qui s'est hissée, grâce à la rigueur et au bon goût, mais aussi à la politique d'ouverture et de coopération avec des partenaires internationaux, en une unité de production et d'exportation exemplaire. Membre du Rotary – le Club Tunis Doyen – il participe aux activités nationales et internationales de la communauté économique de Tunis et se dévoue en particulier aux œuvres sociales très nombreuses qui meublent l'agenda annuel du club. C'est dans ce cadre qu'est fondée en août 2001 une école spécialisée dans l'éducation des jeunes handicapés légers. L'école est hébergée dans un établissement fourni par le ministère de l'Education nationale, rue Abderrazak-Karabaka, et porte le nom de cet illustre homme de lettres tunisien. Soutenue par un jumelage avec un établissement hollandais de même vocation, l'école est aujourd'hui reproduite dans la banlieue de Tunis et dans des villes de l'intérieur.

Mohamed Masmoudi a consacré les vingt-cinq dernières années de sa vie à Sud Editions, à laquelle il a donné l'envergure d'une institution nationale. Il a enrichi les collections en incluant, en plus du roman, le théâtre, les études et recherches et, pour certains auteurs, des œuvres complètes ; au titre de l'histoire, il réédite entre 2003 et 2010 les quatre volumes de *l'Histoire générale de la Tunisie*. Œuvre d'un groupe d'auteurs tunisiens, les textes sont entièrement révisés et abondamment illustrés, totalisant près de 2 000 pages, couvrant l'histoire de la Tunisie, de la préhistoire à l'indépendance. La collection comprend également des témoignages des acteurs de la vie politique contemporaine : Béji Caïd Essebsi, Ahmed Mestiri, Ahmed Ben Salah, Hédi Mabrouk, Mansour Moalla. Sud Editions s'ouvre aussi aux ouvrages universitaires: philosophie, psychologie, droit, etc. tout en cultivant le livre d'art : Ibn Khaldoun, Kairouan – deux véritables chefs-d'œuvre– ainsi que la réédition de Zoubeir Turki *Naguère et Aujourd'hui* et Abdelaziz Ben Raïs. Sa ligne éditoriale est claire : la liberté, la suprématie de la raison, l'idée de progrès. Son intransigeance l'a parfois exposé, mais il n'a jamais cédé pour autant à l'attrait d'un contrat mirobolant ni à un quelconque manuscrit miné par la flagornerie ou le culte de la personnalité. Homme de culture engagé, généreux, créateur, Mohamed Masmoudi était un authentique gentleman. ■

A.O.

EVERTEK
Achetez Smart

EverPad 7" HD

254DT

Nouvelle tablette d'Evertek

Ecran 7" HD, 2 Appareils Photo
Android 4.0, Design & Puissance Evertek!

www.evertek.com.tn

Cellcom

L'adieu à un ami

La Tunisie vient, voilà quelques jours, de perdre une des figures les plus remarquables de son intelligentsia, en la personne du regretté Mohamed Masmoudi, directeur de Sud Editions et promoteur de Doremail. Ces deux maisons sœurs qu'il dirigeait, aidé des siens, avec un égal bonheur, l'une pour le livre, l'autre pour la céramique.

Par Tewfik Baccar

C'était un homme de culture et de goût, alliant à l'intelligence l'élégance des manières et le souci du travail bien fait ; un raffiné passionné, sa vie durant, des belles choses de l'esprit et de l'objet d'art. Eminent intellectuel, libre de pensée, aux convictions progressistes bien ancrées, engagement de sa jeunesse auquel il est resté fidèle jusqu'au bout. Un être de distinction, aux qualités bien connues d'âme et de cœur, entreprenant, créatif, inlassable au labeur, de haute moralité, chaleureux dans ses rapports, grand voyageur, et un joyeux convive aimant la vie et la bonne chère.

L'exemple du bon citoyen, imbu du sens du devoir, profondément attaché à son pays dont il aimait et servait avec talent les plus belles traditions, et toujours prêt à agir pour le triomphe de ses justes causes. Toute sa carrière témoigne de son dévouement au bien public, quel que fût le poste de responsabilité qu'il assumait : Musée du Bardo, enseignement, Dar Jallouli, SNED, (première maison étatique pour l'édition et la diffusion), Dar Ben Abdallah pour l'art et les traditions populaires, Association de sauvegarde de la médina (ASM), Office national de l'artisanat, et la liste est longue. Sans compter ses écrits sur l'artisanat, en littérature, la peinture sous verre et les lumières de sa bonne ville de Sfax. Sa dernière bonne œuvre : l'école Karabaka pour les enfants handicapés, fondée avec ses amis du Rotary Club et le concours bénévole d'un fonds hollandais.

Sud Editions reste, cependant, sa création la plus prestigieuse, devenue au cours des ans une véritable institution vouée à la culture nationale, à laquelle il sut, dès le départ, associer les universitaires les plus renommés pour diriger de grandes collections couvrant les champs du savoir : sciences, Islam, littérature, histoire, philosophie, politique, parascolaire, art, etc. La maison est aujourd'hui nantie d'un riche catalogue de publications, de textes de valeur et de belle conception, dont les auteurs ont été récompensés de bien des prix.

Quelques heures avant de s'éteindre, dans un ultime instant de lucidité, il recommandait aux membres de sa famille qui l'entouraient, en guise de testament, qu'après lui, l'établissement demeure dans l'intérêt du pays. Nous, ses coéquipiers, ainsi que ses proches collaborateurs et l'ensemble du personnel, en accord avec ses héritiers, tenons en honneur à veiller à ce que Sud Editions maintienne sa pleine activité comme de son vivant, conformément à sa dernière volonté.

Tel était l'homme dont la disparition nous a endeuillés, un Tunisien de mérite digne de tous les hommages. Adieu ami cher, maintenant que tu as accompli ta lourde tâche sur terre, repose en paix. ■

T.B.
Directeur auprès de Sud Editions de la collection de littérature contemporaine et compagnon de route du défunt.

■ **Avec Abdelmajid Charfi, au centre, et Tawfik Baccar**

الشركة التونسية للتأمين التكافلي

الأمانة تكافل
El Amana Takaful

التأمين الصحي

تأمين القرض

تأمين السيارات

13. نهج البرجين ـ مونبليزير ـ 1073 تونس
الهاتف : 51 51 01 71 (216+) الفاكس : 52 51 01 71 (216+)
N°Vert 80 10 51 51
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
www.elamanatakaful.com

البديل لحمايتكم

Le médecin général Mohammed Kamel Chebbi
Un parcours remarquable

Le général Mohammed Kamel Chebbi nous a malheureusement quittés le 22 septembre dernier. Il est né le 09 janvier 1948 à Siliana, il était marié et père de quatre enfants.

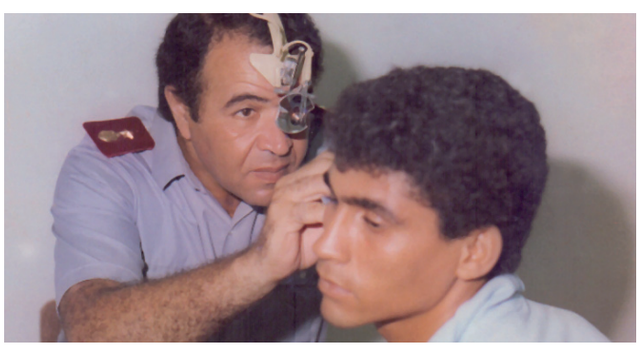

Après avoir réussi son baccalauréat en 1966, il rejoint la faculté de Médecine de Tunis et obtient le titre de docteur en médecine en 1977. Il s'engage dans l'armée tunisienne et suit le stage de formation de l'Ecole d'application du service de santé de l'Armée de terre à Paris en 1977. Le médecin général Mohammed Kamel Chebbi a réussi brillamment tous les examens et concours hospitalo-universitaires de la faculté de Médecine de Tunis : il devient médecin spécialiste en oto-rhino-laryngologie en 1983, assistant hospitalo-universitaire, maître de conférences agrégé en oto-rhino-laryngologie et professeur en chirurgie en 2000. En 1992, le médecin général Mohammed Kamel Chebbi est nommé chef du service d'oto-rhino-laryngologie et de chirurgie maxillo-faciale à l'Hôpital militaire principal d'instruction de Tunis. Il y parvint à former une équipe étoffée et solide qui fut à l'origine de nombreuses publications scientifiques, ainsi qu'à encadrer plusieurs étudiants. En 2007, il est appelé à assumer l'une des tâches les plus lourdes de sa carrière, à savoir la Direction générale de la santé militaire (DGSM), et ce durant cinq ans. A la tête de la DGSM, il fait preuve d'innombrables qualités aussi bien professionnelles qu'humaines: ponctualité, disponibilité, amabilité, efficacité, autorité, compétence et discrétion.Fort de ces qualités professionnelles et humaines, il organisera de main de maître le 37ème congrès du Comité international de médecine militaire (CIMM), suite auquel il a été nommé président de ce Comité de mai 2007 à octobre 2009 puis président d'honneur.

Par Mondher Yedeas (*)

Le médecin général Mohammed Kamel Chebbi a assumé plusieurs responsabilités administratives au sein de la Direction générale de la santé militaire (DGSM) dont celles de chef du Bureau de formation des cadres médicaux en 1988, direteur de l'Ecole d'application des services de santé des armées en 1988, chef du Bureau de formation des cadres paramédicaux en 1998, chef de la Division formation en 2001. Le médecin général Mohammed Kamel Chebbi a toujours été un membre actif du CIMM. Outre le poste de président et de président d'honneur, il a présidé le groupe de travail régional maghrébin du CIMM durant la période 2007–2011. On lui reconnaît, entre autres tâches méritoires, son rôle de cheville ouvrière du groupe régional panarabe et panafricain du CIMM. Le médecin général Mohammed Kamel Chebbi était un membre éminent de plusieurs sociétés savantes : il a présidé la Société tunisienne d'ORL entre 1998 et 2000 et la Société du Maghreb arabe d'ORL durant la même période, il fut vice-président de la Société tunisienne de chirurgie plastique et esthétique du visage et du cou entre 1999 et 2001, et membre de la Société française d'oto-rhino-laryngologie et de pathologie cervico-faciale depuis 1983. Le parcours professionnel du médecin général Mohammed Kamel Chebbi lui a valu de nombreuses et prestigieuses distinctions, dont notamment: la Médaille Militaire en 1992, la Médaille du Chevalier de l'Ordre de la République en 1996, la distinction de l'Ordre national du mérite français en 2010 et la médaille du Mérite du groupe panarabe du CIMM en 2012. Le médecin général Mohammed Kamel Chebbi a eu un parcours remarquable qui nous a profondément inspirés. Son grand savoir médical, son dévouement à la profession médicale et militaire, ses efforts inlassables en faveur de la recherche et son engagement au service des autres faisaient de lui une personne exceptionnelle. Que son âme repose en paix.■

M.Y.

(*) Médecin général, directeur général de la santé militaire

Dream Residence

Là où le rêve devient réalité

La Société Tuniso-Koweitienne d'el Emar

Immeuble CTKD , Lotissement Al Nakhil, Cité les pins,
les berges du Lac II (près de l'ambassade de Canada)

Pour toute information, veuillez nous contacter au 94 885 794 / 98 255 725 / 71 967 123

www.stke-emar.com

Vivre à Djedda

Entre rigueurs des traditions et aspirations à la modernité

Par Raouf Ben Rejeb

Vivre à Djedda est pour tout musulman un privilège car l'on est aux portes des deux Lieux Saints les plus sacrés de l'Islam : La Mecque, ville de la Kaaba et de la révélation du Coran, et Médine , la ville qui a accueilli le Prophète Mohamed et où se trouve sa tombe.

Djedda est aussi une ville cosmopolite, une belle cité qui ne manque pas d'atouts même s'ils ne sont pas sciemment utilisés. Elle mérite vraiment son appellation de «Perle de la mer Rouge». Mais la vie comme dans tout le Royaume saoudien n'est pas chose aisée pour un Tunisien habitué à la mixité partout et à la liberté en tout et partout.

En effet, les rigueurs de la loi religieuse sont présentes et parfois d'une manière qui ne laisse pas d'étonner.

Développement urbain

Comme partout, le premier souci est de trouver où loger. A Djedda, ce n'est guère difficile. Pour les étrangers, le choix est entre les compounds ou les logements en ville. Les Occidentaux choisissent les premiers car il s'agit d'ensembles de logements, villas ou appartements gardés nuit et jour, parfois bénéficiant de commodités telles que piscines, salles de sport ou plus simplement supérettes. A l'intérieur de ces compounds, les règles strictes de vie telles que la séparation entre les deux sexes ou le port de la *abaya* noire traditionnelle et la couverture des cheveux pour les femmes sont bannies. Depuis que le terrorisme a frappé à Djedda au début des années 2000, ces compounds sont sévèrement gardés parfois par des militaires en treillis. Les Arabes choisissent, quant à eux, les logements en ville dont les loyers ■■■

■■■sont moins onéreux et où la vie est plus facile et nettement plus simple. Avec le développement urbain que connaît la ville, notamment depuis les événements du 11 septembre 2001 qui ont contraint beaucoup de Saoudiens à rapatrier leurs capitaux d'Europe ou d'Amérique de peur de les voir gelés, des immeubles flambant neufs poussent comme des champignons partout, particulièrement dans la ville neuve au Nord, surtout les quartiers situés à l'ouest de la Route de Médine ; cette voie express qui longe Djedda et la divise en deux ; mais aussi sur la Corniche Nord qui mène vers Obhour, la banlieue balnéaire où se trouvent chalets et petites villas à louer pieds dans l'eau.

Shopping, quand tu nous tiens

Le shopping est l'activité principale de tous ceux et celles qui habitent Djedda. Etant une ville dépourvue de toute activité culturelle et de loisirs nocturnes — il n'y a ni cinémas ni théâtres ni boîtes de nuit — tout le monde se rabat sur les Malls, de grands centres commerciaux qui ont fleuri partout dans la ville. Leur nombre qui se multiplie de façon exponentielle a suivi l'essor urbain de la ville. Au début des années 2000, il n'y en avait qu'un ou deux dont le célèbre Jamjoum situé tout près de la «Nafoura», ce jet d'eau en forme d'encensoir construit en pleine mer dans la zone de l'ancienne Corniche toute proche du Palais des Hôtes, un hôtel dédié aux invités d'honneur des autorités saoudiennes. Actuellement, ils ont investi la ville du Sud au Nord et d'Est en Ouest. Les plus vastes sont le «Red Sea Mall» et l' «Arab Mall» et à un degré moindre le «Serafi Mega Mall». Ce dernier se trouve sur les «Champs Elysées» de Djedda, une artère à deux voies dédiée au shopping sous toutes ses formes. Ce boulevard est connu sous le nom de «Sharii Tahlia». Il est ainsi appelé car au bout sur la mer Rouge se trouvent, comme son nom l'indique, les usines de dessalement de l'eau de mer. En fait, le boulevard porte le nom du Prince Mohamed Ibn Abdelaziz, du nom d'un prince saoudien, un des nombreux fils du fondateur du Royaume saoudien moderne et frère des souverains qui lui ont succédé depuis son décès en 1953, ravi, semble-t-il, à la fleur de l'âge. Mais peu de gens le connaissent sous son nom officiel. Sur ce boulevard, pas moins de sept Malls de différentes tailles, sans compter les boutiques de prêt-à-porter et de chaussures de toutes les marques les plus célèbres dans le monde pour hommes, femmes et enfants ; des joailliers-bijoutiers les plus fameux et des parfumiers les plus connus. Les marques les plus chères de vêtements, de maroquinerie et autres objets de luxe ont aussi leur coin sur ce boulevard. Le shopping a sa particularité à Djedda, c'est qu'il est essentiellement nocturne, pour des raisons strictement climatiques car il fait trop chaud pendant toute la journée ; même si les magasins ouvrent dès 10 heures du matin et jusqu'à une heure tardive de la nuit. Peu de magasins ferment à la mi-journée. Les Malls ne sont pas des centres dédiés uniquement aux commerces.

S'y trouvent aussi des restaurants de toutes origines, arabes ou non arabes, pour satisfaire tous les goûts dans une ville où plus d'une centaine de nationalités vivent ; mais aussi des fast-foods des marques les plus célèbres dans le monde; des cafés de toutes les marques et des salons de thé. On y trouve aussi un hypermarché ouvert 24heures/24.

Evidemment, ces lieux de restauration respectent la séparation entre les sexes. Un coin est réservé aux hommes seuls et un autre aux « familles » entendez ; une ou plusieurs femmes seule(s) et un ou plusieurs hommes avec une ou plusieurs femmes. Ici c'est la présence de la femme qui fait la différence. Mais cela n'empêche pas que des cloisons opaques séparent les «familles» dans les zones qui leur sont réservées ; ce qui a fait dire à certains *«pourquoi sortir manger si l'on est de toute façon seuls comme chez soi»*. Dans ces Malls, on ne fait pas que du shopping, on en profite pour siroter un café ou un thé, casser la croûte et faire des emplettes pour son réfrigérateur.

Al-Balad, la caverne d'Ali Baba

Si dans la plupart des métropoles arabes la vieille ville s'appelle la médina, ■■■

KIA

The Power to Surprise

Quelle que soit la carrosserie que vous choisissez, la toute nouvelle CERATO est dotée de la technologie la plus moderne ainsi que des dispositifs de sécurité et de commodité les plus récents, tout en garantissant un niveau de conduite et d'économie qui saura certainement satisfaire tous vos désirs.

Disponible en boîte de vitesses manuelle et automatique, en version Berline et Compacte.

CITY CARS S.A - CONCESSIONNAIRE KIA MOTORS
51 rue Ali Dargouth - 1001 Tunis - Tél. : (+216) 71 333 111 - Fax : (+216) 71 333 082 - E-mail : Contact@kia.tn
Pour consulter le réseau KIA, veuillez visiter notre site web.

Facebook
www.facebook.com/kiatunisie

5 ANS DE GARANTIE KIA

Desjoyaux PISCINES

Un Nouvel art de vivre ? Allez-y, plongez...

- Piscine privée
- Piscine publique
- Rénovation des piscines
- Vente et installation SPA

- Structure en Béton Armé
- Filtration sans Local Technique
- Toutes Formes, toutes Dimensions

GARANTIE 10 ans

N'hesitez pas à demander une visite technique sans aucun engagement de votre part.

28, Av. Abdelaziz AL Saoud Manar II 2092
Tél.: 71.875.299 / 71.875.298 - Fax: 71.875.297
Email: desjoyaux.tn@topnet.tn
www.desjoyaux.com

Distributeur exclusif en Tunisie

Filiale du groupe TTS

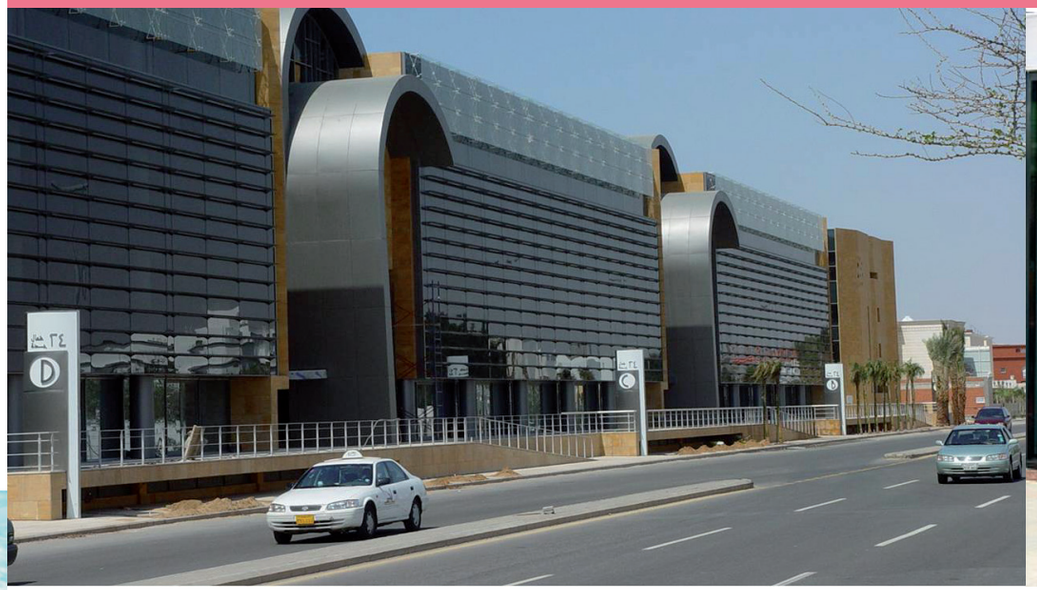

■■■celle de Djedda porte le nom d'Al-Balad tout simplement parce qu'il s'agit du village originel avant qu'il ne prenne son expansion urbaine qui date de la deuxième moitié du 20ème siècle après la découverte du pétrole qui lui a bénéficié comme à tout le Royaume saoudite dont elle fut la ville phare, ayant conservé son statut de capitale diplomatique jusqu'aux années 80 quand les ambassades étrangères furent transférées à Riyad, la capitale politique de la famille saoudienne régnante originaire de Najd, alors que Djedda est située au Hidjaz dont l'émir installé à La Mecque avait sous son autorité, en outre, les deux villes saintes de l'Islam. Al-Balad est célèbre pour ses bâtisses en hauteur avec des portes et des fenêtres en bois sculpté. Ces bâtisses, désertées par leurs habitants qui se sont déplacés au Nord de la ville conquis sur le sable, sont généralement délabrées faute d'entretien et à cause de l'humidité forte dans la cité avec de grosses chaleurs la plupart du temps.

Si les habitants d'Al-Balad se font rares, ce n'est pas le cas des commerces qui restent florissants. En effet, les échoppes situées dans des ruelles étroites et parfois couvertes sont pleines à craquer de toutes sortes de marchandises. C'est là que les visiteurs et en particulier les Haj (du grand et du petit pèlerinage) trouvent leur bonheur. Ils dénichent dans ces ruelles les souvenirs qu'ils sont venus chercher : bijoux en or, en argent ou de fantaisie, montres, chapelets, encens de toutes sortes, encensoirs, mais aussi pièces d'étoffe, couvertures, sacs, produits de toilette, que sais-je encore. On y trouve le fameux *itr*, ce parfum traditionnel vendu dans des bouteilles minuscules, de la gomme à mâcher (*loubane*), du henné, des huiles essentielles dont celle de vipère(?), du *bkhour* et *jaoui*. Naturellement, on y vend des exemplaires du Coran, des livres du Hadith et toutes sortes de bouquins religieux ainsi d'ailleurs que des tapis pour la prière. Al-Balad renferme aussi un souk afghan où sont vendus spécialement des tapis de laine ou de soie de ce pays et des pays limitrophes dont l'Iran, les fameux tapis persans ; ainsi qu'un souk yéménite où on peut trouver le meilleur miel du monde (le miel du sedr connu pour ses vertus aphrodisiaques et thérapeutiques) et déguster les plats traditionnels du Yémen fort appréciés par une grande partie de la population dont les origines yéménites ne font pas de doute. Ces échoppes pleines à craquer de marchandises de toute nature rappellent la caverne d'Ali Baba tant elles contiennent de tout, des clous jusqu'aux ustensiles de cuisine, les services de porcelaine, ainsi que des produits plus élaborés comme les téléphones mobiles dernier cri ou les ordinateurs portables et autres gadgets et jeux électroniques sophistiqués. Toute une ruelle est dédiée au narguilé, la célèbre *chicha*, où on peut acheter la pipe d'eau mais aussi toutes sortes de tombac en paquet ou en vrac. C'est que des cafés de *chicha* sont partout dans la ville. Il y a même ceux où on trouve des filles en *abaya* traditionnelle fumer avec délectation leur pipe d'eau. A l'orée d'Al-Balad se trouve la Place de la Justice où, de temps en temps, on amène les condamnés à mort qu'on fait décapiter en plein jour en présence des passants qui se rassemblent pour assister à l'exécution de la peine capitale. Un de nos compatriotes arrivé à Djedda pour entamer son travail dans une banque a assisté à l'horrible scène alors qu'il venait de prendre possession de son bureau. Intrigué par la foule qui s'était rassemblée sous sa fenêtre, il a vu arriver le condamné et le bourreau qui d'un coup d'épée lui a tranché la tête. Quand le sang a giclé, il est tombé dans les pommes. Il a gardé un souvenir pénible de cette scène qui fort heureusement se répète rarement.

Des Places du «Poing» au «Cheval Blanc» en passant par la «Bicyclette» ou l'«Atome».

Dans Djedda, la ville neuve dessinée par des géomètres et des urbanistes, il y a, comme partout dans les grandes villes modernes, des places à tout bout de champ. Mais si ailleurs ce sont des places dédiées à de grands noms , hommes politiques célèbres, écrivains, grands médecins ou artistes de renom, avec au milieu de ces places des bustes ou des sculptures de ces hommes ou femmes célèbres, cela n'est pas le cas à Djedda et dans les autres villes du Royaume où la représentation humaine est prohibée par le wahhabisme. Les places sont des curiosités pour■■■

■■■ les étrangers. On trouve ainsi la place du «Poing» (el-Gabdha) avec au milieu la sculpture d'un poing humain fermé. Mais aussi la place du Cheval Blanc, du Bateau, de l'Avion, de l'Atome, du Livre avec au milieu de ces places des représentations en marbre ou en bois de ces animaux et objets ainsi d'ailleurs que de vrais bateaux et un avion inutilisable. Même si la municipalité a donné des noms aux rues, boulevards et avenues, peu de gens les connaissent à l'exception de certains grands axes portant les noms de princes saoudiens dont les palais se trouvent précisément sur ces boulevards. Le plus connu porte le nom du Prince Sultan. Devant son palais, on n'est guère surpris de voir des citoyens saoudiens ou même des expatriés venir qui demander un service, qui solliciter une aide, qui quémander une bourse d'études. Un secrétariat particulier est créé à cet effet. Peu de gens sortent les mains vides et la plupart des demandes sont satisfaites aux frais du Prince lui-même.

Le Haj et la Omra à longueur d'année

Parmi les privilèges des gens habitant Djedda, le fait de pouvoir faire le pèlerinage de La Mecque autant de fois que d'années passées dans la ville. La Omra, le petit pèlerinage, étant ouvert toute l'année. Certains l'effectuent à longueur d'année. Pour ce faire, ils se rendent à La Mecque toutes les semaines, généralement le vendredi, pour faire aussi la prière au Masjed Haram, la mosquée la plus vénérée par les musulmans. Elle est dite «Haram» car elle, comme toute la ville de La Mecque, est interdite aux non-musulmans. Sur la route longue de 75 km qui relie Djedda à la ville sainte, l'endroit au-delà duquel les non-musulmans ne peuvent aller est d'ailleurs bien indiqué. Selon les historiens, Djedda, au départ un village de pêcheurs construit par des Yéménites, n'a connu son véritable essor qu'après l'avènement de l'Islam il y a quinze siècles. Elle est, en effet, sur la route des caravanes avant de devenir un port d'où arrivent les candidats au pèlerinage par mer ; et enfin un aéroport pour les arrivants par les airs. Car La Mecque se trouve dans un cul-de-sac, dans une cuvette entourée de montagnes et pour y arriver on est obligé de passer par Djedda de quelque endroit que l'on vienne. Les Djeddaouis bénéficient de ce fait du privilège de ne pas passer par un «miqat» pour mettre les habits blancs non cousus selon la tradition pour les hommes se rendant au pèlerinage ou pour la Omra. Les femmes en sont exemptées. On dit même que des Djeddaouis avaient la possibilité d'effectuer le pèlerinage sans être obligés de passer la nuit à La Mecque ou ses environs comme y étaient contraints les autres musulmans même venant du Hijaz, cette région de la presqu'île arabique renfermant les deux Lieux Saints de l'Islam et dont le chef-lieu est La Mecque. Quant à Médine «Madinat Rasoul Illah» (le Salut d'Allah sur Lui), elle n'est distante que de 400 km de Djedda et les deux villes sont reliées par un réseau autoroutier moderne. Les habitants de Djedda s'y rendent de façon régulière ; certains une fois par mois et le jour du Mouled, l'anniversaire du Prophète (SAL) pour visiter sa Tombe et faire la prière dans le «Masjed Annabawi» (la Mosquée du Prophète) situé également dans une zone «Haram» interdite aux non musulmans. Ce qui est étonnant, c'est que le Mouled n'est pas un jour férié ni chômé en Arabie Saoudite et qu'il n'est même pas fêté, tout juste quelques entrefilets dans les journaux. C'est que pour les wahhabites, cette fête est une hérésie. Les deux villes saintes sont reliées par «Tariq al-Haramein», la Route des deux Lieux Saints. Actuellement, des travaux sont en cours pour relier Djedda et La Mecque, ainsi que Djedda, La Mecque et Médine par un réseau ferroviaire à grande vitesse. Ces TGV vont faciliter de façon notable le pèlerinage et la Omra ainsi que, d'ailleurs, les déplacements entre ces grandes villes.

La Hai'a, ces muttawas moins visibles

Comme partout, dans le Royaume saoudien, sévit à Djedda la police religieuse, ces muttawas faisant partie de la Hai'a (*d'El Amr Bilmarouf wa Nahii ala Munkar*-le ■■■

www.kia.tn

City Cars en bourse

Investissez dans le dynamisme et la performance

KIA

The Power to Surprise

Période des souscriptions : du 21 octobre au 8 novembre 2013
Prix de l'action : 10,950 dinars

Introduction de City Cars, concessionnaire officiel de KIA MOTORS en Tunisie, sur le marché principal de la cote de la bourse de Tunis à travers :

- **Une Offre à Prix Ferme de 1 498 500 actions dans le cadre d'une cession au public au prix de 10,950 dinars l'action.**
- **Un Placement Global de 2 551 500 actions auprès d'investisseurs désirant acquérir au minimum pour un montant de 250 000 DT au prix de 10,950 dinars l'action**

Visa n° 13-839 du 3 octobre 2013 du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre de l'exercice 2013 prévus par la règlementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2013.
Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable chargé de l'information M. Abbes Chekib, directeur contrôle de gestion
51, rue Ali Darghouth - 1001 Tunis
Tél : 71 333 111 - Fax : 71 333 082

AXIS BOURSE
Intermédiaire Introducteur
Etablissement Chef de file

TunisieValeurs — Bien placée pour mieux placer
MCP | MENA CAPITAL PARTNERS
Syndicat de placement

AXIS CAPITAL
Evaluateur

Jawhara FM

الموجة الّي تربّحك

102.5 MHZ
Sousse, Hammamet
Sud de Nabeul et Zaghouan

104.4 MHZ
Kairouan, Sidi Bouzid
Kasserine, Seliana et Sfax

89.4 MHZ
Monastir et Mahdia

Téléchargez l'application JawharaFM !

ANDROID

facebook **Suivez-nous sur notre page officiel:**
www.facebook.com/**Radio.JawharaFM**

www.jawharafm.net

■■■ Comité d'appel à la vertu et d'interdiction du vice). Ces agents, généralement barbus en civil accompagnés de policiers en tenue, sont partout pour contraindre les gens à respecter les consignes de la religion selon la vision la plus rigoriste du wahhabisme, une branche du rite hanbalite — l'un des rites du sunnisme —; les trois autres étant le malékite, le hanéfite et le chaféite ayant une lecture plus ouverte de la tradition musulmane. Cette police fait notamment respecter l'obligation faite à la femme de se vêtir de la *abaya*, cette robe noire ample qu'elle se doit de porter sur ses habits et de se couvrir les cheveux.

Elle est tatillonne sur la séparation entre les deux sexes et entre les hommes seuls et les familles dans les lieux publics, cafés ou restaurants. Elle veille à la fermeture des magasins et de tous les lieux publics pendant les heures de prière et appelle les hommes à rallier les mosquées pour aller prier. Dans cette ville cosmopolite qui se veut la vitrine du Royaume, cette police religieuse est moins visible contrairement aux autres villes, notamment la capitale Riyad. Dans certains Malls, elle est quasiment interdite d'accès. Auparavant, elle n'hésitait pas à détruire les devantures des magasins qui ne voulaient pas obtempérer prestement à leurs sommations de fermer boutique pour la prière. Et c'est à coups de bâtons qu'ils obligeaient les gens à prendre la direction des mosquées. Aux portes des Malls, des vigiles sont placés pour trier les visiteurs.

Ainsi, ils interdisent aux jeunes hommes ainsi qu'aux adultes jeunes d'y pénétrer alors que ce sont leurs seuls lieux de loisirs. De peur qu'ils ne dérangent les jeunes femmes qui sont autorisées à y accéder même si elles sont seules. C'est d'ailleurs l'un des paradoxes de cette ville. L'autre qui frise la schizophrénie, c'est qu'on trouve à Djedda les objets de la technologie la plus avancée dernier cri, téléphones portables, ordinateurs portatifs, automobiles de toutes les marques flambant neuves, les jeux vidéo et les appareils les plus sophistiqués. Mais en même temps, ils sont contraints de suivre les traditions les plus arriérées et les plus anachroniques concernant surtout les femmes. Celles-ci ont leurs guichets de banques réservées ainsi que des emplois qui leur sont consacrés dans des endroits où elles sont seules. A l'école primaire ou secondaire ainsi qu'à l'université, les jeunes filles ont pour instituteurs et professeurs des femmes uniquement. Elles ne peuvent suivre des cours dispensés par des hommes qu'à travers des écrans de télévision. Les femmes sont interdites de conduire les automobiles. Elles sont les seules dans le monde à être dans cette situation. Ce n'est d'ailleurs pas par la loi. Mais par les traditions qui sont plus rigoureuses. Certaines femmes tentent de temps en temps de passer outre cette interdiction et elles le font savoir à travers des vidéos placées sur les réseaux sociaux, mais elles subissent les affres d'une société qui ne tolère pas qu'elles prennent certaines libertés avec la tradition.

L'automobile, un luxe…Voire

A mon arrivée à Djedda, j'ai choisi d'habiter dans un quartier proche de mon lieu de travail et où est situé un supermarché pour faire mes courses avec l'idée d'ajourner à plus tard l'acquisition d'une voiture, surtout que je me suis rendu compte que les taxis, on les appelle ici « des limousines », sont nombreux et bon marché. Mais je me suis rendu compte très vite que la voiture est ici indispensable et que ce n'est pas un luxe, loin de là. Pour des raisons objectives. Climatiques d'abord car il fait excessivement chaud, du lever du jour jusqu'au coucher du soleil. Il est parfois impossible de marcher quelques minutes au soleil sans risquer une insolation. Puis on se rend compte très vite qu'aucune facilité n'est donnée aux piétons. Les trottoirs sont exigus et totalement déserts. Puis on risque d'être écrasés par les voitures qui sont dans leur élément dans cette ville. Il faut dire que tout est fait pour que chacun ait sa propre bagnole.

Les prix d'abord qui sont, paraît-il, les moins chers du monde puisque l'Etat ne prend aucune taxe, ni droits de douane ni vignette. Puis étant un grand marché, les concessionnaires négocient des prix nettement plus bas que ce qui se pratique ailleurs. Puis la qualité est garantie puisque des bateaux de voitures ont été refoulés pour un millimètre de tôle. De plus, l'Arabie Saoudite est l'un des pays où l'essence est la moins chère dans le monde, à l'exception paraît-il des Etats-Unis. Au cours des six ans que j'ai passés à Djedda, le prix de l'essence, au lieu d'augmenter comme partout ailleurs, a baissé deux fois, passant de 75 halalas (0, 75 Riyal- SAR) c'est-à-dire 300 millimes à 60 halalas (0,6 SAR ou 240 mm) puis enfin à 45 halalas (0,45 SAR ou 180mm). Remplir le réservoir de sa voiture, car ici c'est la règle, ne coûte que l'équivalent de 10 dinars tunisiens. Par comparaison, le litre d'eau est beaucoup plus cher puisque la bouteille d'eau potable (pas minérale) de 1,5 litre coûte 1 Riyal (c'est-à-dire 0,65 SAR ou 260 millimes le litre). Toutes les marques de voitures se trouvent à Djedda et dans tout le Royaume depuis les bolides Porsche jusqu'aux Hammer, sans parler des voitures américaines General Motors ou Ford et même indiennes de marque Tata. Pour les européennes, seules les allemandes ont bonne presse. Les françaises et les italiennes sont nettement rares sur les routes saoudiennes. Naturellement, ce sont les japonaises qui tiennent le haut du pavé, notamment la marque Toyota. Il y a ces dernières années, comme partout ailleurs, un engouement particulier pour les voitures tout-terrain 4x4. Comme il est interdit aux femmes de conduire leur propre véhicule, ce sont des chauffeurs ■■■

■ ■ ■ de nationalité étrangère, particulièrement des pays de l'Asie du Sud, Philippines et Sri Lanka, qui s'en occupent. Selon les statistiques, cela coûte à la communauté quelque 2 milliards de dollars (3,2 milliards de DT). Dans certains foyers, il y a autant de voitures que de personnes. Les voitures d'occasion sont naturellement nettement moins chères que les neuves. On dit qu'il suffit qu'une voiture quitte le showroom du concessionnaire pour que son prix chute du tiers au moins. Dans le pourtour de Djedda, il y a un endroit appelé «El Harraj» où on trouve des dizaines de milliers de voitures d'occasion à des prix défiant toute concurrence avec des ventes à la criée tous les jours. On y fait de très bonnes affaires pour peu qu'on dispose de l'argent liquide car ici on n'aime guère les chèques. A Djedda, on trouve aussi des voitures avec au compteur 0 km mais qui sont de millésimes des années précédentes, lesquelles sont vendues pratiquement au tiers de leur prix. Ne vous ai-je pas dit que la voiture est reine.

L'eau, mon doux souci

Dans un pays désertique, l'eau est une denrée précieuse. Autour d'elle tout un monde s'est créé. Des camions-citernes sillonnent la ville à longueur de journée pour amener aux villas comme aux immeubles le liquide indispensable à la vie. Sur tous les toits, des citernes sont installées, alimentées à partir de ces camions. C'est qu'il n'existe pas dans la ville ni dans le pays d'établissement de distribution des eaux comme notre SONEDE nationale. Cette eau est impropre à la consommation. Elle sert à l'usage ménager comme laver la vaisselle, le linge ou à l'hygiène de la maison. L'eau potable est celle amenée dans de grandes bouteilles ou vendue en magasin sous forme d'eau propre à la consommation ou minérale. Dans chaque foyer, il y a donc une fontaine fraîche pour la distribution de l'eau. L'eau potable est à portée de toutes les bourses même si elle est plus chère que l'essence sans plomb. Quant à l'eau minérale, la moins chère provient du Liban et de Syrie et coûte entre 1DT et 2 DT la bouteille de 1,5l, alors que celle provenant d'Europe, notamment de France, est vendue jusqu'à l'équivalent de 3,200DT. La distribution de l'eau même par camion-citerne risque d'être coupée de temps en temps et le choix du quartier d'habitation dépend beaucoup des garanties qui sont données quant à l'alimentation régulière en liquide précieux. Ainsi la présence dans le quartier d'une personnalité ou d'un prince fait partie de ces garanties. Autre particularité de la ville, c'est qu'elle ne dispose pas d'un réseau d'évacuation des eaux usées. Chaque logement ou immeuble est doté d'une fosse septique. Des camions viennent de temps à autre aspirer les eaux usées accumulées. Avec à leur passage des odeurs nauséabondes. Ce n'est que ces dernières années qu'un réseau d'assainissement est en train d'être posé. Mais son installation prend du retard préjudiciable à la propreté et à l'hygiène dans cette grande cité. Les eaux usées sont malheureusement déversées dans la mer Rouge, affectant la faune et la flore très riches dans cette mer fermée. ■■■

www.interieurs.com.tn

intérieurs®

MOBILIER DE BUREAUX

TRAVAILLER EN OPEN SPACE

LES PROS DU BUREAU

Usine : Z.I Sidi Daoud, 2046. Tunis. Tunisie – Tél: (+216) 71 854 666 - Fax: (+216) 71 854 660

SHOWROOMS

Tunis : Rte de la Soukra,Km 13
2036 Sidi Fraj,Tunis,Tunisie
Tél: (+216) 71 863 611
Fax:(+216) 71 863 592
email: show@interieurs.com.tn

Sousse : Avenue de la liberté
Sahloul Hammam Sousse
(en face clinique Ibn khaldoun)
Tél/Fax: (+216) 73 821 477
email: meublesinterieursplus@topnet.tn

Gabès : GP1-20Rue Salah
Eddine el Ayoubi 6011 Gabès
Tél: (+216) 75 394 606
Fax:(+216) 75 393 888
email: extrameuble@yahoo.fr

Béja : Z.I.2 Béja Nord
9000 Béja
Tél: (+216) 78 451 610
Fax:(+216) 78 451 613

Tripoli-Libye : Hay Damascus
by guest casltes Tripoli-Libya
Tél: (+218) 21 361 8646
Fax:(+218) 91 211 0582

Midea®

AVEC **MIDEA**
LE BONHEUR SE CUISINE
TOUS LES JOURS.

MODÈLE HAUT DE GAMME

Cuisiniére Midea

Nos cuisinières sont performantes, polyvalentes, pensées pour durer.
Elles nous permettent d'offrir à nos clients une réponse adaptée à chacune de leurs attentes et exigences. Nos cuisinières sont plus solides et professionnelles que jamais, surprenantes par leurs prestations de haut niveau et toujours actuelles grâce à un design raffiné et linéaire.

الكتروستار
ELECTROSTAR

APPEL GRATUIT
N° Vert 80 100 500

it's your idea!

■■■ Chaleur suffocante… humidité élevée… inondations meurtrières

A part quelques semaines dans l'année, trois ou quatre en janvier- février où la température descend au-dessous de vingt degrés, le reste de l'année, elle dépasse largement les trente degrés. Une chaleur suffocante est ressentie d'autant qu'elle est accompagnée d'une humidité élevée qui frôle les 80% d'eau. Malgré un soleil toujours radieux, le ciel n'est jamais bleu, plutôt incolore comme l'eau diffuse entre ciel et terre. La pluie est rare, mais quand elle tombe elle fait grossir les rivières restées asséchées pendant de longues années et dont les lits sont occupés par des logements dont les propriétaires voient déferler des torrents de boue et les emporter en même temps. En raison de l'absence de réseau d'évacuation des eaux pluviales, les pluies, généralement diluviennes même si elles sont rares, sont toujours meurtrières. Ainsi en novembre 2009, plus d'une centaine de personnes (le bilan définitif fait état de 116 morts et disparus, 22.000 sans abri, 8.092 maisons endommagées, 7.143 voitures détruites) ont été emportées par les eaux dont de nombreuses personnes mortes emprisonnées dans leurs véhicules emportés par les eaux torrentielles, notamment dans les tunnels ne disposant pas d'évacuation des eaux. Des flaques d'eau devenues de véritables mares ont envahi les quartiers de la ville où le passage était devenu impossible pendant de longues heures, obligeant les habitants à passer la nuit dans des cafés ou des restaurants qui, fort heureusement, sont restés ouverts jusqu'au petit matin. Des centaines de voitures ont été rendues inutilisables. Des compensations financières ont été payées par l'Etat saoudien aux familles ou ayants droit des victimes alors que des voitures neuves ont été offertes à ceux qui ont perdu les leurs.

La «saoudisation», est-ce bien réaliste?

Le Royaume saoudien compte plus de 27 millions d'âmes dont un petit tiers (7,5 millions) sont des expatriés venant essentiellement des pays asiatiques, le Pakistan, le Bangladesh, les Philippines, l'Inde et le Sri Lanka principalement. Djedda compte un tiers de non-Saoudiens, c'est-à-dire plus d'un million. Ces immigrés font les boulots les plus pénibles, éboueurs, femmes de ménage, maçons, gardiens. Mais malgré la richesse du pays, puisqu'il est le premier exportateur de pétrole dans le monde avec entre 9 et 11 millions de barils par jour, ce qui à 100 dollars le baril autour de 1 milliard par jour (par comparaison, moins de 20 jours suffisent à financer le budget annuel de la Tunisie), les pauvres ou les familles dans le besoin ne sont pas moins nombreux dans des quartiers dépourvus des commodités autour des grandes villes dont naturellement Djedda. Par ailleurs, depuis le règne du Roi Fayçal, assassiné en 1975, les écoles, les collèges, les lycées et les universités sont ouverts devant les Saoudiens des deux sexes. Avec l'avènement du Roi Abdallah en août 2005, plusieurs dizaines de milliers de Saoudiens, jeunes hommes et jeunes filles, sont envoyés aux frais de l'Etat dans les meilleures universités à travers le monde, principalement américaines. De sorte que des milliers de diplômés sont déversés sur le marché du travail chaque année. Devant cette situation, le mot d'ordre depuis quelques années est à la «saoudisation», c'est-à-dire au remplacement des expatriés par des Saoudiens dans différents métiers et fonctions. Le premier secteur investi a été les taxis mais cela s'est révélé un fiasco, puisque les Saoudiennes refusaient de prendre un taxi conduit par un compatriote. Puis les Saoudiens étant des lève-tard, il a fallu plusieurs heures avant de voir les premiers taxis circuler en ville. La décision a été rapportée dans la journée même où elle devait être appliquée.

Néanmoins, cette «saoudisation» touche petit à petit plusieurs secteurs comme l'enseignement primaire et secondaire, les banques, la presse. D'autres secteurs comme les métiers de santé restent néanmoins imperméables à ce mot d'ordre. Le plus difficile serait l'accès au travail des filles et des femmes qui investissent tous les métiers. Car comme partout ailleurs, le sexe faible obtient les meilleurs résultats et les diplômés sont en majorité des filles, alors que la société saoudienne, encore sous la pression des traditions rigoristes, fait plutôt une place étriquée à la gent féminine.

Les Tunisiens fort bien appréciés

La communauté tunisienne en Arabie Saoudite et à Djedda particulièrement est peu nombreuse. Elle ne dépasserait guère le millier dans tout le Royaume dont la majorité se trouve dans la Perle de la mer Rouge. Elles sont en majorité des cadres, des professeurs d'université, des médecins, des fonctionnaires internationaux à l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), à la Banque islamique du développement (BID) et à l'Académie internationale du Fikh islamique. Le plus illustre d'entre eux fut l'ancien mufti de la République feu Cheikh Mohamed Habib Belkhodja, fondateur et secrétaire général pendant un quart de siècle de cette Académie, qui avait fait valoir ses droits à la retraite en 2008. Les plus jeunes sont coiffeurs, gérants d'hôtels ou de magasins, directeurs de restaurants, menuisiers. Même s'ils sont minoritaires parmi les expatriés arabes où les Egyptiens, Soudanais, Syriens, Libanais, Palestiniens et Marocains sont nettement plus nombreux, les Tunisiens sont beaucoup appréciés car ils sont connus pour être travailleurs, discrets, ne se mêlant guère de ce qui ne les regarde pas. On se rappelle ici avec nostalgie que les Tunisiens furent les fondateurs des PTT saoudiennes, qu'ils avaient installé le téléphone dans le Royaume et qu'ils avaient géré au mieux la distribution de l'électricité dans tout le pays. C'était dans les années 1970. Les Tunisiens de Djedda sont, comme leurs compatriotes, des gens qui aiment leur pays et s'investissent à fond pour son bien.

C'est ainsi que sous la férule du Professeur Abdelatif Khemakhem, professeur émérite d'économie et de gestion, les ■■■

■■■ cadres tunisiens de Djedda ont formé une association des compétences tunisiennes d'où sont sortis l'actuel ministre du Développement et de la Coopération internationale, M. Lamine Doghri, ancien fonctionnaire international à la BID, et l'ancien secrétaire d'Etat à la Coopération et à l'Investissement extérieur, M. Alaya Bettaieb, ingénieur en pétrole. Cette association se réunit régulièrement pour examiner les moyens par lesquels elle peut contribuer à l'essor de la Tunisie et au développement des relations d'affaires entre les deux pays. Néanmoins, on remarque que dans ce pays où le commerce est roi, les produits tunisiens sont rares. L'*harissa* est bien appréciée mais on n'en trouve guère. L'huile d'olive vient d'Espagne, d'Italie, de Jordanie ou de Palestine mais rarement de Tunisie. Un magasin de vente de produits tunisiens trouvera certainement sa place dans cette ville cosmopolite. Ce sera une bonne affaire certainement. Point de restaurants tunisiens non plus. Quelques tentatives ont été faites mais n'ont pas été concluantes. Nos frères marocains nous ont devancés avec succès sans parler des Libanais ou des Turcs qui tiennent le haut du pavé.

La capitale estivale

Tous les dignitaires saoudiens ont leur palais à Djedda. Le Roi lui-même dispose d'un palais où il exerce ses fonctions quasiment la moitié de l'année de juillet à octobre lorsque la température avoisine les 45 degrés dans la capitale Riyad, située au beau milieu d'un pays essentiellement désertique.

Le souverain, en sa qualité de *«Serviteur des Lieux Saints»*, un titre que se sont donné le Roi depuis Fahd, le prédécesseur du souverain actuel, se rend à Djedda pour passer les dix derniers jours du mois de Ramadan ainsi que lors de la période du pèlerinage pour officiellement *«veiller à la quiétude des hôtes du Miséricordieux»* (*dhouiouf Arrahman*). Le palais royal s'appelle Assalam. Les autres princes possèdent aussi chacun son propre palais généralement sur la Corniche, au Quartier al-Chatii.

Tous les ministres disposent également de bureaux de fonction à Djedda d'où pendant l'été ils conduisent les affaires de leur département en compagnie de leur cabinet, les autres fonctionnaires restant dans la capitale. Car les Conseils des ministres se tiennent dans la ville côtière tout au long du séjour royal entre ses murs. Par ailleurs même s'il a le titre d'Amir Mekka par respect à la Ville sainte, le plus haut dignitaire de la région, actuellement le Prince Khaled el-Fayçal, fils de l'ancien Roi Fayçal, demi-frère aîné du souverain actuel, a ses bureaux ainsi que son logement de fonction à Djedda. Le Royaume est en effet divisé en huit «imarat» (mot à mot principauté, en fait région présidée par un prince de la famille régnante).

Connu pour être ouvert, le prince actuel, lui-même poète, fait tout pour assurer l'essor culturel de sa ville. Un intérêt particulier est accordé aux arts. N'ayant pu organiser un festival du cinéma pourtant annoncé puis ajourné sine die, il a fini quand même par imposer un festival estival plus varié avec même des concerts de musique, des expositions de tableaux de peinture et de produits de l'artisanat et des récitals de poésie, entre autres.

Ce qui constitue une nouveauté et une véritable gageure au Royaume saoudien. Néanmoins, ce festival se tient à Obhour, la banlieue balnéaire, à 30 km de Djedda. Et pour accéder aux lieux où se tiennent les activités de ce festival, aucune indication ni lumières tout autour. Pour se préserver des foudres des tenants de l'orthodoxie religieuse intransigeants sur le sujet.■

R.B.R.

COTUNACE

La Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur

Le monde à votre portée... nous vous l'assurons

NOS NOUVAUX SERVICES

- Assurance des Lettres de Crédits (L/C)
- Assurance des Investissements
- Assurance Crédit acheteur
- Assurance des Ventes locales

Siège Social
14, rue Borjine (ex 8006) Cité Montplaisir 1073 - Tunis
Tél. : (216) 71 908 600 - Fax : (216) 71 909 439
Email : Info@cotunace.com.tn - Site Web: www.cotunace.com.tn

TUNISIA
SCORPIO
PICK-UP DC

Pickups Mahindra

La réponse de Sousse aux terroristes

Quelques heures seulement après l'explosion du kamikaze sur la plage de Sousse et à quelques encablures du lieu même, sortaient des chaînes de Medicars les premiers véhicules pickups de la marque indienne Mahindra, montés en Tunisie.

La coïncidence est édifiante quant aux deux Tunisie qui s'affrontent : d'un côté, celle majoritaire de l'ambition et de la détermination et, de l'autre, la minorité enfouie dans des dogmes de violence et de terrorisme.

Première joint-venture réalisée depuis la révolution et première chaîne de montage de Mahindra en Afrique, l'unité industrielle ultramoderne installée dans la proche banlieue de Sousse s'annonce performante. Promue par le Groupe Hafedh Zouari en association avec des institutions financières, et dotée d'un capital de 12 MD, Medicars aligne déjà des investissements de près de 32 MD pour cette première ligne de montage, visant dans les prochaines étapes le montage de camions et de bus. Son partenaire, Mahinda, détient 65% de parts de marché en Inde et s'impose en leader absolu reconnu pour la robustesse de ses véhicules et son expansion internationale à partir de la péninsule indienne.

Inaugurant la chaîne de montage à Sousse, Hafedh Zouari, tout comme l'ambassadrice de l'Inde, Nghma Malick, ne cachaient pas leur joie de voir se réaliser un projet sur lequel ils n'ont cessé de veiller durant tous ces

derniers jours. Devant le ministre auprès du Chef du gouvernement chargé des Affaires économiques, Ridha Saidi, mais aussi de nombreuses personnalités du secteur automobile, de banquiers et d'illustres figures de la région, ils se sont tous deux félicités de ce *«commencement qui augure d'autres développements et de grands succès devant permettre à la marque Mahindra de s'étendre dans les pays de la région»*. Une forte délégation venue d'Inde ne pouvait que s'en féliciter, cherchant à s'implanter solidement en Afrique et couvrir, à partir de la Tunisie, les pays du Maghreb et une bonne partie de l'Afrique subsaharienne.

Pari tenu donc pour Hafedh Zouari. Cet entrepreneur irréductible a commencé dans la distribution des pièces détachées, puis des voitures et engins de BTP de grandes marques coréennes et indiennes, et le voilà sauter courageusement le pas, en plein tumulte de la transition démocratique, vers le montage, visant une intégration encore plus poussée. Investir, encore plus dans les moments difficiles, créer des emplois, subvenir aux besoins du marché tunisien et exporter : il en fait son credo. Quel bonheur que de voir ces premiers pickups sortis des chaînes, livrés à leurs heureux propriétaires. Une magnifique réponse à ceux qui, en face, s'enlisent dans le jihadisme.■

Jihen Ouaz

La Tunisie à travers la carte postale

219. TUNIS — La Place Bab Souika - E. C.

21 KAIROUAN. — Perspective exterieure de la Grande Mosquée. — LL.

Collection Amor Abada Harzallah

Par Hédi Béhi

Le syndrome de la patate chaude

Le Dialogue national a finalement eu lieu et, cerise sur le gâteau, aux conditions posées par le Quartet. Il était temps. Il y a péril en la demeure. Chaque jour que le bon Dieu fait nous apporte son lot de mauvaises nouvelles: accrochages, morts, jambes amputées, familles éplorées, cortèges funèbres, assassinats politiques. On est bien loin du pays où *«il ne se passait presque rien»*. Rome n'est plus dans Rome.

Imperturbable, Ennahdha a toujours refusé d'assumer. Elle se réfugie dans le déni de la réalité, dans la paranoïa et use de la méthode Coué. L'enfer, c'est les autres : les fouloul, la contre-révolution, l'Etat profond. En revanche, pas un mot, pas une virgule sur les fautes commises, les occasions manquées, les erreurs d'appréciation, la propension quasi maladive à jouer avec les nerfs des Tunisiens, la politique du bord du gouffre dont Ennahdha use et abuse avec l'habileté d'un John Foster Dulles(*), les discussions stériles sur la charia, les droits de la femme, l'identité nationale qui ont fait perdre un temps si précieux au pays. Mais tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse. Le parti islamiste, hier sûr de lui et dominateur, est en proie au doute. Il a perdu l'initiative. Il ne contrôle plus ses troupes ni, a fortiori, ses alliés. Acculé dans ses derniers retranchements, Rached Ghannouchi fait le voyage à Paris - qui prend l'allure d'un voyage à Canossa- où il rencontre Béji Caïd Essebsi. Il était prêt à aller même au Guatemala pour conclure avec son meilleur ennemi la paix des braves, reconnaît-il. Cette rencontre qui relevait il y a quelques mois de la politique-fiction est le révélateur du nouveau rapport de force dans le pays. On n'a rien dit, si on n'a pas rappelé cette véritable descente aux enfers du parti islamiste qui a rendu possible la démission du gouvernement Laârayedh.

En bonne logique, on devrait s'en réjouir. Mais la rapidité, je dirais même la précipitation avec lesquelles Ennahdha a accepté la démission du gouvernement, le ton anormalement calme et tolérant adopté depuis peu par le président d'Ennahdha m'inquiétent et m'interpellent: et si les islamistes avaient d'autres objectifs que celui de réussir l'étape de transition actuelle comme ils le disent, chercher, par exemple, à discréditer la nouvelle équipe en lui refilant la patate chaude que constitue le bilan catastrophique du cabinet Laârayedh qu'ils savent ingérable On peut tout reprocher aux dirigeants d'Ennahdha, sauf d'être naïfs. Ils sont bien conscients des risques encourus, en se dessaisissant du pouvoir. Entre deux maux, ils ont choisi le moindre. Ce parti se sait isolé, mais il est prêt à rebondir d'autant plus qu'il dispose d'une majorité confortable à l'Assemblée, une majorité supermotivée et impatiente d'en découdre avec l'opposition. Pour des raisons personnelles surtout. Les élus de la Troïka ont pris goût à leur nouvelle situation. Les honneurs, les ors de la république, les plateaux de télévision, ils y sont sensibles. Ils touchent des indemnités conséquentes, bénéficient de la considération due aux élus de la nation, surtout dans les régions intérieures, et d'une immunité qui les met au-dessus de la loi. On peut compter sur eux pour mener la vie dure au nouveau gouvernement. Autant dire que la partie n'est pas perdue pour Ennahdha. Peut-être, l'opposition a-t-elle eu tort de recueillir la patate chaude trop vite. Sans doute aussi a-t-elle bien manœuvré, mais elle n'a pas su profiter de sa victoire. Toute heureuse d'avoir remporté une victoire inespérée, elle a oublié qu'elle aussi subira l'usure du pouvoir, qu'elle aussi sera appelée à prendre des mesures impopulaires, à assumer le très peu reluisant héritage du gouvernement sortant.

Reste la question principale : cet accord tiendra-t-il au moins jusqu'aux élections. Paul Valéry, le poète-diplomate français, disait que les accords les plus solides sont ceux conclus entre les arrière-pensées. Sera-ce le cas de celui qui doit couronner le Dialogue national ? Il faut l'espérer. L'avenir du pays en dépend.■

H.B.

(*) Secrétaire d'Etat (ministre des AE) américain sous Eisenhower dans les années 50. Il a lié son nom à la diplomatie du bord du gouffre pendant la Guerre froide. Cette politique consiste à exercer le maximum de pression sur l'adversaire pour obtenir les résultats les plus avantageux.